

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles

+32 67/893.589

bibcentrale.mediation@cfwb.be

www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs

+32 479/245.148

echarp@gmail.com

www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe

-Saint-Lambert

40, rue de la Charrette

1200 Bruxelles

+32 2/762.62.14

fondationmarinus@hotmail.com

www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

N° 114

LE FOLKLORE
BRABANÇON



398

(493.2)

FOL
F

12, Vieille Halle aux Bils, Bruxelles

2232

En n^o 2232
FAW 2232

19^e année - N^o 114

Juin 1940

398/4932

Le Folklore Brabançon

FOL

SOMMAIRE

F

Les Origines du Lion de Waterloo. — Feux de S. Martin. — Le Carnaval à Yves-Gomezée. — Études sur le Folklore Météorologique. — Le Journal de Jean-Dominique Gheude. — Sur l'Heran du Passé. — Bibliographie. — Questions et Réponses. — Le Mouvement Folklorique. — Nécrologie. — Tables.

Les Origines du Lion de Waterloo.

W. AERTS.

Que personne ne se soit jamais avisé de retracer l'histoire du Lion de Waterloo, voilà qui est assez curieux, et c'est cependant ainsi. Nous avons eu l'occasion de fouiller à fond la bibliographie waterloéenne sans pouvoir y découvrir la moindre trace de recherches à ce sujet. L'intérêt pour le Lion s'était quelque peu ranimé il y a une quarantaine d'années à cause d'une discussion concernant l'appendice caudal de ce quadrupède célèbre : d'où quelques « papiers », truffés d'anecdotes et de réflexions plus ou moins philosophiques, mais qui laissent dans l'ombre les origines véritables de ce monument fameux.

Fameux, oui. Le Lion de Waterloo a bien sa place marquée parmi les curiosités mondiales. Mais ce n'est point toutefois un monument qu'il faille admirer sans réserve, pas plus pour ce qu'il devait représenter réellement d'après ses parrains, que pour son cachet artistique. Cette hutte gazonnée où paissent des bestiaux, cette caricature de pyramide sur laquelle la nature a repris ses droits, ne réunit

pas l'unanimité des suffrages, loin de là. Pourtant, on a beau lui reprocher son aspect rustique, sa masse encombrante, l'irréversible destruction qui en est résultée de la partie la plus intéressante du champ de bataille, et aussi le fait qu'il marque trop l'époque dont il est sorti, et qui fut l'une des plus sinistres dans l'histoire de l'art, l'œil s'y est fait, comme il se fait à toutes les horreurs : on ne peut plus concevoir le champ de bataille sans son Lion. Pour la foule, il symbolise la bataille de Waterloo sans plus : il n'est pas plus anglais que français, ni moins allemand que belge ou hollandais. Il est et restera toujours l'image d'une épopée dans laquelle se mêlent tous les grands fracas de guerre d'une époque. C'est si vrai que si l'on interroge cent personnes au hasard sur sa nationalité, quatre-vingt dix neuf d'entre elles répondront à côté. Il en est ainsi d'anciens vocables auxquels le frottement des siècles a fait perdre leur signification première.

Pour les Anglais et les Allemands, c'est un monument belge : voyez Jones et aussi Lettow-Vorbeck. Il est vrai que Saintine l'appelle « le monument triomphal des Belges » et que, d'après Schayes, il aurait été érigé à la gloire de l'armée belge. Mais si Houssaye en fait un monument belge, Barral veut que ce soit le monument triomphal des Anglais (1).

D'après L. Hymans (2), le 28 juillet 1815, quarante jours après la bataille, le roi Guillaume des Pays-Bas alla visiter la plaine de Waterloo. Il s'arrêta longtemps à la Belle-Alliance et exprima le désir que sur l'emplacement de ce cabaret célèbre un monument fût élevé à la mémoire de la grande journée du 18 juin 1815. Le général de Bas prétend d'autre part, qu'un arrêté royal, en date du 11

(1) George Jones, *The Battle of Waterloo*, éd. London 1852. — General von Lettow-Vorbeck, *Napoleons Untergang*, Berlin 1904. — Mery et Barthélemy, *Waterloo*, Paris, 1829. — Schayes, *Histoire de l'Architecture en Belgique*, Bruxelles, S. D. — Henry Houssaye, 1815, *Waterloo*, 54^e 63. — M. Capweyne, *Les Cent jours*, Bruxelles 1841. — G. Barral, *Histoire illustrée*, etc., Paris 1896.

(2) *Histoire politique et parlementaire de la Belgique*, Bruxelles 1860 (un seul volume a paru).

décembre de la même année porta : « qu'il serait érigé, sur « le champ de bataille de Waterloo, entre les chaussées de « Charleroi et de Nivelles, un monument durable à la gloire « de nos armées nationales et alliées » (3).

Comme on voit, l'emplacement choisi n'était déjà plus le même. Selon Louis Navez, « le Lion a été érigé là « où le prince d'Orange fut blessé. Aucun texte de loi ne « peut détruire ce fait, ni empêcher que le monument en « question commémore un événement qui exalta, dans tous « les Pays-Bas, l'opinion publique à un point dont on ne se « rend plus bien compte aujourd'hui... » (4).

En effet, trois cent mille mètres cubes de terre et vingt-huit mille kilogrammes de fonte pour commémorer une confusion, voilà qui pourrait sembler exagéré, si l'on ne savait la faveur dont jouit dans nos provinces aussi bien qu'en Hollande ce prince de vingt deux ans, dont la valeur militaire n'a pu cependant le faire classer à côté de ses glorieux ancêtres. Qu'était-ce que le prince d'Orange ? Un être charmant et faible, un de ces hommes dont l'extérieur seul entraîne l'idolâtrie d'une nation, et chez qui l'absence de qualités sérieuses finit par lasser l'enthousiasme aussi vite que la brillante apparence du dehors l'a fait naître. Brave jusqu'à la témérité, généreux au point d'être prodigue, artiste, gracieux, bienveillant, homme de sport, Guillaume d'Orange devait plaire aux Belges qui n'avaient point manqué d'établir un parallèle entre ce prince et son frère Frédéric, réservé, timide, préoccupé, froid et compassé, aimant la retraite et ne se montrant guère en dehors des cercles officiels.

Mais Guillaume n'avait point d'autres qualités militaires que sa bravoure, surtout pour commander en chef, et de fait, il ne joua aucun rôle à Waterloo, si ce n'est celui de vivant étendard. Mais la foule s'était engouée pour cette altesse dont elle fit son idole, à tel point que pas un de ses contemporains (et presque aucun historien de notre

(3) Lettre de M. le Général de Bas au Comte L. Cayens, *Quatre-Bras*, série II, N° IX.

(4) L. Navez, *Le champ de bataille et le pays de Waterloo en 1815 et actuellement*, Bruxelles, 1908.

époque) n'osa relever les nombreuses bévues dont il fut l'auteur pendant les quelques journées de la campagne de 1815. Tout au contraire, ne se fit-on pas faute de porter aux nues son talent de général et son héroïsme. On exalta sa blessure : il l'avait reçue, disait-on, en chargeant l'invincible phalange des grognards de Napoléon. « Son sang précieux coula, dit un Hollandais, et la patrie fut sauvée ! » On lui attribua des paroles épiques, on entourra son nom d'une auréole de gloire. Ce fut le prince charmant. A Bruxelles, des jeunes gens dételèrent son carrosse à la sortie de la Monnaie et s'attelèrent aux brancards avec des cordons d'or pour reconduire le prince au Palais (5).

Quinze ans plus tard, presque jour pour jour... Mais n'insistons pas.

A Waterloo, le prince fut blessé quelques instants avant l'attaque de la Garde Impériale, vers 7 heures et demie. Il venait de quitter le général Ghigny et se dirigeait seul, près de la crête du plateau, vers un bataillon de Nassau, sous un feu très vif qu'exécutaient à petite distance les cuirassiers français, quand on le vit chanceler et descendre précipitamment de cheval. Il demeura quelques instants presque évanoui dans les bras du capitaine de Constant qui le suivait des yeux et s'était porté à son secours, puis il remonta péniblement à cheval et fut entraîné par les officiers qui l'avaient rejoint. Il avait reçu un coup de feu dans l'épaule gauche. Transporté d'abord à la ferme de Mont-Saint-Jean, qui était encombrée, puis à l'auberge Bodenghien à Waterloo, où il reçut un premier pansement, il fut reconduit à Bruxelles, où il arriva vers une heure et demie du matin. Huit jours après, il faisait sa première sortie (6).

(5) W. R. Craan, *Notice historique sur la Bataille de Waterloo* — L. Hymans, *Bruxelles à travers les âges*, II, 91-97. *L'Oracle de Bruxelles*, 4 juillet 1815. — T'Serclaes et de Bas (général), *La Campagne de 1815 aux Pays-Bas*, I, 80. — H. Wood (feldinarchal), *Cavalry in the Waterloo Campaign*, London, 1895, p. 174. — C. V. Sirtema de Groenstius, *Notices et Souvenirs biographiques du Comte van der Duya de Maardam et du baron de Capellen, Saint Germain en Laye*, 1857.

(6) *Rélation du capitaine de Constant*, publiée par *L'Oracle*, de Bruxelles, du 2 août 1817. — T'Serclaes et de Bas, op. cit. II, 245. — *Journal de la Belgique*, 30 juin 1815. — *L'Oracle*, 4 juill. 1815.

Jusqu'à présent toutes nos recherches ont été vaines pour retrouver un témoignage authentique au sujet du vœu exprimé par le Roi ou encore le texte de l'arrêté dont parle le général de Bas. Il n'existe qu'une présomption du désir formulé par Guillaume I^{er}, et on la trouve seulement beaucoup plus tard, exprimée comme suit dans une feuille qui porte la date du 5 juillet 1818 : « les Hanovriens vont élever un monument à Waterloo... après viendra le monument de notre souverain... qui sera sans doute placé aux Quatre-Bras (7).

Quant aux quotidiens de 1815, ils se bornent à noter, à la date du samedi 29 juillet : « Hier matin notre auguste monarque, accompagné de S. E. le baron de Capellen, « a été visiter le champ de bataille où les armées alliées ont « acquis tant de gloire dans les journées à jamais mémorables des 16, 17 et 18 juin ; la ferme de la Belle-Alliance « a surtout fixé l'attention du roi. Il serait à désirer qu'on « élevât dans ce lieu un monument qui rappelle à la postérité la plus reculée l'un des plus beaux faits d'armes de « nos temps modernes... » (8).

Il est extrêmement difficile de concilier l'existence d'un arrêté royal en date du 11 décembre 1815 avec la lettre qu'on va lire et qui est datée du 30 août 1816 (9).

Alors quoi ? Eh bien, tout porte à croire que l'idée d'un monument à Waterloo est due tout simplement à l'initiative d'un groupe de citoyens belges qui se constitua, le 24 septembre 1816, sous le nom de *Société de Waterloo ou de Belle-Alliance*, dans le but, approuvé et sanctionné par le roi Guillaume « de consacrer par un monument l'admiration et la reconnaissance des Belges pour l'héroïsme

(7) *Journal de la Belgique*. — Le monument dit des Hanovriens, mais consacré en réalité aux officiers de la Légion Allemande du Roi (The King's German Legion) au service de l'Angleterre, tués à Waterloo, fut en effet érigé, presque en face de la Haie-Sainte, en 1818.

(8) *L'Oracle*, 30 juillet 1815.

(9) Il est aussi très étrange que l'arrêté royal en question n'ait pas été publié dans le *Journal Officiel du Gouvernement belge* de 1815.

déployé par le prince d'Orange... » ainsi que le prouve le document suivant :

« Bruxelles, 30 août 1816.

« Le Gouverneur, grand chambellan de S. M., com-
mandeur de l'Ordre du Lion belge, à MM. les signa-
taires d'une requête adressée à S. M. à l'effet d'être auto-
risés à former une association destinée à perpétuer le
souvenir de la glorieuse journée du 18 juin 1815.

« Messieurs, le Roi ne pouvait manquer d'accueillir
les projets que vous avez conçus pour perpétuer le sou-
venir des glorieux événements qui, aux champs de Wa-
terloo, ont assuré la paix du monde, cimenté notre indé-
pendance et illustré les armes de nos braves troupes.

« L'intention que vous manifestez, Messieurs, de
consacrer par un monument l'admiration et la reconnais-
sance des Belges pour l'héroïsme déployé par S. A. R. le
prince d'Orange, dans une circonstance si intéressante
pour notre patrie, devait également recevoir l'assenti-
ment de S. M. Je suis chargé de vous faire connaître,
Messieurs, que le Roi n'a pas hésité d'accorder à ces
projets sa sanction souveraine, et je vous prie de croire
qu'il n'est infiniment agréable d'avoir à vous communi-
quer un résultat aussi favorable des démarches que vous
avez faites, et qui vous ont été dictées par le patriotisme
le plus pur et par votre attachement à S. M. et à sou-
auguste famille. J'ai l'honneur de vous assurer, Mes-
sieurs, de ma parfaite considération ».

Pour le Gouverneur en congé,

Le député des États délégués,

(s.) Huysman d'Annecroix.

Quelle qu'aient été les modifications apportées à ce projet, c'est de lui que naquit, dix ans plus tard, le Lion de Waterloo. Grâce aux journaux de l'époque, on peut suivre l'existence et le développement de la Société.

Elle tint sa première séance à l'hôtel du Grand Miroir (10), le 24 septembre 1816. « Après avoir entendu

(10) Tous les Bruxellois ont gardé le souvenir de l'hôtel du grand Miroir, situé sur de la Montagne, et qui passait pour être l'une des plus somptueuses hôtelleries de la ville. Ce fut le premier local de la Société.

« lecture de l'autorisation formelle de son établissement
« par la lettre de M. le Gouverneur, la Société a été solen-
nellement constituée aux cris de « Vive le Roi ! vive le
« héros des Quatre-bras ! vive la famille royale. La Société
« a adressé ses remerciements à M. le comte Cornet de
« Grez (11) », l'un de ses membres, qui a bien voulu faire
les démarches nécessaires auprès de S. M. afin d'obtenir
la sanction royale pour cet objet. Dans cette séance, on a
choisi une Commission de sept membres, chargée de rédiger
les statuts ou règlement pour la dite Société, lequel
sera soumis à son approbation dans la séance suivante : ce
sont MM. le Comte Cornet de Grez, le doyen (A.) Vander-
dijft, l'aumônier Vandervinnen, P. V. (V?) Heyvaert,
Michaux Painé, Collaer et Herla. M. (F. II.) Devad-
der (12) en est le secrétaire. M. J. Godfurneau (13), un
de ses « membres a bien voulu se charger de prendre des
« renseignements relatifs au terrain dont la Société se pro-
« pose de faire l'acquisition et sur lequel on érigera le mo-
« nument... » (14).

Le 1^{er} février 1818, la Société se réunit en un ban-
quet au Grand-Miroir. Le 2 mars suivant, elle élit dans le
même local, un conseil d'administration. Une semaine plus
tard, un nouveau banquet célèbre cette élection.

On ne signale pas que la Société soit représentée à
l'inauguration du monument prussien, le 18 juin de la

(11) Le comte Cornet de Grez était commandant en chef de la garde bourgeoise de Bruxelles depuis le 24 août 1814. François Marie comte Cornet de Grez avait alors quarante quatre ans. Il décéda en 1827. Le premier président de la Société fut le chanteur Vanderdijft, mort en 1824, et auquel succéda le comte Cornet de Grez.

(12) Notaire à Ixelles (1780-1824). -- Dans les *Révélations d'un vieux parvoh* (Carnet de la Fourragère N° 0, 4^e série, juillet, p. 559, M. Louis Lecointe, conservateur en chef du Musée Royal de l'Armée, a retracé la carrière d'un autre membre de la Société, François Arnold Michiels, qui fut colonel de la garde civique de Bruxelles en 1830.

(13) J. Godfurneau fut l'architecte de la rue Royale Neuve. On appelait ainsi la partie de la rue perdue entre la place de Louvain et la porte de Schuerbeek peu de temps avant 1830.

(14) *Journal de la Belgique*, N° 270, jeudi 26 septembre 1816, à la date de Bruxelles 25 septembre.

même année (15) mais le 22, « la Société patriotique de Waterloo » — car tel est son nouveau nom — se rend, conformément à son programme, à l'endroit dit la Grande Espinette. Elle y est jointe par la musique militaire des cuirassiers (16), et le cortège se rend à Waterloo, où une messe solennelle et le Libera sont chantés par M. l'Aumônier général. Après le service MM. les membres se réunissent à un banquet : trois tentes sont dressées à cet effet dans le bois (17).

« On a porté, au milieu des acclamations unanimes, « les santés suivantes : au Roi, à la Reine, au prince « d'Orange, la princesse son épouse (18) et au jeune prince « ce leur fils (19), à l'auguste protecteur de la Société, « S. A. R. le prince Frédéric (20) au prince de Waterloo, « au prince Blücher et à l'armée qui a si vaillamment com- « battu dans cet endroit. A chaque toast, il a été répondu « par une salve d'artillerie. MM. les Gouverneurs civil et « militaire de cette province ont assisté à ce repas, où a « régné une parfaite aménité et une gaieté franche (sic.). « La musique militaire, qui s'était placée aux environs, « n'a cessé de se faire entendre pendant le banquet... » (21)

(15) Ce monument, consistant en une flèche gothique en fer, placée à 260 m. au N. de l'église, fut inauguré sous une pluie battante, en présence de plusieurs officiers supérieurs et d'un détachement du 15^e régiment prussien, le colonel v. Wittich, au des héros des combats de Plancenoit, en tête. Il y eut Te Deum chanté dans l'église, puis banquet à la ferme Cuvelier (*Journal de la Belgique*, 26 juillet 1818).

(16) Le 18 juillet 1818, les carabiniers avaient pris le nom de cuirassiers, le 2^e régiment étant comme auparavant, composé de Belges.

(17) *Journal de la Belgique*, 23 juin 1818.

(18) Anna Pavlovna de Russie, sœur de l'empereur Alexandre. Le mariage avait eu lieu le 21 février 1816.

(19) Guillaume III des Pays-Bas, père de S. M. la Reine Wilhelmine, né en 1817, décédé en 1890.

(20) Le 4 juin 1819, le prince Frédéric s'était déclaré *Protecteur de la Société de Waterloo* par un diplôme qui servit de brevet aux membres (Cf. *Révolutions d'un vieux portrait*, op. cit.).

(21) *Journal de la Belgique*, mercredi 24 juin 1818, à la date de Bruxelles, 23 juin.

Nous voici en 1819. Le 19 avril, un banquet donné à l'hôtel de la Paix (22) par la Société de Waterloo, réunit 80 de ses membres. Les princes Guillaume et Frédéric y avaient été « respectueusement conviés ». Arrivés vers les 4 heures, ils se sont retirés à 7 heures et demie. Les toasts chers à la Nation furent portés avec enthousiasme (23).

Des le 5 juin, la « Société patriotique de Waterloo » annonce son projet de célébrer dignement le quatrième anniversaire de la bataille. Voici le programme et le compte rendu des festivités : « Les membres de la société se réuniront, le 21 juin, à 9 heures du matin à la Petite-Espinette, « pour y attendre LL. AA. RR. et y former le cortège. « L'arrivée des princes sera annoncée par des salves d'artillerie, au son des trompettes et de la musique qui exécutera l'air national (24). MM. les président et membres « du Conseil d'administration recevront les princes, ensuite « le cortège se mettra en marche dans l'ordre suivant : le « porte étendard à la tête, entre deux trompettes. — 2^e) la « Grande Harmonie (25). — 3^e) les voitures des princes. « — 4^e) la voiture du président. — 5^e) les voitures des « membres du conseil d'administration. — 6^e) celles des « membres de la Société. L'arrivée du cortège sera annoncée par de nouvelles salves. Le conseil d'administration « recevra les princes à la descente de leurs voitures, pour « les accompagner à l'église. A l'élévation, il sera tiré 9 « coups de canon. Après le Libera, il sera tiré 3 coups de « canon qui annonceront en même temps la sortie des « princes. Il sera fait une distribution de pain aux pauvres « derrière le chœur de l'église. Après la cérémonie, le cortège se rendra dans le même ordre au lieu destiné au « banquet ; trois coups de canon annonceront l'arrivée des

(22) L'hôtel de la Paix était situé rue de la Violette.

(23) *Journal de la Belgique*, mercredi 21 avril 1819, à la date de Bruxelles, 20 avril.

(24) A cette époque, l'air national des provinces du Sud de la Néerlande était le célèbre quatuor « où peut-on être mieux » de Lucile, opéra de Grétry.

(25) Cette Société, constituée en décembre 1814, s'installa rue de la Madeleine en 1841.

« princes. Lorsque LL. AA. RR. seront placées à table, « la Grande Harmonie exécutera l'air : — Où peut-on être « mieux... ? — ensuite le déjeuner-dîner sera servi ; chaque « toast sera annoncé par une fanfare, par 3 coups de canon « et par l'Harmonie... » (26).

Le journal relate ainsi la cérémonie : « L'anniversaire de la victoire du 18 juin 1815 a été célébré hier « par la Société patriotique de Waterloo. S. A. R. le prince « Frédéric arrivé à l'Éspinette, le président lui a adressé « un discours de remerciements pour l'acte par lequel « S. A. R. s'était déclaré le protecteur de la Société. Le « cortège, précédé de la garde bourgeoise de Waterloo à « pied et à cheval, ayant à sa tête une belle musique, s'est « mis en marche vers l'église. Le gouverneur Comte d'Ar- « schot était présent. Une pièce de vers de P. H. Gigot, « membre de la Société, fut remise au prince (27). On a « généralement admiré le superbe drapeau de la Société « peint par J. B. Rubens, arrière petit-neveu du célèbre « chef de l'école flamande... » (28).

En 1880, M. Auguste Poncelet fit don au Musée d'armes et d'armures de Bruxelles du drapeau de la Société de Waterloo. Cette enseigne figure au catalogue du Musée de la Porte de Hal sous le N° 39, série XXXIV.

Mais J. B. Rubens est à peu près inconnu. On sait seulement qu'il était originaire de Bruxelles et qu'il mourut en 1824, dans un état voisin de la misère. Au cours de recherches à la Section des Estampes de la Bibliothèque Royale, nous avons trouvé dans un carton, une vingtaine de croquis attribués à cet artiste. Presque tous représentent des types militaires anglais et hanovriens de 1815, et les quotidiens du temps témoignent en effet que Rubens préparait un tableau de la bataille de Waterloo. Ces croquis sont accompagnés de notes au crayon qui indiquent chez

(26) *Journal de la Belgique*, 6 juin 1810, à la date de Bruxelles, 5 juin.

(27) Ce Gigot, originaire de Bruxelles, était l'auteur d'une plaquette de 14 pages intitulée : *L'Anniversaire de la Bataille de Waterloo, Ode à S. A. R. le Prince héréditaire* publiée à Bruxelles chez Stapleux et Le Charlier en 1816.

(28) *Journal de la Belgique*, 23 juin 1810.

l'artiste un effort louable pour s'exprimer en français, joint à une méconnaissance complète de cette langue. Ainsi, l'aigrette d'un officier des hussards anglais ressemblant vraiment à un jet d'eau qui va s'épanouissant, le peintre note en marge : plume en forme d'esprit, ce qui, d'après lui, doit être assurément la traduction du mot néerlandais *spruyt* qui signifie jet d'eau !

La Société eut également sa médaille, qui a été décrite par R. Chalon dans sa *Numismatique de Waterloo* (29) : sous l'œil de la Providence, et dans une couronne formée de deux palmes, un lion armé d'un glaive et tenant un bouclier chargé d'un faisceau de flèches (emblème de l'Union des provinces néerlandaises), protège le sceptre et la couronne royale placée sous une branche. Devise : *Deo-Regi-Patriae* ; en exergue : XVIII JUNI MDCCCXV. Au verso, dans une couronne de chêne « *Societas Waterlooana Martio Militum animo probatae fidei auspice Frederico Ang. Belgar. Pr.* ». La médaille en vermeil, de 30 millimètres de diamètre se portait suspendue à un ruban orange.

Et le monument ? Dès le 5 juillet 1818, on l'a vu, il est question « d'un monument de notre souverain... qui sera sans doute placé aux Quatre-Bras... ».

Le 15 janvier 1819, le *Journal de la Belgique* annonce que « S. M. voulant éterniser le souvenir de la bataille « de Waterloo, qui a cimenté notre indépendance, vient de « charger l'ingénieur en chef M. Visquin (30), de lui présenter le projet d'un monument à ériger à l'endroit où « la victoire fut décidée... ».

Ce n'est point là un faux bruit : le 1^{er} février suivant, la même feuille annonce que « l'on s'occupe encore « à ce moment à sonder le terrain au-delà de Mont-Saint-

(29) *Revue Belge de Numismatique*, 1878.

(30) J. B. Visquin, né à Tournai en 1789, ancien artiller de l'Empire, inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées en 1829, décédé en 1854. Bruxelles et ses faubourgs lui doivent une quantité d'embellissements. Visquin habitait rue Royale extérieure, une belle propriété sur laquelle fut édifiée dans la suite, l'église du Gesù, une rue de Scherboeck porte son nom.

« Jean, pour l'érection du monument... qui consistera en une pyramide de 150 pieds de hauteur, posée sur une éminence... ».

La Société de Waterloo avait-elle abandonné le projet qui était cependant sa raison d'être ? en avait-elle, plus probablement, reporté tout l'honneur au roi Guillaume, par un sentiment de loyalisme qui n'aurait rien d'étrange à cette époque ? On remarquera aussi qu'il n'est plus question du prince d'Orange. Désormais, le monument élevé ou à élever au S. de Mont-Saint-Jean par les soins du Gouvernement seul, sera destiné à commémorer la victoire de Waterloo. Sans plus.

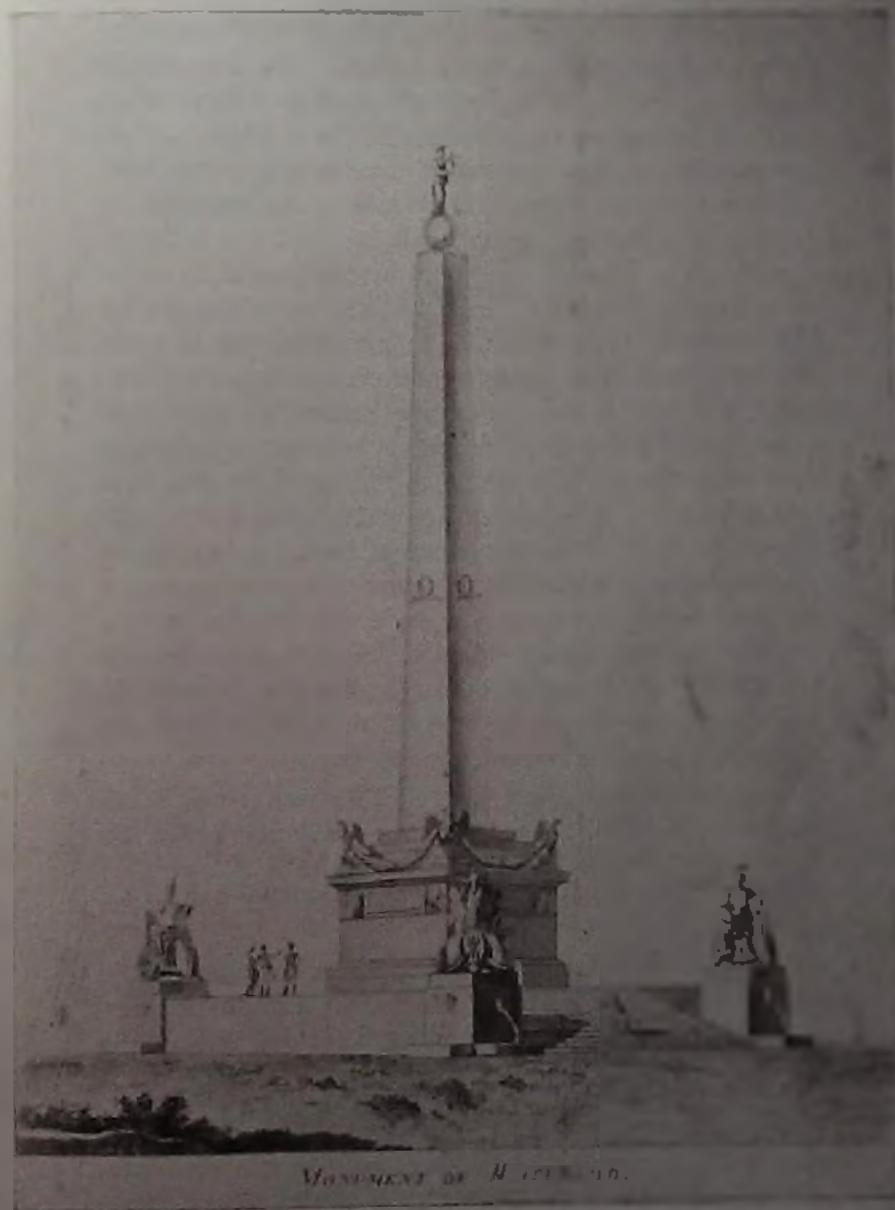
La Société existe toujours, mais elle s'efface devant le souverain, et si complètement qu'il ne sera plus question d'elle, du moins en fonction du monument !

Elle vivra jusqu'en 1831. Depuis 1826, elle tient ses assises à la Maison des Brasseurs, Grande Place. Tous les ans, elle fait célébrer à Waterloo et à l'église du Finistère un service commémoratif (31).

Il y eut sans doute divers projets pour le monument, mais le tout premier en date fut présenté au roi avant même que celui-ci eût pris une décision, moins de deux mois après la bataille. Il avait pour auteur un architecte gantois, Pisson, président de la Section de l'Architecture de la Société des Beaux Arts de Gand. D'après l'auteur du projet, le monument aurait décoré (?) le Parc de Bruxelles. (C'est pourquoi nous n'en faisons pas une des origines du Lion, bien que venant en premier lieu). Il consistait en un obélisque surélevé, avec soubassement servant de crypte, dans laquelle devaient être gravés les noms des héros tués le 18 juin 1815 (32).

(31) *Révélation d'un vieux portrait*, op. cit.

(32) L'Oracle du 12 août 1815 donne une assez longue description du projet Pisson. Celui-ci mourut à Gand le 9 décembre 1815. Il était membre de l'Institut des Escallas, et le roi l'avait chargé de la construction de son palais à Bruxelles. Il fut remplacé par Vander Straeten, à qui l'on doit la salle des États Généraux et le château de Tervueren, incendié en 1879 et remplacé par le Musée Colonial.



Projet de monument de Waterloo
Dessin de J. B. Pisson, gravé par P. J. Goetghelmer.
(Cabinet des estampes de la Bibliothèque Royale).

Un autre projet, celui de Visquin sans doute, est décrit ainsi qu'il suit : « La forme du monument sera pyramidale. La pyramide, à base quadrangulaire, sera élevée sur un socle de 15 m. de hauteur et de 41 m. 50 en carré. Elle aura 40 m. pour le côté de sa base. Coupée par un plan vertical suivant l'une des diagonales, elle offrira un triangle équilatéral. Elle sera environnée d'un trottoir en pourtour, de 10 m. de largeur. Les faces seront des plans unis ; le socle aura un revêtement de pierre bleue, tandis que celui de la partie pyramidale sera en pierre blanche. L'intérieur de la pyramide formé en entier de briques et moellons, renfermera un vide en forme de demi-ellipsoïde dont la courbe génératrice aura pour demi-axe 37 m. 31 et 11 m. 53 ; la voûte comprenant ce vide reposera sur une autre en calotte sphérique renversée ; elle aura sur sa clef une voûte ogive de 9 m. de hauteur et de 3 m. 10 de rayon à sa base. Les parties les plus basses des fondations reposeront sur un pavement en grès, battu à refus sur le sable. Ce monument sera placé sur le champ de la Haie-Sainte, entre les routes de Charleroi et de Nivelles, et sur la direction de celle de Bruxelles, débouchant de la forêt de Soignes. Une des diagonales sera une méridienne exacte ».

Cette description est tirée de l'Extrait sommaire du devis des ouvrages à exécuter pour la construction du Monument National de Waterloo » (33).

Dès lors, l'emplacement avait donc été fixé et ne fut plus modifié.

Quelques jours plus tard, Visquin était chargé de signer tous contrats relatifs à l'achat de terrains sur lesquels devait être érigé le monument, ainsi que l'indique le document suivant :

« La Haye, le 27 septembre 1819.

« Le Ministre d'État chargé par intérim du portefeuille du Ministère du Waterstaat et des Travaux publics.

(33) Extrait du Journal général des Pays-Bas, publié par le Journal de la Belgique du mercredi, 8 septembre 1819, à la date de Bruxelles, 7 septembre.

« En vertu de l'Arrêté Royal du 8 août 1819, N° 3, Arrête M. Visquin (sic), Ingénieur en chef, préposé au service des bâtiments civils à Bruxelles, est délégué spécialement à l'effet de, pour et au nom du Gouvernement, signer tous contrats ou actes concernant l'acquisition de terrains (sic), sur lesquels doit être érigé le monument de Waterloo.

Le Ministre d'État susdit

(s.) Repolner van Driel, etc. » (34).

Un arrêté royal en date de Bruxelles, 11 juin 1819, modifié par celui du 8 août suivant, avait commissionné le ministre en question d'acheter, pour le compte du Gouvernement, le terrain sur lequel devait être construit le monument, et pour l'acquisition duquel il fut prévu un crédit de 6500 florins. Cette somme était basée sur l'évaluation donnée par une vente provisoire passée entre le notaire Thomas de Bruxelles et divers propriétaires de ces terrains sis au Champ de la Haie-Sainte ou de la Croix sous Braine-l'Alleud ; Charles Joseph Arnaudou, L. Lévrard, J. X. Fortemps, H. Tumerelle et son épouse Marie Catherine Gilbert et consorts.

Ces contrats avaient été ratifiés le 18 août et les actes de vente définitifs devaient être passés incessamment (35).

La signature du contrat définitif eut lieu le 9 décembre. Par celui-ci, la dame Lucie Françoise Boucqueau épouse d'Hubert Tumerelle, fermier à Thines, Louis Everard, Eléonore Everard épouse de François Xavier Fortemps, notaire royal résidant à Wavre, vendaient, cédaient, abandonnaient et délaissaient « la partie de biens située sous la commune de Braine-Lalleud en la campagne du Champ de la Croix près de la Haie-Sainte à l'endroit où doit s'élever le grand monument qui doit servir à rapeler la gloire de la journée du dix-huit juin 1800 quinze, ce accepté par M. Jean Baptiste Visquin, ingénieur en chef du Waterstaat, acquéreur pour et au nom du gouvernement de S. M. le Roi des Pays-Bas... ».

(34) Archives générales du Royaume, Arch. Notariales de la province de Brabant, 1819.

(35) Id., id.

La superficie vendue représentait un total de 2 hectares, 33 ares, 22 centiares, valeur en florins : 5552,31 (36).

Puis, brusquement, il n'est plus question de Vifquin ni de son projet, relégués dans l'ombre la plus épaisse comme la Société de Waterloo !

Le 2 août 1820, le ministre van Driel invite en effet l'architecte en chef des palais royaux et bâtiments de l'État, Vander Straeten, à « établir un devis pour un monument à placer dans les plaines de Waterloo » (37).

Pour quels motifs un nouveau projet vint-il supplanter celui de Vifquin ? Il y eut là évidemment une série de tractations sur lesquelles il nous manque des éclaircissements. Voici ce qu'on pourrait supposer. Vifquin proposait un monument en pierre auquel Vander Straeten, sans doute, substitua un cône de terre, d'où triple épargne réalisée sur la main d'œuvre la matière et le transport. Ceci ne pouvait manquer de flatter un gouvernement qui nous-sait le souci de l'économie jusqu'à supprimer les salves d'artillerie aux anniversaires royaux (38).

On prendrait la terre sur place et l'on en ferait une sorte de tumulus conique surmonté d'un lion.

Nul ne s'avisait, semble-t-il, de ce que ce geste renfermait de vandalisme et de sacrilège ; vandalisme pour ce qu'il défigurait à tout jamais la partie la plus célèbre du champ de bataille, sacrilège parce que cette terre était pénétrée de cadavres (39).

L'enlèvement des terres nécessaires fit l'objet de deux actes, passés le 6 juillet 1821 et le 18 octobre 1823 par devant le notaire Thomas, le premier entre le fermier de la Haie-Sainte, Martin Viseu, M^e Nicolas Jean Rouppe,

(36) *Archives Générales du Royaume. Arch. Notariales de la province de Brabant, 1819.*

(37) *Archives du Ministère des Travaux Publics.*

(38) *Journal de la Belgique, 27 août 1819.*

(39) « Il entra comme matériaux dans la bataille cent mille charrettes de terre et dix-mille cadavres, (Lettre reproduite par Méry et Bouthéon, Waterloo). C'est là une simple figure. Le nombre total des tués s'éleva pour les trois armées en présence à 10 ou 11 000. Bien des cadavres furent certainement inhumés entre l'emplacement du Lion et la Haie-Sainte, mais ailleurs aussi.

jurisconsulte à Bruxelles, représentant le comte de Velthem (40), propriétaire de la dite ferme, et l'architecte Vander Straeten, le second entre Jean Pierre Ignace Germain, référendaire au Conseil d'État et le comte de Velthem.

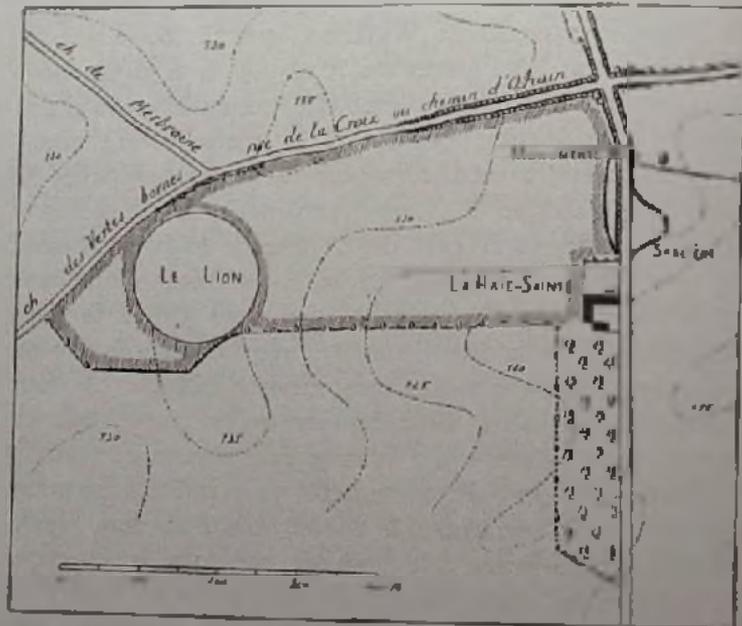
Le premier de ces actes stipulait que « pour ériger le grand monument de Waterloo, que S. M. le roi des Pays-Bas veut faire élever sur le champ de la Croix, sous la commune de Braine la leux (sic) on aura besoin d'une grande quantité de terre et qu'il est absolument nécessaire de prendre cette terre sur le terrain qui longe le pavé de Waterloo à Namur (chaussée de Bruxelles à Charleroi) depuis le coin du chemin de Wavre à Braine la leux, jusqu'à la cense de la Haie-Sainte, que dans cette étendue de terrain se trouvent des pièces de terre dépendantes de la ferme susdite, que M. de Velthem ne pouvant vendre ces pièces sans anéantir sa ferme, le sieur Rouppe, en qualité dite, consent qu'on puisse enlever sur les dites pièces toute la superficie nécessaire pour la confection du cône du monument, de manière néanmoins que le terrain sur lequel le déblai aura lieu, sera régalé en pente douce jusqu'à la chaussée, sans que la superficie puisse être en contre-bas de la dite chaussée. Toutefois, le fermier sera indemnisé... quel que soit l'état des travaux à exécuter par le Gouvernement et dans le cas même que ceux-ci n'auraient pas été commencés. » (41).

Le plan figuratif qui accompagnait ces actes ayant été égaré, nous avons dû nous contenter des indications évidemment moins précises données par le plan du champ de bataille par L. Cotton, publié en 1845, et sur lequel sont indiquées les limites du prélèvement des terres. Ce plan correspond d'ailleurs au tracé de la carte au 20.000^e levée par l'Institut Cartographique en 1865. D'après ces documents, le terrain est borné à l'E. par la route de Bruxelles, le jardin et les bâtiments de la Haie-Sainte, au S. par une haie qui va de l'angle S. O. de l'aile occidentale

(40) Charles Henri Ghislain Baet de Lombek, comte de Velthem, chambellan de l'Empereur d'Autriche, résidant à Bruxelles, rue des Longs Chariots, N^o 1363.

(41) *Arch. Gén. du Royaume. Arch. notariales de la province de Brabant.*

de cette ferme jusqu'à une centaine de mètres du Lion, puis par un talus et de nouveau par une haie qui aboutit perpendiculairement au chemin des Vertes-Bornes, enfin au N. O. et au N. par ce chemin lui-même et celui d'Ohain, dit rue de La Croix.



Les environs de la Haie Sainte en 1815, d'après le plan de W. B. Croon et la carte au 20.000^{ème} de l'Institut Cartographique. Croquis indiquant la surface, entre les haieures, sur laquelle ont été prise les terres pour la construction de la Butte du Lion.

La surface ainsi délimitée est approximativement de 11 hectares et demi. En admettant d'autre part que la butte ait 40 m. 50 de hauteur et 520 m. de circonférence à la base, il suffit d'un simple calcul (42) pour trouver que

(42) Il faut tenir compte, bien entendu, dans ce calcul de l'enlèvement des terres, de la superficie de la base du cône, et dans celui du volume de la butte, de la colonne de maçonnerie centrale destinée à supporter le Lion et son piédestal.

Le terre du monument Gordon doit également être décompté de la surface sur laquelle furent prélevées les terres.

La butte fut élevée sur un petit plateau de 135 à 130 m. d'altitude, c'est à dire sur le point le plus élevé de la position anglaise.

l'épaisseur moyenne de la terre enlevée sur cette superficie fut d'environ 2 m. 50. L'enlèvement des terres destinées à édifier le monument a fait disparaître le célèbre chemin creux d'Ohain en lui enlevant sa berge méridionale. Du même coup, la terrasse qui dominait au N. les bâtiments de la Haie-Sainte a été considérablement abaissée.

Pour avoir une idée de l'aspect de cette partie du champ de bataille en 1815, transportons-nous sur la chaussée de Bruxelles, devant la ferme. En cet endroit, la grande route montant vers le N., traversait la crête du plateau de Mont-Saint-Jean dans une tranchée assez profonde dont il subsiste encore quelques traces. Il y avait là, presque en face du jardin de la ferme, un talus à pic avec l'excavation d'une sablière. Cette petite carrière, qui existait déjà au 18^e siècle, et dont on pouvait encore voir les vestiges il y a quarante ans au pied du monument des Hanovriens, était surplombée par un talus à pic de 12 m. de haut, duquel partait une rangée d'arbres et d'arbustes courant parallèlement au chemin d'Ohain, dont elle était distante d'une centaine de mètres. Cette sorte de haie vive avait une longueur d'environ 150 m. Là étaient embusquées, le jour de la bataille, les compagnies avancées du 95^e régiment anglais — les Riflemen aux habits vert sombre. C'est aussi près de cette haie naturelle que fut tué vers 2 heures de l'après midi, d'une balle dans la tête, le lieutenant-général Sir Thomas Picton.

Cette haie était plantée au sommet d'une levée de terre. A l'angle S. O. du carrefour de la chaussée et du chemin de traverse, et sur le bord méridional de celui-ci, on voyait l'arbre dit de Wellington, qu'un « vandale enthousiaste » acheta et enleva en 1818 pour l'emporter en Angleterre, où il le débita en menus objets. Ce geste malencontreux devait être suivi, hélas, de bien d'autres, plus graves.

A partir du carrefour, vers l'E., le chemin de traverse montait en pente presque insensible, de telle sorte qu'il se retrouvait bientôt à peu près au niveau du sol avoisinant. Sur une distance de 700 m., il était bordé au S. d'arbres et de buissons clairsemés, et de place en place, d'un bout de haies d'épines ou d'un bouquet de saules têtards, au N. de buissons bas ou de haies.

Au N. du carrefour, la chaussée était encore légèrement en déblai sur une centaine de mètres. On n'y rencontrait aucune habitation avant d'arriver à la ferme de Mont-Saint-Jean, si ce n'est, à peu de distance du carrefour, sur l'accotement occidental, une chaumière dite la maison Valette.

Au S., le talus oriental de la chaussée se terminait brusquement à la sablière, et le talus occidental au jardin de la Haie-Sainte. Le terre des monuments élevés à cet endroit en 1817 et 1818 montre exactement ce qu'était, en 1815, la profondeur du déblai.

A l'O. du carrefour, enfin, là où passe aujourd'hui un tramway devant une rangée de guinguettes, s'ouvrait, il y a cent quinze ans, une tranchée étroite, profonde de 4 à 5 m. entre ses talus à peu près verticaux : c'était le célèbre chemin creux de la légende hugolienne. Sur une longueur qu'il est malaisé de fixer, mais qui devait être supérieure à 100 m., le chemin était très profond, et l'on n'y pouvait descendre que par des raidillons assez sinueux (43).

A cette transformation des environs du carrefour des Quatre Chemins est venu s'ajouter l'envahissement de bâtisses qu'a fait sortir de terre l'afflux de plus en plus considérable des touristes, en sorte qu'il est actuellement très difficile de se représenter l'aspect véritable du champ de bataille en 1815.

On veut que Wellington se soit exclamé, en revoyant la plaine de Waterloo quelques années plus tard : — On m'a gâté mon champ de bataille !

Les registres des déclarations des étrangers conservés aux archives de la ville de Bruxelles, ainsi que les travaux de Galesloot et les journaux de l'époque, permettent de fixer d'une manière certaine dix-sept passages du général anglais à Bruxelles, le premier, le 19 avril 1816 et le dernier avant l'achèvement du monument, le 3 août 1825, ainsi que deux visites qu'il fit à Waterloo, la pre-

(43) *Plan du Champ de bataille de Waterloo dit de la Belle-Alliance* par W. B. Craan, 1816. — *Relations de combattants anglais dans les Waterloo Letters*, (Londres, 1861).

mière le 26 novembre 1818 avec Metternich, la seconde le 1^{er} octobre 1821. Mais lors de son dernier passage dans la capitale, Wellington poussa jusque Namur et dut ainsi traverser le champ de bataille alors que les travaux étaient déjà avancés. Le fait est donc matériellement possible.

Par lettres ministérielles du 7 décembre 1820 et du 25 janvier 1821 (44), le statuaire malinois Van Geel avait été chargé d'exécuter le modèle du Lion, ce qu'il fit dans les locaux de l'École des Minimes, à Bruxelles (45).

D'après une maquette conservée dans les caves du Musée Royal de peinture, rue de la Régence, Van Geel aurait d'abord modelé un lion quelque peu différent de celui qui couronne aujourd'hui la butte dans ce projet, l'appendice caudal du Lion qui donna lieu, il y a quelques années, à tant d'articles de presse, était relevé. Mais il n'est pas douteux que le Lion fut coulé tel qu'on le voit maintenant et qu'on peut mettre au rancart la légende d'après laquelle les soldats du corps de Gérard en route pour Anvers, en 1831, auraient brisé la queue en panne du Lion de Waterloo.

D'une vérification faite sur place en 1901, il résulte que le Lion, en fonte de fer, et non en bronze — des canons français comme le croient encore beaucoup de personnes — a été coulé en plusieurs pièces. Or, il suffit d'examiner la façon dont une de ces pièces, la queue, se rattache à la croupe, d'étudier de près les joints, l'assemblage, pour se convaincre qu'il n'y a eu là aucune modification. Bien plus, et ceci est décisif, dans le socle sur lequel repose le Lion, socle coulé d'une pièce, il existe des salots « vœux de fente », c'est à dire ménagés dès l'origine, faisant corps avec ce socle, et destinés à fixer les griffes et l'extrémité de la queue (46). Les établissements John Cockerill, à

(44) *Archives du Ministère des Travaux Publics*.

(45) Louis Van Geel (1789-1852) fut élève de David et obtint en 1811 le 1^{er} prix de sculpture à Paris pour sa statue « la mort d'Épaminondas ». En 1816, il devint statuaire attitré du prince d'Orange. On lui doit les sculptures de l'ancienne porte Guillaume à Bruxelles et de nombreux bustes de personnalités princiers.

(46) Voir dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et curieux*, N° 938, du 20 juillet 1901, un intéressant article de M. Roghaert-Vaché à ce sujet.

Seraing, furent chargés de fondre le Lion. D'après leur soumission, approuvée le 20 février 1823, le Lion en fonte de fer ordinaire, devait être coulé en neuf pièces (47).

Ce Lion n'a rien d'héraldique. Van der Laars, qui paraît avoir épuisé le sujet en ce qui concerne les Pays-Bas, ne figure pas un lion dont l'attitude puisse être comparée à celle du Lion de Waterloo. Que d'ailleurs, le lion néerlandais est toujours rampant, c'est à dire dressé sur ses pattes de derrière exception faite pour les armoiries frisonnes (48). D'après Tarlier et Wauters c'est une symbolique représentation de l'Angleterre et des Pays-Bas (?).

Les travaux pour l'érection de la butte commencèrent en 1824 et furent achevés en deux ans (49).

Au moyen de briques cuites sur place, on éleva d'abord une colonne de maçonnerie destinée à supporter le lion et son piédestal, dont la masse eût, sans cette précaution, fait céder une simple plate-forme en terre.

La butte, on l'a vu, mesure 40 m. 50 de haut et 520 m. de circonférence à la base, ce qui lui donne un volume total de 280.614 mètres cubes en y comprenant la colonne maçonnée. Elle fut érigée au moyen de terres enlevées comme on l'a vu, et transportées, pour la partie inférieure, au moyen de tombereaux qui circulaient en décrivant une hélice. Ce transport fut confié au sieur Chapel, qui toucha, pour l'exécuter, 3.300 florins (50). Pour la partie supérieure, une tradition, rapportée par Tarlier et Wauters, veut qu'on ait recruté une quantité de botteresses liégeoises qui se servirent de leur hotte (51).

(47) Archives du Ministère des Travaux publics.

(48) T. Van der Laars, *Wapens, vlaggen en zegels van Nederland*, Amsterdam, Jacob van Campen, 1913.

(49) *Journal de Bruxelles*, N° 200, samedi, 24 juillet 1824 : « le monument de Waterloo occupe le premier rang parmi les travaux entrepris depuis la dernière session... »

(50) Archives du Ministère des Travaux publics. — La hauteur de la butte demeurerait donc, à peu de chose près, celle que lui avait donné le projet Visquin, c'est à dire 39 m. 78.

(51) La botteresse est un type essentiellement liégeois. C'est, à l'origine, la revendeuse de charbon au détail. La tête entourée d'un mouchoir, les épaules ployant sous une grande hotte de bois



Appareil pour placer le Lion de Waterloo.
Lith. de Jobart d'après un dessin de Bertrond.
Cabinet des Planches de la Bibliothèque Royale.

De Cloet écrivait, en 1825, dans son *Voyage pittoresque au Royaume des Pays-Bas* : « Ce monument sera surmonté d'un piédestal supportant un lion colossal en fer de fonte. Les travaux sont assez avancés pour qu'on puisse en fixer le terme à l'été prochain... ».

Le piédestal de pierre bleue, exhaussé de trois degrés, et d'une hauteur de 6 mètres, fut confié au sieur Drapier. Il porte pour toute inscription la date XVIII Juni MDCCCXXV. La colonne de maçonnerie et le piédestal revinrent à 30.000 florins.

Enfin, le 28 octobre 1826, le Lion fut hissé sur son piédestal. Un curieux dessin de Bertrand, lithographié par Jobard, montre de quelle manière s'exécuta cette opération assez compliquée : le Lion, haut de 4 m. 50 et long d'autant, pesait en effet 28 tonnes.

Aussi étrange que cela paraisse, c'est par un simple entrefilet de quelques lignes que le public fut averti de l'achèvement du monument, après quoi les journaux semblent avoir fait, autour du Lion, la conspiration du silence, et l'on n'y trouve rien qui puisse faire croire à une inauguration solennelle, officielle ou quelconque.

Voici, textuellement, le communiqué du *Journal de Bruxelles* du dimanche 5 novembre 1826 :

« Samedi dernier, au soir, le lion colossal élevé dans « la plaine de Waterloo » a été entièrement placé sur sa base. « On monte jusqu'au piédestal par une pente en spirale « presque insensible, mais pour élever les pierres nécessai- « res et les diverses pièces de cette masse énorme, on a « pratiqué une montée directe qui existe encore. On croit « qu'incessamment on appliquera sur cette pièce de fonte « une couleur afin de la préserver de l'oxidation... ».

La butte était à l'origine parfaitement nue. Une lettre du 25 octobre 1827, conservée dans les Archives du Ministère des Travaux publics, nous apprend même que, de l'avis des experts il n'était pas nécessaire de planter la

et d'oser, la « bottresse de Lidje », prompt à la répartie, bravait dans son palais l'honnêteté, forme le sujet d'innumérables anecdotes d'un sel tranchement gaulois.



Centre du Monument de Waterloo, d'après une lithographie de Jobard dans le *Journal de Bruxelles* Calame des Éditions de la Bibliothèque Royale

montagne, car ce travail empêcherait dans la suite de voir le monument (sic!).

Les mêmes experts n'avaient pas prévu (on ne peut tout prévoir même si l'on est expert) l'affaissement partiel de la « montagne » et les affreuses crevasses et lézardes qui en résulteraient et auxquelles on crut remédier en la plantant de genêts. C'est pour le coup que le Lion dut perdre tout son prestige parmi cette floraison jaune d'ailleurs charmante.

On renonça donc aux genêts. A la suite d'un éboulement survenu en 1904, la montagne fut réfectionnée, ensemencée de luzerne, de trèfle et de concou... et il y poussa des vaches. Oui, tout un temps — que nous avons connu — de paisibles ruminants appartenant au gardien du monument, s'exercèrent à garder leur équilibre parmi les pentes gazonnées.

Cela n'empêcha point d'ailleurs les terres de s'affaisser encore.

Entre 1826 et 1863 — nous manquons de précisions à cet égard, on remplaça la rampe en spirale dont parle le *Journal de Bruxelles*, par un mauvais escalier de maillons bruts, mal établis, mal fixés, au moyen desquels on pouvait atteindre directement à la plate-forme en faisant preuve de sang-froid et d'un pied montagnard.

Il y eut encore, vers 1859, un escalier moitié en terre, moitié en bois, glissant au possible et pire que tout le reste (52).

Au lieu de rétablir la spirale ancienne comme il avait été proposé, l'administration se décida pour un escalier de pierre de 226 marches avec gardes-corps qui bordent également la plate-forme. Cet escalier, de 87 m. de long et dont la dernière marche est à 43 m. 20 (53) du sol, fut ouvert au public le 1^{er} août 1863.

Les 140 bornes de pierre qui entourent le pied de

(52) C'est peut être le même, décrit ici par Tarlier et Wanters.

(53) Ce chiffre est-il bien exact ? Nous l'extrayons d'un document des Archives du Ministère des Travaux Publics, mais on a vu que la butte avait primitivement 49 m. 50. Fut-elle exhauscée ? C'est ce que nous ne saurions dire.

la butte, datent de l'époque de sa construction. Une petite maison, dans le jardin de laquelle s'ouvre l'escalier, est l'habitation du gardien, dont le premier en titre fut le caporal D. Vernemmen, probablement un combattant de Waterloo, nommé par arrêté du 6 mars 1829 (54).

De la plate-forme du Lion, la vue est naturellement très étendue. Par un temps clair, le Palais de justice de Bruxelles (18 Km. au N.), les établissements Chassart qui confinent au champ de bataille de Ligny (20 km. au S. E.) le tilleul de Sainte-Anne, peu éloigné des Quatre-Bras (10.5 Km. au S.) sont parfaitement visibles. Par contre, le relief du sol disparaît presque entièrement à cette hauteur. Un pli du terrain cache cependant le village de Plancenoit, très rapproché.

Le terrain sur lequel s'érige le monument fut racheté à la Hollande, en 1831, par les puissances alliées, puis donné à la Belgique sous certaines conditions et notamment celle qui spécifie, qu'aucune partie de ce terrain ne peut être consacrée à des fins mercenaires.

A plusieurs reprises, des personnalités belges proposèrent la démolition du monument. Faut-il les louer ou les blâmer de cette initiative que certaines influences étrangères n'eussent certainement pas manqué de faire échouer ? Tout bien pesé, et puisque dans l'esprit des masses, le Lion représente au moins autant l'héroïsme des vaincus que le triomphe des vainqueurs, que d'autre part le Lion a sa part dans l'afflux des touristes, acceptons le comme faisant partie intégrante de la physionomie de nos plaines brabançonnaises.

(54) Arch. du Ministère des Travaux Publics.

Feux de S. Martin.

(LOUIS STROOBANT).

L'usage des feux de S. Martin tend à disparaître.

Voici quelques exemples dont aucun n'est compilé.

A propos de ces feux, signalons l'article important paru dans *Ous Vollesteren*, 1888, p. 74 et 193.

Trelemont. Au *Grepenberg* les pépinières ont paru être enflammées à la S. Martin.

Le jour de S. Martin les enfants se procurent de la paille et des fagots. Il se rendent en cortège, deux par deux, au *Grepenberg*, au-delà de la gare du chemin de fer et y font un grand feu en chantant :

Sinte Melten brandt zijn verken.

(S. Martin brûle son cochon), ce chant se répète jusqu'à la rentrée en ville (1).

Rodelange (Limbourg). On y allume le feu de S. Martin au *Vannekam* (?). Cette pratique a pour but de se procurer une bonne récolte de pommes de terre.

Florenville (Liège). Les gamins vont mendier la paille pour allumer le feu de S. Martin qui a lieu en dehors du village sur la grand'route. Les passants sont obligés de leur donner une obole pour la réussite des récoltes de pommes de terre.

Alost (Fl. Orient.). Le jour de S. Martin, 25 à 30 jeunes gens se réunissent et munis d'une civière, vont de porte en porte et chez les fermiers, chercher un ou plusieurs fagots. Ils se rendent *in de gestons*, en dehors du village où le hûcher est allumé. Ils dansent en rond autour du feu en chantant :

(1) Wauters Jean, *Les Feux de la Saint Martin à Trelemont*, Folklore Brabant, 5^e année, N^o 25, p. 29.

*Sinte Mette lag op den block
Wilde niet geven (bis).
Sinte Mette lag op den block
Wilde niet geven
Sloaf t'en op.*

Bruges. La veille de la S. Martin un individu se déguise en diable et muni d'une lourde chaîne pénètre à l'improviste dans la maison, pour effrayer les enfants auquel il distribue ensuite des sucreries.

Les enfants chantent :

*Sinte Marte s' avond de terre gaat mede naar Gent
En als mijn moeder konke bakt wij zijn der bij of ontrent.*

Mair (Anvers). Les enfants vont demander des fagots de porte en porte et en font le hûcher de S. Martin.

Casterlè et Lichtaert (Campine). Même coutume. Les enfants vont en cortège et chantent :

Sinte Marte, Sinte Marte, Jo, Jo.

Merxplas (Campine). Les enfants chantent à la S. Martin :

*Sinte Marte, geeft mij nen appel
Geef mij nen gehaelen,
Ik zal hem deelen
Geef mij nen halven
Ik zal hem dalven,
Geef mij een Craabliers (?)
Ik smeal ze int vier.*

Hoogstraeten (Campine). On renouvelle à la S. Martin les baux des champs cultivés.

M'estmalle. On y allumait le feu de S. Martin, sur un champ élevé, entre Zoersel et S. Antoine. On dansait autour du hûcher en se tenant par la main ou chantant :

*Vandaag is 't Sinte Marten
Morgen is het de kruk
Wij zingen uit goeder herte
Daar is nog wel een goede vrouw
Die ons nog wel wal geven sou*

*Een houtje of een turfke
Dat gaat in Sinte Mertens kurfke
Hout, hout
Sinte-Mertens vier is koud.*

Furnes. Les enfants sortent le soir en cortège en chantant :

*Saint Martin
Boule, boule, boule.*

Cette même coutume est célébrée dans le Nord de la France. La S. Martin inaugure le travail à la lumière.

Stambert. Le grand feu est allumé le soir de la S. Nicolas au tombeux qui est le lieu le plus élevé du village.

Maeseyck. Aux environs de Maeseyck et de Maestricht les enfants, munis de torches de résine, sortent le soir de la S. Martin en chantant :

*Sinte Mette
Brand zijn verke.*

Oelen (lez Herenthals). On y allumait un feu dans le bois, la veille de la S. Martin. On a observé qu'un grand chien noir vient chaque fois s'asseoir près du feu.

S. Martin-Pissenacken. S. Martin est le patron de la paroisse. On lui offre des jambons et autres victuailles qui sont vendues publiquement après la messe. Dans ce village existe une fontaine curative réputée. Une paysanne y ayant puisé de l'eau rencontra un mendiant qui lui demanda à boire. Elle le laissa boire, mais grande fut sa stupéfaction lorsqu'elle s'aperçut que l'eau s'était changée en vin. Ce mendiant était S. Martin en personne. A minuit les cloches de la chapelle sonnent d'elle-même à toute volée et l'église est illuminée.

Un peu partout en Campine on fait de grands feux dans la soirée de la S. Martin. Ces feux ont lieu dans les champs pour conjurer le sort.

Rmsberg-Duringsfeld, II, 274 dit que le jour de S. Martin évêque on jette aux enfants des pommes, des noix, *in de gnabbel*.

S. Martin leur demande d'abord :

*Is hier iemand quaed ontrent
oft die Sinte Marten kent ?*

* * *

Nous n'avons nullement le projet de rechercher ici l'origine des feux de S. Martin. Le culte de ce Saint fut particulièrement en honneur chez les Franks. Il y aurait détroné Wotan. On sait que les églises dédiées à S. Martin sont généralement très anciennes. En West-Flandie trois églises sont dédiées à S. Martin, en Frise dix, plusieurs dans le Brabant hollandais. On raconte que les feux de S. Martin rappellent les brasiers dans lesquels S. Martin brula les idoles des payens ?

Dans le Limbourg on rapporte que les feux de S. Martin s'allument pour la cloture des champs et actions de grâces pour la réussite des récoltes de l'an prochain.

D'autres ont supposé que ce sont des survivances d'une fête païenne célébrée jadis à l'entrée de l'hiver en l'honneur de Wotan que l'on figure en jeune guerrier, casqué d'or vêtu d'un manteau et assis sur un cheval blanc.

Rmsberg-Duringsfeld donne le texte de plusieurs chansons enfantines de la S. Martin.

Le christianisme ne pouvant déraciner ces coutumes païennes, les consacra. Il bénit les feux et les torches avec lesquels les paysans parcouraient les campagnes. Ces courses étaient ordinairement suivies de danses.

Le feu de la S. Jean était allumé en grande pompe au solstice d'été. Cf. Sauval, *Antiquités de Paris*. L'abbé Lebeuf publie en 1749 et 1751 des textes qui prouvent qu'on y brûlait en grand nombre des chats vivants. La S. Jean est une fête solaire.

Pouvons nous demander aux abonnés du « Folklore Brabançon » de vouloir bien communiquer à la Revue, les coutumes de la S. Martin dans la localité qu'ils habitent ?

Le Carnaval à Yves-Gomezée.

JULES VANDERTUSE.

Jadis, le jour du mardi gras, il y avait, à Yves-Gomezée (arrondissement de Philippeville) plusieurs *sos-ses* (groupes) qui circulaient dans la localité. Nous allons passer en revue, les principaux.

Les « rûjeûs » (rémouleurs).

Le premier groupe qui se mettait en route, était celui des *rûjeûs*. Les participants, toujours très nombreux (une vingtaine au moins, on en a déjà compté soixante), se réunissaient à leur local, lequel était différent de celui des autres groupes.

Ils portaient tous, au dos, un sac de soldat. Comme couvre-chef, ils avaient un chapcau mou transformé en tricorne dont chacune des trois pointes était garnie de floches en papier. De plus, le « chef rûjeû » endossait une espèce de cache-poussière. Seule, une petite meule constituait leur outillage.

Partout où ils se présentaient, nos gais lurons s'emparaient des couteaux, riseaux et autres objets pourvus d'un taillant, et, sous prétexte de les aiguïser, les rendaient inutilisables.

On leur donnait un peu de monnaie pour qu'ils aillent exercer leurs talents ailleurs.

Les *rûjeûs* avaient un chant pour annoncer leur arrivée. Le voici :

I.

En roulant ma brouette (1)
Dans ce pays-ci,
Je bois un' chopinette,
Je chante et je ris.

(1) Contrairement à ce que ce vers pourrait laisser supposer, la meule n'était pas transportée sur une brouette, mais attachée au dos de quelqu'un, au moyen de lanières, comme une hotte. C'est, du moins, ce qui avait lieu vers 1880 et postérieurement. Il en était peut-être autrement avant cela.

II.

En roulant ma brouette,
Je cris bien haut
À tout's les demoiselles :
« Apportez vos ciseaux ».

L'un de mes témoins, né en 1855, ajoutait au deuxième couplet, un cinquième et un sixième vers. C'est, évidemment, une erreur. Ces deux vers, que je reproduis ci-dessous, faisaient, vraisemblablement, partie d'un troisième couplet, oublié.

Et tout's ces jeunes dames,
Je repasse aussi.

Outre un peu de monnaie, les *rûjeûs* recevaient, au cours de leur tournée, du lard et des œufs qui servaient à la préparation d'un repas en commun, qu'ils prenaient à leur local.

Ce groupe était toujours le plus important et le plus uni. Il cessa de paraître vers 1890.

Les « tchauderlis » (chaudronniers).

Les six à dix personnes composant ce groupe, portaient, l'une une *igu'note* (petit foyer portatif monté sur trois pieds et dont le feu était activé au moyen d'un soufflet) ; une autre, un soufflet, ou un marteau, ou un fer à sonder, ou de vieux chaudrons, de vieilles casseroles, etc.

Pour attirer la clientèle, ils chantaient les couplets ci-après :

I.

Je suis parti de la belle Carthagie,
De la troupa de la Auvergnat.
Je regarda si j'avais mes guenilles,
Et puis, de là, je vais travailla.

Refrain :

Fondons des boutons,
Des cuillers et des plombs,
Un bras de bénitier,
Un bras de saladier.
Au père rourou, pèreou, pèreou, pèrene.
Au père rourou,
Monsieur Lebas, au père rourou.

II.

Bonjour aimable et jolie demoiselle,
N'avez-vous rien à racommoda ?
Que voulez-vous racommoda, dit-elle.
Un pèlona (*poëlon*), une lanterna ? *Refrain*.

III.

Et vote cass'role qu'est pendue par derrière,
Ne faut-il pas la rapièç'tafa ?

Ces couplets m'ont été chantés par un vieillard né en 1849. Un autre, ayant vu le jour en 1855, et doué d'une excellente mémoire, s'en rappelait quelques bribes. Dans ces conditions, on peut conclure, semble-t-il, que cette chanson est tombée en désuétude vers 1870-75. C'est aussi l'avis des deux anciens précités. Le troisième couplet est incomplet et je n'ai pu le reconstituer en entier.

Les « tchanderlis » réparaient les chaudrons, poêlons et autres objets que les habitants voulaient bien leur confier. Un peu de monnaie les récompensait de leur travail.

Ceux qui se soustraignaient à cette espèce de mendicité traditionnelle, étaient châtiés d'une façon ou d'une autre. Par exemple, si les membres du « sosse » parvenaient à mettre la main sur un seau du récalcitrant, ils le trouvaient.

Ce groupe a survécu à son chant et ce n'est que vers 1890 qu'on peut situer sa fin.

Le médecin.

Ce personnage parcourait la commune, monté sur une charrette tirée par un cheval ou poussée par quelques hommes. Habillé d'une façon convenable, il était coiffé d'un « chapeau buse » et portait des lunettes. Des aides, ainsi que des malades, l'accompagnaient.

Quand le groupe faisait une halte à quelque carrefour, le pseudo médecin débitait son petit boniment. Ensuite, il faisait prendre à l'un de ses malades, un peu de poudre dans un verre d'eau. A l'instant même, le gaillard

se sentait beaucoup mieux et pour prouver que les souffrances étaient disparues, notre disciple d'Esculape prenait un maillet et en frappait le patient dans le dos et sur le ventre. Disons, pour être vrai, que l'intéressé avait une planche posée sous son gilet, devant et derrière, ce qui fait qu'il ne ressentait pas les coups.

L'excellence du remède étant ainsi prouvée à toute évidence, les aides allaient vendre aux habitants, pour vingt ou vingt-cinq centimes, un petit paquet contenant de la sciure de bois ou une poudre quelconque.

Notre médecin possédait encore une autre spécialité.

Il vendait aussi des paquets pour expulser le ver silitaire. Afin de démontrer l'efficacité de son produit, il était accompagné d'un comparse qui avait, enroulé dans le fond de son pantalon, un étroit cordon d'une trentaine de mètres de longueur. Dès que cet individu avait avalé le médicament, il ressentait des douleurs dans le ventre. Par un petit trou existant au dit fond, le praticien lui retirait, à la grande joie des spectateurs, ce « ver » démesurément long, que l'on enroulait sur un petit treuil.

Qui aurait refusé d'acheter un produit dont les bien-faisants effets se faisaient sentir presque instantanément !

Groupes divers.

Certains étaient porteurs d'une hotte remplie de vieilles ferrailles. Quand ils entraient dans une maison, ils culbutaient le tout sur le pavé et commençaient à frapper à coups de marteau sur de vieux seaux et autres objets, provoquant ainsi un vacarme assourdissant. On s'empressait de leur donner un peu d'argent pour qu'ils s'en aillent ailleurs.

On rencontrait aussi, parfois, un montreur d'ours. Un homme, costumé tant bien que mal, représentait le pesant plantigrade ; un autre était « sauvage » et un troisième, dompteur. Ce dernier faisait faire certains exercices et danses, aux deux autres.

Parfois, des « tel'fats godets » apparaissaient et parcouraient le village.

D'autres individus, circulant isolément, vendaient des caramels, des aiguilles, du fil à coudre, du rirage, des cigares et autres menus objets d'usage courant dans un ménage.

Le traîneur de boulet.

Le dernier groupe était toujours celui du « train-neuf d'boulet ». Ordinairement, il comprenait sept personnes : un tambour, deux gendarmes, un soldat, deux femmes et le traîneur de boulet.

Jadis, les gendarmes, costumés, mais non coiffés du bonnet à poil d'avant guerre, étaient à cheval. Les pesants consiers nécessaires, leur étaient prêtés par les brasseurs de la localité. Mais sur la fin, par suite de certains abus, ce prêt n'avait plus lieu et nos pandores faisaient la tournée à pied.

Le soldat portait une vareuse rouge et un béret de même couleur.

Les deux femmes (hommes travestis) avaient un caraco, un jupon tronqué, un tablier de toile et un bonnet blanc lié sous le menton. Le nombre des femmes était parfois porté à trois ou quatre.

Le traîneur de boulet était vêtu d'un costume en toile, d'un blanc sale, sur lequel des cartes à jouer étaient attachées de telle sorte que pas le moindre morceau de toile n'était à découvert. Comme coiffure, il portait une espèce de couronne confectionnée également avec des cartes. Pour préparer ce costume, on mettait de côté, au cours de l'année, tous les vieux jeux de cartes des cabarets locaux. Le traîneur de boulet et les deux femmes avaient, en outre, la figure et les mains noircies. On employait, à cette fin, du noir d'Anvers délayé dans un peu d'huile. Comme on s'en doute, tout ce qu'ils touchaient était sali.

Enfin, jusque vers 1870-75, le traîneur de boulet avait, attaché à la cheville, un boulet en fonte d'environ huit centimètres de diamètre et pesant un peu plus de deux kilogs. Vers 1902, ce boulet fut remplacé par un autre, en bois, retenu au poignet par une corde de deux à trois mètres de longueur, que l'intéressé portait en bandouillère.

En cours de route, le traîneur tenait le boulet à la main. Ce n'était qu'en arrivant à proximité des cabarets ou des fermes, qu'il le déposait à terre et le traînait.

Ce groupe se réunissait vers cinq heures du matin, au cabaret lui servant de local, ordinairement chez Beurnonville, dit l'oguesé, où une soupe à la bière était offerte à

à tout le « sosse » par le tenancier. Ce léger repas terminé, on quittait le local et la tournée commençait. On se rendait, d'abord, à la *cuisse Dabolle*, à la *cuisse Rinnette*, à la *cuisse mon plési* et à la *cuisse de Fromont*. C'est là qu'avait lieu le déjeuner composé de jambon, œufs, pain et bière, offert par le maître de néans. Après s'être ainsi restauré, le groupe rentrait au village par *crèveccour*.

Dès que le « sosse » en question entrait dans une ferme ou un cabaret — et on n'en passait aucun — le soldat déchargeait son arme sur le traîneur, lequel tombait de tout son long, comme foudroyé. Les « femmes » qui l'accompagnaient, devaient s'empressement de le relever. Si les personnes se trouvant dans le cabaret parvenaient à devancer les « femmes » dans cette besogne, le « sosse » du traîneur devait leur payer un « pot » (deux litres de bière). Dès qu'il était relevé, le traîneur et ses « femmes » dansaient en faisant le tour de la place.

Dans chaque café, le « soldat » recevait gratuitement, du tenancier, un cigare ou une « petite goutte ».

Avant le passage du groupe du traîneur de boulet, tous les masqués pouvaient, sans bourse délier, boire un verre dans les différents cafés du village.

Toute personne masquée trouvée dans un café, par le « sosse » du traîneur de boulet, devait payer un « pot » à celui-ci. Aussi, dès que son approche était signalée, avait-on soin de s'éclipser.

Tout en faisant la tournée, les « femmes » et les « gendarmes » se présentaient dans toutes les maisons. Les premières recevaient des œufs, du lard, un peu de monnaie ; aux seconds, on donnait ordinairement dix centimes.

Parfois, le groupe était suivi de deux ou trois personnes pourvues d'une fourche et d'une pioche. Quand on se trouvait en présence d'un récalcitrant qui refusait de se soumettre à la loi commune, on épandait son fumier, on déparait sa cour, ou on exerçait une autre représaille quelconque.

Avec le produit de la quête, un repas en commun avait lieu, chez l'oguesé, à midi et le soir. L'argent reçu servait à couvrir les frais du grand feu, le dimanche suivant.

Jadis, le « sosse » du traîneur de boulet était com-

posé des chefs de jeunesse. Il fallait avoir « tiré au sort » pour en faire partie.

Il existait une gradation dans l'attribution des postes. On débutait par le rôle de « soldat » ; après cela, on pouvait être « femme » ou « gendarme » ; c'est seulement alors qu'il était possible d'accéder au poste de « traîneur de boulet », et, encore, ce dernier était-il en quelque sorte héréditaire. Il était presque toujours détenu par des membres d'une même famille. Quand l'un cessait, son frère ou son cousin le remplaçait.

Ainsi que nous l'avons vu, ce rôle, quoique envié, était très fatigant.

Le « sosse du train-neû d'boulet » s'est montré la dernière fois en 1924.

Mercredi des cendres.

Jadis, tous ceux qui s'étaient masqués la veille, pouvaient aller déjeuner gratuitement, avec des harengs à la daube, dans les cafés où le groupe des *râjeûs* et celui du *train-neû d'boulet* avaient leur local.

Cette coutume a pris fin vers 1860.

Grand feu.

Le dimanche suivant le mardi gras, un grand feu était allumé au lieu dit « su les crojètes ». Toute la journée, les jeunes gens, accompagnés d'un chariot, faisaient le tour du village. À chaque maison, ils recevaient un fagot, de la paille ou d'autres matières susceptibles d'alimenter le feu.

Le soir, on dansait autour du brasier qui avait été allumé par le bourgmestre.

À un moment donné, le « train-neû d'boulet » était poussé dans le feu, mais ses « femmes » avaient tôt fait de l'en retirer.

Vers 1872, chacun des deux brasseurs de la localité conduisait un gros tonneau de bière à proximité de l'endroit où le grand feu devait avoir lieu. Tout le monde pouvait en boire gratuitement. Ce don généreux a cessé vers 1882.

Après l'extinction du brasier, on vendait les cendres pour quelques pots de bière qui étaient bus par la jeunesse.

On peut reporter la disparition du grand feu, en tant que coutume régulière, vers 1890. Est-ce à dire qu'il n'y en a plus eu depuis ? Non pas. Parfois un groupe se forme encore pour faire revivre cet ancien amusement. Ce sont les derniers spasmes d'une tradition qui a réjoui nos aïeux et qui ne tardera pas à entrer définitivement dans l'oubli.

Causes de la disparition du carnaval.

Ainsi que nous l'avons vu, presque toutes les réjouissances du mardi gras, exception faite pour le « sosse du train-neû d'boulet », prirent fin vers 1890. Elles avaient déjà, depuis un certain temps, perdu de leur importance antérieure.

Ce déclin, précédant la mort, doit être attribué, d'abord au déplacement de l'industrie métallurgique, ce qui eut pour conséquence l'appauvrissement de la région ; ensuite, au fait que certains membres des différents groupes conservaient pour eux, une partie de l'argent reçu au cours des tournées, argent qui aurait dû profiter à toute la jeunesse.

Pendant quelques lustres du milieu du XIX^e siècle, Yves-Gomezée et ses environs connurent la prospérité. Des hauts fourneaux, actionnés par la force hydraulique, avaient été construits en 1812 et les années suivantes, à Froidmont, Yves et Fairoul ; les minerais étaient extraits sur place, une rivière traversait la région, tout s'harmonisait parfaitement.

Plus tard, quand la vapeur supplanta la force hydraulique, les industriels eurent tout intérêt à installer leurs hauts fourneaux à proximité des grandes stations, et l'un après l'autre, ceux rappelés ci-dessus, furent éteints et démolis : Fairoul et Yves en 1860, Froidmont en 1863. La forge d'Yves, dernier établissement de la région, fut supprimée en 1901.

Que représentait le « traîneur de boulet » ?

Parmi les autochtones interrogés, la plupart n'en savent rien ; d'autres répondent vaguement qu'ils ont entendu dire qu'il s'agissait d'un roi qui avait été condamné.

Un seul, né en 1855, a été affirmatif. Voici l'explication qui lui fut donnée lorsqu'il avait 18 ans.

Nous avons vu que le jour du mardi gras, différents groupes circulaient dans Yves-Gomezée. Vers 1856, date de la mise en exploitation du chemin de fer Walcourt-Florences-Philippeville, un employé d'une quarantaine d'années, qui était au service du baron de Cartier, directeur des trois hauts fourneaux prérappelés, voulut donner un peu plus d'entrain au carnaval d'Yves. À cet effet, l'idée lui vint de créer un nouveau «*sosse*» d'après le thème ci-après :

Un homme convaincu de bigamie, avait, de ce chef, été condamné aux travaux forcés. Après un certain temps d'incarcération, ce forçat s'évada et rejoignit ses deux femmes qui vivaient ensemble. La police, composée de deux gendarmes et d'un garde champêtre, se mit à la recherche du fugitif et perquisitionna de maison en maison. L'évadé, ainsi traqué, se sauvait avec ses deux femmes. Le garde champêtre tirait sur lui lorsqu'il l'apercevait.

Si ce dire répond à la réalité, l'origine du traîneur de boulet ne remonterait qu'à un peu plus de quatre-vingts ans.

Je me suis déjà renseigné au sujet de cette coutume il y a environ trente ans et, alors, certains m'avaient dit qu'elle représentait l'évasion d'un forçat, ce qui semble confirmer le récit que je viens de rappeler.

Coutumes analogues.

Une coutume ayant quelque analogie avec ce que nous venons de voir, avait encore lieu, vers 1870, à Mont-sur-Marchienne (arrondissement de Charleroi), lors de la ducasse communale.

C'était le «*jeu du boulet*». La scène se passait dans l'actuelle rue de l'église. Trois ou quatre concurrents participaient à l'épreuve, en même temps. Il s'agissait, pour eux, d'effectuer le trajet de l'église à la Place du Wez, en un moindre délai, en ayant attaché à la cheville gauche, au moyen d'une corde d'environ 60 à 70 centimètres de longueur, un boulet en fonte, de 8 centimètres de diamètre, semblable à ceux utilisés pour ramoner les cheminées, et

pesant un peu plus de deux kilogs. Afin de rendre le déplacement plus difficile, une corde bien tendue, à environ 15 centimètres du sol, barrait la route à un endroit donné. Ce n'était pas chose aisée que de faire passer le boulet au dessus de cette corde, sans le secours des mains.

Après cette première épreuve éliminatoire, les gagnants luttaient entre eux jusqu'au moment où il ne restait qu'un vainqueur.

Voici, encore, un petit fait historique faisant partie du même cycle.

En 1804, l'ogre de la guerre réclamait sans cesse de nouvelles victimes, et les levées de jeunes gens se poursuivaient sans relâche dans nos contrées.

Le patriotisme de nos campagnards pour la patrie française, n'était pas si débordant que d'aucuns se sont plu à le dire.

Parmi les peines prévues par les règlements militaires contre les insoumis, nous relevons :

À l'égard du réfractaire :

- a) Sept années de travaux publics ;
- b) L'envoi en garnison au régiment de Belle-Île, qui était une compagnie disciplinaire.
- c) À la seconde désertion, la peine du boulet. Les condamnés à cette peine traînaient un boulet de 8 (huit livres), attaché à une chaîne de 2 m. 50 de long (1).

(1) *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, t. XLVII (1912), p. 264

Etudes sur le Folklore Météorologique.

L. DUFOUR.

Note de la Rédaction. — Monsieur Dufour s'est spécialisé dans les problèmes de météorologie. Mais il s'intéresse aussi à l'histoire de la météorologie et à l'étude des conceptions humaines à l'égard des phénomènes météorologiques, y compris bien entendu les explications populaires. Pour cette dernière partie, il sollicite le concours des folkloristes, ou même des modestes observateurs locaux. Il aimerait surtout être renseigné sur ce qui se dit et sur ce qui se fait encore, dans le pays en particulier, à l'occasion des phénomènes météorologiques. Dans chacun de nos numéros, nous publierons une courte notice sur l'un ou l'autre météo. Nos lecteurs sont invités à recueillir, dans leurs souvenirs, ou éventuellement par enquête sur place, tout ce qui concerne le phénomène. Dans la bibliographie qui suivra chaque notice, M. Dufour fait connaître les ouvrages dénichés par lui pour la rédaction de sa notice. Il aimerait aussi qu'on lui signale éventuellement d'autres publications. Les lecteurs qui seraient disposés à seconder l'auteur dans sa tâche, peuvent s'adresser directement à lui (12, rue Wilhelm Kuhnén, Bruxelles 3) ou au siège du Folklor. Brabançon.

I. — L'Arc-en-ciel.

L'arc-en-ciel est le plus beau de tous les météores. Il résulte de la réfraction de la lumière solaire par les gouttes de pluie. Pour qu'il se produise, il faut donc qu'il pleuve et qu'en même temps le soleil soit visible, conditions généralement réalisées par temps à averses.

Théoriquement, un grand nombre d'arcs-en-ciel sont possibles. Pratiquement, on n'en a jamais observé que trois

avec certitude. Le premier, le plus brillant, se produit à l'opposé du soleil par rapport à l'observateur : c'est un arc de rayon angulaire égal à environ 42° dont le bord extérieur est rouge et le bord intérieur bleu ou violet. Le deuxième est situé du même côté seulement, son rayon angulaire est de 50° et l'ordre de couleurs renversé. Le troisième, analogue au premier, se trouve entre l'observateur et le soleil. Comme il est généralement très faible, la position qu'il occupe rend son observation difficile. Signalons en passant que le second arc-en-ciel s'appelle *werehoofd* dans la Flandre Occidentale (1).

L'arc-en-ciel a toujours frappé l'imagination des peuples. Les grecs en avaient fait l'écharpe d'Iris, messagère des dieux, et les chrétiens le gage de réconciliation donné par Dieu à Noé après le déluge. Presque partout son appellation a une origine religieuse : pont des dieux en Scandinavie, arc de Saint-Martin en Catalogne, arc céleste en Finlande, couronne de Saint-Bernard en Lorraine, roue de Saint-Jean, porte du Paradis en Wallonie, etc. Nous nous bornerons à ces quelques considérations sur son symbolisme en religion, le sujet est tellement vaste qu'il pourrait faire l'objet de plusieurs volumes.

Le folklore de l'arc-en-ciel est assez riche, en voici quelques exemples :

« Lorsque l'arc-en-ciel se montre le matin, décharge les bêtes de somme et repose-toi ; s'il se montre le soir, charge les bêtes de somme et mets-toi en route » (2).

« Arc-en-ciel du matin
Fait mouvoir le moulin.
Arc-en-ciel du soir
Fait mouvoir l'arrosoir » (3)

« Arc-en-ciel de matinée
Du laboureur finit la journée » (1)

« L'arc-en-ciel du soir
Fait beau temps paroir » (1).

« Regenboog in vroegen morgen
Baast den wakkeren boer veel zorgen ;
Regenboog 's namiddags laat
Blijde hij ter ruste gaet » (1).

« Een regenboog in den morgen,
Laat dan uw hartjen maar zorgen,
Een regenboog in den avondstand,
Leg dan uw hoofdjen op een zachten grond » (4).

« A rainbow in the morning
Is the shepherd's warning.
A rainbow at night
Is the shepherd's delight » (5)

« Regenbogen am Morgen
Macht dem Schäfer sorgen.
Regenbogen am Abend
Ist dem Schäfer labend » (6).

Tous ces dictons sont unanimes à dire que l'arc-en-ciel du matin est un signe de mauvais temps et celui du soir un signe de beau temps.

Un tel accord ne peut exprimer qu'une vérité. En effet dans la zone tempérée presque toutes les averses se meuvent de l'ouest vers l'est. L'arc-en-ciel étant en général par rapport à l'observateur, du côté opposé au soleil, il s'en suit qu'un arc-en-ciel du matin signifie qu'une averse approche du lieu où l'on se trouve et un arc-en-ciel du soir qu'une averse s'en éloigne. De plus, si des averses tombent le matin, c'est que l'air est très humide car il a suffi d'une courte insolation pour qu'un cumulonimbus se développe au point de donner une averse. Un arc-en-ciel du matin indique donc que de nombreuses averses tomberont encore pendant la journée. Au contraire, si le premier arc-en-ciel de la journée n'apparaît que le soir, c'est que l'air est sec et l'on peut interpréter ce fait comme un présage de beau temps pour le lendemain.

Il existe, si je puis m'exprimer ainsi, une forme maritime de ce dicton

« Rainbow to windward, foul fall the day,
Rainbow to leeward, damp runs away » (5).

L'explication est analogue à la précédente, l'arc-en-ciel au vent étant un météore du matin et l'arc-en-ciel sous le vent un météore du soir.

Signalons encore que dans le Hainaut on dit que l'arc-en-ciel bien coloré et double indique une continuité

de pluie et dans le Limbourg que lorsque dans les couleurs de l'arc-en-ciel c'est le vert qui prédomine, continuité de pluie et lorsque c'est le rouge vent augmentant (1).

La lune peut également produire occasionnellement de très jolis arcs-en-ciel. Ce phénomène qui était déjà connu d'Aristote est assez rare. C'est probablement pour cette raison que les pêcheurs de la côte l'appellent *hellepoort* et le considèrent comme un signe de mauvais temps (1). Un vieux dicton flamand dit :

« Soo er 's nachts eenen Regen-boog tegen over de Maene gesien word, beteckent het onbestendig weder, en dikwijls langdurig onweder, met groote vochtigheid en storm » (1).

Une croyance très répandue en Wallonie est que l'arc-en-ciel paraissant plonger dans une rivière est un signe de pluie :

« Kuan l'ér-Dyè a l'hâw duzen l'éw » (7).

Cette croyance se retrouve également en Allemagne : « Wenn der Regenbogen über 's Wasser geht, bleibt lange schlechtes Wetter » (6). Elle n'existe pas dans les Flandres.

Signalons également quelques croyances que l'on rencontre en Belgique et qui relèvent plutôt de la superstition que de la météorologie. Ne montrez jamais un arc-en-ciel du doigt, vous risquez d'attraper un panaris. Un trésor est caché dans le sol au pied d'un arc-en-ciel. La personne qui passe sous un arc-en-ciel change de sexe (7).

Dans notre pays, la croyance que l'arc-en-ciel boit les eaux est assez répandue. Ainsi les habitants de la côte pensent qu'il pompe l'eau d'une mer dans une autre ou de la mer dans un fleuve.

Un passage des *Métamorphoses* d'Ovide montre que cette croyance était déjà répandue chez les romains :

« Nuntia lunonis varios induta colores
Comipit Ins aquas, alimentaque nubibus adfert » (8).

Bibliographie.

1. — BRIBENS, L. — Volkswetkunde in 3467 Spreuken en Rijmpjes. *Volkskunde*, 41, 1937, pp. 146-149.

2. — ROBERTSON, E. — Arab weather prognostics. *Journal Roy. Asiatic Soc.*, avril 1930, p. 377.

3. — FRICK, R. O. — *Le peuple et la précision du temps*. Bâle, 1931.

4. — HARRINGTON, P. J. — *Spreekwoorden der nederlandse taal*. Utrecht, 1853.

5. — BEMPHREYS, W. J. — *Western proverbs and paradoxes*. Baltimore, 1923.

6. — VON REINBERG-DÜRINGSFELD, D. F. — *Das Wetter im Sprichwort*. Leipzig, 1864.

7. — MONSEUR, E. — *Le folklore wallon*. Bruxelles, s. d.

8. — OVIDI. — *Ovres* (Ed. Merkel), t. 2, p. 8, Leipzig, 1897.

Le Journal de Jean-Dominique Gheude.

G. DASAERT.

Issu d'une vieille lignée de juristes brabançons, Jean-Dominique Gheude naît à Assche le 29 septembre 1743, de Pierre Gheude (1714-1771) (1) et de Catherine-Louise Vander Linden (1699-1766) (2).

Dès l'âge de quatre ans, il est envoyé à Bruxelles, où, de 1747 à avril 1752, il apprendra à écrire chez M. Labus, au Meyboom, tandis qu'il suivra des cours de violon chez le professeur Sourewyn. En cet art, si rapides seront ses progrès, qu'au carême de 1752 il jouera une sonate au concert de Cachiopin, sur la grand'place de la cité : « il était si petit, qu'on l'avait fait monter sur une chaise ».

A la fin de mai 1752, il part pour l'hermitage de Willhous-lez-Ath, où il est mis en pension « à la première table, pour laquelle on payait 12 pistoles, et une pistole pour le blanchissage du linge, outre la perception d'un demi feu pour droit d'entrée ». Son porte-manteau se compose d'une culotte de peau noire, un gilet de la bave de mouton, un habit bleu, un chapeau à galon et des bas rouges ».

Deux ans après, il entre au collège de la Trinité à Louvain, où la pension est de 140 florins par an, plus de menus débours. Malgré de très bonnes études, il est pris en grippe par le professeur Leppers, ce qui le force à quitter cet établissement pour le collège de Hondain, qui est dirigé par les Pères Jésuites à Mons. Parmi ses condisciples, il se lie particulièrement avec de Broëta d'Anvers et les deux frères de Moor.

(1) Pierre Gheude succède le 21 juin 1741 à Pierre Robyns comme secrétaire et greffier du marquisat d'Assche.

(2) Catherine Vander Linden était la petite fille de messire Louis Vander Linden, secrétaire du Conseil Privé, dont le portrait, peint par Rembrandt, se trouve au Musée de Dohrn.

Ses classes terminées, Jean-Dominique s'installe à Louvain au collège pédagogique du Faucon, il va faire ses études de philosophie et de droit (1). Le 26 août 1765, ses commensaux lui dédient une longue pièce de vers en témoignage d'amitié et en récompense pour ses succès. Quatre jours après, il est admis à prêter, entre les mains du chancelier de Brabant et conseiller d'État E. P. Streithagen, le serment qui lui ouvre la carrière du barreau; l'attestation lui en est délivrée par E. de Robiano.

Nommé avocat au Conseil souverain de Brabant, il n'exercera que fort peu ses fonctions; possesseur d'une belle fortune, Jean-Dominique Ghende entend jouir de sa liberté et veut se donner tout entier à ses goûts. Lorsque son père meurt en 1771, Jean-Dominique, après une visite chez la marquise douairière de Wemmel, née Cotereau, est désigné pour lui succéder comme greffier de la seigneurie d'Assche, poste qu'il occupera jusqu'en août 1795.

Il a deux passions, la musique et les voyages. Ceux-ci débutent par une randonnée en Espagne (1771). Sept ans plus tard, accompagné de trois amis, dont un de Jonghe, il part en poste pour Paris. De ce voyage et du séjour dans la capitale française, il notera, heure par heure, les moindres incidents, jusqu'à ces concerts spirituels qui se donnent en une salle du Louvre, à cinq heures, et qu'il ne manque pas; ils feront l'objet de détails infiniment curieux. A Versailles, ces messieurs sont reçus par la comtesse d'Artois, puis assistent à la messe du roi, où se trouve la famille royale au grand complet. Passant par Louveciennes, « j'ai rapporté une rose de madame du Barri », écrit-il dans son carnet. Les soirées se passent à l'Opéra, aux Italiens, au théâtre Nicolet, à la Comédie française. Le vendredi 3 juillet, la bande d'amis était de retour à Bruxelles.

Au début de 1781, Jean-Dominique décide de faire faire son buste en terre cuite par son ami, le célèbre sculpteur Godecharle; le coût, c'est-à-dire 12 ducats, en sera réglé en deux termes, 3 ducats à payer lors de l'achèvement du travail, et le solde quatre ans après.

(1) Toutes ses thèses ont été conservées, de même que ses diplômes.

C'est l'époque où il se lie avec les de Cuno, les Powis, les de Cock, le conseiller Otto de Mentoch, qui meurt le 9 mai 1782.



Jean-Dominique Ghende
par Godecharle. Collection G. Dansaert.

En 1784, Jean-Dominique a quatre chevaux à l'écurie, et même grand train. Lors des jours de gala à la Cour, il ne manque pas de s'y rendre, revêtu de son bel habit de moire beige doublé de satin bleu de roi, sur un gilet délicieusement brodé; au côté, la longue et fine épée à poignée d'argent; les souliers sont ornés de larges boucles en diamant. Les soirées sont consacrées au théâtre. Le 13 juillet

1781, il a vu danser Vestris et Théodore « supérieurement »; puis ce sont Bussoni et M^{me} Ferraglioni qui se font entendre au Parc (25 mai 1783). Quand Franconi arrive à Bruxelles avec ses fameux chevaux, il y court. Et ces distractions sont entrecoupées de voyages en Hollande, avec André et Charles de Moor. Dans son *Journal*, que chaque jour il rédige, les moindres faits sont notés. Voici, par exemple, que « Montoyer, l'architecte, décampe et court à Londres » (12 avril 1787); voici les ventes de tableaux, faites à Bruxelles à la suite des Glits de Joseph II; voici encore l'ascension de Blanchard, que Jean-Dominique va voir à Gand, le 19 novembre 1785.

Lorsque sonne la révolution brabançonne, il s'engage, comme volontaire, dans la compagnie de M. de Fraye de Schiplaken.

Le lundi 12 novembre, à 6 heures et demi du soir, il épouse en l'église de Sainte Catherine, à Bruxelles, la sœur d'un de ses amis, Anne-Françoise Snagels, fille de Jacques Snagels et d'Anne-Louise Henry, dont la demeure est située Quai aux tourbes.

Au mois de septembre 1797, Jean-Dominique est nommé membre de la municipalité de Bruxelles, poste qu'il occupera jusqu'en août 1799. En juillet de cette dernière année, il sera appelé à remplir les fonctions de juge suppléant près le tribunal civil du département de la Dyle.

Le 17 vendémiaire an X — 9 octobre 1801 — il se promène à l'Allée Verte, qui est le rendez-vous mondain; sa femme, ses deux fils et son beau-frère l'accompagnent. Soudain, il tombe: une rupture d'anévrisme vient de se produire, avec une violence telle qu'il meurt à l'instant...

Dans l'hôtel qu'ils achèteront le 17 mai 1830 au comte de Mercy-Argenteau et qui se trouve Rue Ducale (1), ses fils continueront de rassembler les souvenirs tant sur les lieux que sur bien des personnes qu'ils auront connues, et surtout sur les faits et gestes de la capitale brabançonne.

(1) Propriété actuelle de M. le ministre d'Etat Ilymans.

à 10 f. le ... par jour
Voyage de Paris
 entrées le 15 Juin 1772 au
 M^l de la Cour. 100 sols par jour
 et de voyage. et voiture, et
 chaudière de poche. 800
 indim 157. livres. 86.
 un a gain 161. 0.
 1694.
 2^e lettre à brained et réy a quatre trois
 lieux et l'on fait payer deux
 100. livres.
 Les pannes en Flandre et Lorraine
 se font pas 2 Livres par heure
 et celle de France se font trois.
 Les rames profitables sont
 lentement et ne font jamais
 profit.
 Les jeunes sont vides et se
 taisent.
 Les vieux trouvent mal à gagner
 100. livres par jour et 100. livres par jour

Une page du Manuscrit de J. D. Cheude.

Relation par Jean-Dominique Ghode, des principaux événements politiques et autres survenus au cours des années 1781 à 1786 inclus.

1781. — 10 janvier. Republication du privilège de Maximilien pour les marchés.

30 mars. L'abbé Warnots et son frère l'auditeur sont faits directeurs des pages.

25 avril. La Motte-Piquet sort de Brest avec six vaisseaux, rencontre le 1^{er} mai la flotte de St. Eustache, prend douze vaisseaux le 2 et 11 le 3, et rentre à Brest le même jour avec ses prises.

21 mai. L'empereur (1) part de Vienne pour les Pays-Bas.

31 mai. L'empereur arrive à Luxembourg.

21 juin. L'empereur arrive à Bruxelles.

22 juin. Vu l'empereur au balcon de la cour.

8 juillet. Arrivée des gouverneurs, Saxe et Christine (2), à Louvain, à travers la pluie ; mauvaise augure.

10 juillet. Arrivée à Bruxelles, même temps.

17 juillet. Inauguration de l'empereur. Le soir, feu d'artifice. Trente-six personnes se sont trouvées dans le feu, dont la plupart sont mortes.

22 juillet. L'empereur est revenu de la Hollande. Procession avec toute la cour.

27 juillet. L'empereur est parti à 8 1/2 heures du matin pour Paris.

5 août. Soulman, avec sept vaisseaux hollandais, s'est battu contre sept (navires) anglais, sont passés au Doggerbank ; les anglais sont partis.

9 octobre. La riche flotte de la Havane rentre à Cadix.

28 octobre. L'empereur accorde la liberté de conscience, au point de rendre les religieux capables de servir des emplois, par un rescrit qui reste enclavé.

21 novembre. On pose la première pierre du château de Laeken.

7 décembre. Vente des chevaux du haras d'Alst par ordre de l'empereur.

30 décembre. L'empereur a fait cesser les pensions sur la caisse privée de son impératrice, sa mère, ce qui a désolé bien du monde.

En 1781, il est entré par mer, à Ostende, 2941 navires.

On abat le rempart du Parc, et les portes de Bruxelles, tandis que Valériola est bourguemestre.

(1) Joseph II.

(2) Duc Albert de Saxe-Teschen et sa femme Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche.

1782. — 2 janvier. On vend les fortifications de Bruxelles. On a livré à des maréchaussés de France les deux frères Villelen, dont l'aîné est bourgeois de Bruxelles, qui est revenu six à sept semaines après.

7 janvier. Les Hollandais évacuent les villes Barrière, à l'exception de Namur, par ordre de l'empereur.

21 janvier. Naissance du dauphin à Versailles.

22 mars. Le pape Pie VI arrive à Vienne, où il a officié pontificalement, sans cependant réussir dans ses desseins. L'empereur se couvre dans la voiture.

24, 25, 26. En trois jours, il est entré et sorti d'Ostende 127 navires.

En 1782, il est entré par mer à Ostende 2650 vaisseaux.

24 avril. On a commencé à inventorier dans les couvents, par ordre de l'empereur, sans autre cérémonie.

Mai. On abat le vieux rempart au Parc, à l'insu de ceux de la ville et sans leur avis ; les bourgeois en murmurent.

14 juin. Vu le picard diminuant le droit d'entrée dans Bruxelles du talon, de 4 s. à 1 s. et 1/2 la livre respectivement.

20 juin. On dit que l'empereur avait réduit tous les médicaments à la moitié.

9 juillet. Le duc et la duchesse de Russie (1) sont arrivés d'Ostende par Gand à Bruxelles.

18 juillet. Grand incendie à Constantinople.

21 juillet. Les gouverneurs sont partis pour Spa, pour y faire leurs adieux aux princes russes.

23 juillet. La flotte de St. Domingue arrive à Lorient et les quatre vaisseaux de guerre à Brest.

15 août. Le comte d'Artois arrive devant Gibraltar, et l'on ouvre la tranchée avec onze mille hommes fort inutilement. Elliot se défend supérieurement.

24 août. On met le château de Tervueren nommé Charles à vendre au compte de Montoyer.

31 août. Le *Royal George*, de 100 pièces, renverse à Spithead et périt ; 900 personnes sont noyées, 350 femmes, l'amiral Kempenfelt et beaucoup d'officiers.

13 septembre. Les 10 batteries flottantes ont attaqué Gibraltar et ont été abîmées par les boulets rouges en peu de temps par Elliot.

19 septembre. Le *Magnifique* a naufragé près de Boston. Le Congrès donne pour cela aux Français l'*America*.

20 septembre. La flotte de la Jamaïque, portée par huit vaisseaux de ligne, est dispersée par la tempête ; plusieurs périssent (le *Ranilly*, la *Ville de Paris*, le *Calon*, le *Centaure*).

(1) Le grand-duc de Russie, Petrowitz, depuis Paul I^{er}, accompagné de sa femme, la princesse de Wurtemberg. Ils venaient en Belgique pour faire une cure à Spa.

25 septembre. Les pilastres de Cauberg s'ébranlent.
 2 octobre. La sœur du gouverneur est arrivée.
 21 novembre. On dit que le chancelier et Romano travaillent au nouveau code, et qu'ils ne fréquenteront plus de ce chef. Ils doivent prendre celui de Vienne pour modèle. Ils jouiront cependant de leurs présences, à charge des plaideurs.

1783. — 20 janvier. Les préliminaires de la paix entre l'Angleterre, la France et l'Espagne se signent à Paris, et le traité provisoire avec les Américains, ce qui déroute toutes les spéculations.

5 février. Messine et toute la Calabre ultérieure sont abîmées par des tremblements de terre.

28 mars. Le placard concernant la suppression des couvents paraît signé ; il culbute, Néuy l'ayant refusé.

21 avril. On a commencé la suppression des couvents par le Liliendael à Malines.

19 mai. On fait l'ouverture du théâtre du Parc.

13 juillet. On ouvre les nouveaux bassins d'Ostende.

16 juillet. Le Conseil fait son entrée au Parc dans le nouveau bâtiment.

3 novembre. On commence à démolir les portes de Bruxelles par ordre de l'empereur.

1784. — 28 juin. Duel au Bois de Boulogne entre le comte de la Marck et le suédois, qui y est tué.

7 octobre. Le navire envoyé par l'empereur pour descendre l'Escaut a été canonné et arrêté par les Hollandais.

25 octobre. On défend la sortie du grain, et l'empereur ne veut plus d'entrepreneurs.

1 novembre. Un courrier de Vienne interrompt les Conférences de Bruxelles.

8 décembre. L'empereur fait couper des arbres au bois de la Cambre pour l'usage de ses boulangers.

11 décembre. Ordre des États de faire le dénombrement de tous les chariots, charrettes et chevaux.

28 décembre. Ordre des États de faire le dénombrement des fourrages.

1785. — 10 février. Des boussards sont entrés à St. Trond et à Tongres, et s'y sont fait donner du fourrage par force, quoique pays neutre.

17. L'empereur lève 4 millions sur garantie de l'État.

9 septembre. Les benders partent pour Anvers ; les grenadiers les suivent.

13 septembre. Les équipages de campement du gouverneur partent pour Anvers.

20 septembre. On signe à Paris les préliminaires entre l'empereur et la Hollande.

21 septembre. L'empereur envoie les chapitres de Mousliers et d'Andenne à Namur, au couvent.

15 décembre. Installation des portraits de Leurs Altesses au Concert noble.

28 décembre. Les gouverneurs partent pour Vienne.

1786. — 8 avril. Placet annulant les confréries.

11 avril. Les gouverneurs reviennent de Vienne à Bruxelles sans accident.

23 avril. On supprime Cauberg.

10 mai. Placard abolissant les processions, jubilés, pèlerinages, etc.

15 mai. On brabantise les gouverneurs.

26 juin. On a publié à Bruxelles le traité de paix avec la Hollande.

7 juillet. On s'empare à Louvain du collège du pape, du (falsifiable) du roy, des Jésuites, Winckélius, etc., pour faire un séminaire général à l'allemande.

24 juillet. L'empereur veut que tous les rescrits au tribunal militaire soient en allemand.

8 août. On commence à Assche l'exécution du placard concernant la division des paroisses.

27 octobre. On a supprimé à Louvain le grand et petit collège ; on a fait déguster les théologiens dans l'instant.

31 octobre. Le placard du séminaire général passe au conseil de Brabant.

1^{er} novembre. L'empereur publie à Vienne son code civil qui doit s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 1787, en allemand.

8 novembre. Les états se séparent sans avoir rien fait, sans y avoir parlé de l'exemption des curés que le gouvernement leur ôte par un simple décret.

9 décembre. Les théologiens enfermés au nouveau séminaire, mécontents, font tapage.

1787. — 1^{er} janvier. Le code civil de l'empereur doit commencer à opérer en Autriche et ses autres pays d'Allemagne.

11 janvier. Les gazettes de Gaud et de Bruxelles ont marqué que l'empereur ne voulait plus d'indulgences pour les âmes du purgatoire.

12 janvier. On lit le nouveau code au Conseil, ou règlement judiciaire.

16 janvier. Le règlement judiciaire paraît en flamand et passe au Conseil le 20 janvier.

17 janvier. Dufour et Feltz ont fait distribuer aux théologiens du grand collège le règlement du séminaire impérial.

23 janvier. Les bourgeois de Bruxelles ont consenti quarante mille florins pour paver Jéricho, bâtir un lepel hays, construire un égout jusqu'à la Senne et acquérir le fond de la caisse de religion. Le tout coûtera le triple au moins.

23 janvier. On publie le règlement judiciaire à Bruxelles et peu après dans tout le pays.

24 janvier. Les séminaristes quittent l'établissement impérial.

30 janvier. Les membres des états font des représentations au gouvernement.

3 février. On a relâché les séminaristes enfermés et tous sont partis de Louvain.

9 février. Le nouveau placard du grain occasionne du désordre au marché au grain.

15 février. Séance pour la vente du Cruysepelleken, malgré l'interdiction du Conseil.

15 février. Le nonce (1) reçoit l'ordre de sortir de Bruxelles en 24 heures et de la domination de S. M. en 3 jours.

19 février. L'archevêque de Malines (2), mandé à Vienne, part à 11 heures avec du Rouden ; le président du séminaire de Malines Huleu (3) doit quitter le diocèse et le Brabant.

23 février. Les huilliers et chefs maitres sont supprimés.

8 mars. On fait monter les bourgeois pour faire le choix (4) ; 7 des 9 Nations refusent. Le 9 dito, idem.

19 mars. A l'exécution de Jacques Stevens, rencontré de l'opposition et des attroupements.

24 mars. Les commissaires sont aux Lorraines (4) pour les supprimer.

26 mars. Aujourd'hui paraissent les deux diplômes du 1^{er} janvier signés de l'empereur, et le placard érigeant les capitaines des cercles. Trois actes bien remarquables.

31 mars. L'évêque de Namur, Lichtervelde (5), est relégué dans un couvent ; le vice-visiteur des capucins est exilé.

1^{er} avril, dimanche des Rameneux. On affiche le placard érigeant les capitaines des Cercles, avec la simple signature de Fousseu, clerc de l'Amman.

(1) M. de Zondarini, nonce du pape, demeurant à Bruxelles près de la Grosse tour.

(2) Son Eminence le cardinal Jean-Henri de Franckenberg et de Schellendorff, conseiller d'Etat intime actuel de S. M., archevêque de Malines et primat des Pays-Bas.

(3) Jean-François-Ghislain Huleu, né à Grammont, le 17 décembre 1746. secrétaire du Cardinal de Franckenberg et Président du Séminaire de Malines, exerça cette même charge après le Concordat et fut vicaire général de l'Archevêque de Roquelaure, il décéda à Malines le 16 juin 1815. — Portrait gravé par P. Devlamyck.

(4) Les religieuses de l'Institut du B. Pierre Fourrier, curé de Maltaincourt, en Lorraine, amenées à Bruxelles par la princesse Henriette de Lorraine. En 1663, le Magistrat avait consenti leur établissement, pour lequel elles avaient acheté une maison sur le Sablon, où elles demeuraient sous le nom de Lorraines, s'occupant de l'instruction de la jeunesse.

(5) Albert-Louis, comte de Lichtervelde, évêque de Namur.

2 avril. Les ecclésiastiques font la ronde pour le dénombrement par ordre du gouvernement. Le fiscal va chez les capucins pour les forcer d'aller au séminaire impérial en uniforme. On convoque les états de Brabant pour le 17 de ce mois.

8 avril. Entendu à Ste Gudule publier le placard des cercles.

17 avril. Fomense assemblée des états de Brabant à Bruxelles.

18 avril. Les états refusent l'impôt.

20 avril. Les nobles et quelques ecclésiastiques ont dîné à la cour. Le dîner fut fort sec.

21 avril. Les états défendent à leurs collecteurs de reconnaître les capitaines des cercles.

23 avril. Les états continuent à s'assembler. Vu le protest des états et l'adhésion de tout le Conseil de Brabant, hors le chancelier, van de Velde, Rohanna et Bartenstein.

30 avril. Le conseil de Hainaut refuse les places de nouvelle érection ; ceux du Magistrat en font de même, de sorte que l'administration de la justice cesse.

1^{er} mai. Le nouveau code devait avoir lieu ; il a été (sic) 1.

5 mai. L'ex-chancelier fait semblant de demander sa démission.

8 mai. Le conseil donne le fameux décret qui annule les capitaines des cercles.

9 mai. Les conseillers sont rentrés en triomphe au conseil, malgré l'interdiction de Leurs Altesses Royales. Les députés ont fait de même aux états, aux applaudissements du public.

24 mai. Décret du Conseil de Brabant, à la réquisition des états, au sujet du placard de 1782 sur la suppression des couvents.

25 mai. Décret du conseil de Brabant qui admet les états en opposition au sujet du règlement judiciaire. Les Ministres ayant reçu ordre de déguerpir, les états donnent contre-ordre, et ils restent. Les bourgeois présentent leur règlement afin de représailles ; les états l'approuvent d'une remontrance qu'ils remettent à L. A. R. à Laeken.

30 mai. Défense des états de payer l'impôt sur le vin, la bière, la farine, la viande, etc.

31 mai. Le décret de L. A. R. du 30 mai, paraît, qui remet le tout sur l'ancien pied ; déclaration de suppression des intendances, datée du 28 et suréance du règlement judiciaire daté du 28. Item un édit annulant celui du 17 mars concernant les corps des métiers. Les bourgeois ont traîné la calèche de L. A. R. depuis la cour par la grand-place jusqu'à la Monnaie. Le soir, illumination générale.

1^{er} juin. L'on ne paie plus d'impôt sur la bière, le vin, etc.

2 juin. Les cocardes paraissent.

4 juin. Je suis engagé comme volontaire.

10 juin. Les volontaire agrégés au serment de St. Sébastien ont commencé leurs exercices au couvent des Annonciades à 36 sur 53 enrôlés. Bauwens commande.

14 juin. A 7 1/2 h. les volontaires de Mous arrivent en ville.

en uniforme, avec musique. Ils sont conduits par ceux de Bruxelles à l'hôtel d'Arenberg ; de là à la cour, puis aux États. L'après-midi sur la place, le soir au spectacle, au Wanxhal, au bal, enfin au théâtre.

16 juin. A Anvers, on enlève au convent des Tersieken les papiers de l'intendance.

23 juin. La duchesse d'Arenberg est venue voir l'exercice des volontaires. Van Wel part pour Vienne avec les remontrances des états du 22 juin et revient le 9 juillet.

26 juin. De Hondt revient de Vienne et L. A. publient une lettre de Kaunitz.

29 juin. Les uniformes se montrent en grand nombre.

6 juillet. Dépêche de L. A. aux états disant que l'empereur ne veut rien ratifier ; qu'il les demande à Vienne, de même que le ministre.

18 juillet. Assemblée générale des États de Brabant et des députés des autres provinces. Grande parade sur la place depuis 10 h. jusqu'à une heure. Les membres des états sont venus nous examiner et nous avons ensuite défilé devant eux. Ils sont résolus d'envoyer des députés à Vienne sans aucun pouvoir.

19 juillet. A une heure de la nuit, L. A. partent pour Vienne et le ministre ce soir.

5 août. Note de Murray sur la concentration des troupes.

7 août. Conférence des états et des boetmeesters chez Murray.

10 août. Les troupes s'approchent de Bruxelles, Malines, Louvain. Les régiments allemands descendent, ceux de Heyden et de Bender viennent à Luxembourg.

12 août. Deux bataillons de Ligne campent à Etterbeek. Les dragons d'Arberg, qui y avaient campé 24 heures, sont cantonnés à Ixelles et St. Gilles, et y font tapage.

14 août. Les bourgeois demandent satisfaction des insultes qu'ils essuient des militaires, et n'en obtiennent pas.

21 août. Revue de notre compagnie à Ste Elisabeth, devant Van der Noot, etc. On défend les courtes à ceux de la coterie et autres officieux. Dépêche de Murray.

25 août. Simons arrive de Vienne avec Cockaert. L'empereur refuse tout.

20 août. Murray fait venir nos commandants et leur défend de nous montrer l'exercice.

30 août. Murray envoie au conseil un projet de règlement concernant les volontaires.

31 août. Le conseil l'envoie à l'avis des états, après avoir oui les serments.

6 septembre. On a distribué ce soir au Cigue 300 cartouches à balle.

11 septembre. Les députés des provinces reviennent de Vienne très penauds.

15 septembre. Le placard des courtes, du 28 août, passe au conseil avec des restrictions. — Murray tracasse les chanoinesse

de Nivelles sur les décrets de l'empereur qui n'ont pas passé au conseil de Brabant.

17 septembre. On transporte les canons de Malines à Luxembourg. — Le placard des courtes se publie à Bruxelles sans restriction.

19 septembre. Convocation des volontaires pour les uniformes ; ils disent non.

20 septembre. On annonce aux volontaires qu'ils doivent se rendre à l'hôtel-de-ville ; ils y vont et promettent d'ôter leurs habits. A 1 1/4 heures, au sortir de là, on crie qu'on arrête les volontaires. Là-dessus, on crie et l'on court aux armes. Murray avait posté deux bataillons sur le rempart du Parc, un sur la Place Royale avec quatre pièces de canon, des grenadiers et des dragons sur la montagne de la cour et rue de la Madeleine, et puis quantité de piquets parcourant la ville pour arrêter les volontaires à 1 3/4 et 2 heures. Bientôt après, les volontaires s'assemblèrent sur la grand-place, tuent et blessent quelques dragons et autres soldats. Le fus sur la place à 4 heures ; vu les volontaires qui faisaient le quart. A 5 1/2 heures, on est venu annoncer que Murray ratifierait le tout le vendredi 21. A 6 heures, notre compagnie s'est rendue sur le marché aux grains ; à 6 1/2 h. première alarme des Murray, qui poursuivaient ceux du grand serment qui s'étaient emparés de la grande Spuyse (?). A 7 h., seconde alarme des Murray qui renforçaient ceux de Jéricho. A 8 h., grandes patrouilles par la ville.

21 septembre. A 10 1/2 h. déclaration de Murray ratifiant tout. Là-dessus, les cloches se font entendre ; le soir, fusées, etc.

23 septembre. Les soldats tuent des bourgeois.

20 octobre. Le conseil reçoit un décret du gouvernement pour réadmettre le chancelier et les conseillers plants ou complaisans.

25 octobre. Le ministre Trautmansdorff est arrivé, escorté d'une vingtaine de dragons, de Louvain.

26 octobre. Reçu mes lettres du comité et des 9 boetmeesters pour remerciement de services rendus comme volontaire.

5 novembre. Représentation des états au ministre concernant le chancelier et les trois conseillers.

8 novembre. Le chancelier a prêté un nouveau serment aux États, de même que Bartenstein et van de Velde. Il a été lu et prêté.

9 novembre. Le chancelier et consortis ne sont pas venus au Conseil par rapport aux griefs portés par les États contre eux.

15 novembre. Le chancelier et les siens s'est présenté au Conseil à 8 heures ; pas reçu. A 10 1/2 h. il est venu un ordre du ministre de les recevoir ; ils y furent reçus le lendemain.

2 décembre. A peine les subsides étaient consentis, qu'on demande l'octroi au Conseil pour continuer à vendre des biens des convents supprimés, ce qui n'a pas réussi.

10 décembre. On fait la fameuse consulte du chancelier aux États.

14 décembre. Le Conseil a député le chancelier et quatre autres au ministre avec ses remontrances sur l'édit des libelles.

Malgré cela, ce placard passe le lendemain. Lettre fulminante de Trautsmansdorff.

21 décembre. Le duc d'Arberg est déclaré ne plus être bailli (1) ; l'empereur confère ce poste à d'Arberg.

30 décembre. Le ministre envoie des ordres aux évêques, concernant le séminaire général ; les évêques refusent d'y donner la main ; il en envoie des terribles à l'université.

1788. — 1^{er} janvier. D'Alton a empêché qu'on tirât les canons de la ville.

2 janvier. Les évêques refusent le séminaire impérial.

5 janvier. Le conseil, assemblé pour l'octroy de la vente des biens des convents supprimés, refuse unanimement.

7 janvier. Les bourgeois montent encore la garde malgré d'Alton, ainsi que le 10 et le 11.

9 janvier. Leplat donne son cours à Louvain escorté par des soldats.

11 janvier. Le conseil récrit au ministre que le placard du 1^{er} avril ne pouvait passer.

12 janvier. Les doyens convoqués reçoivent une explication de leurs serment et devoir ; ils remettent au bourgmestre une requête pour le ministre, avec l'explication de quelques articles de la Joyeuse-Entrée.

15 janvier. Le séminaire impérial de Louvain doit s'ouvrir.

19 janvier. Assemblée des membres présents des États.

21 janvier. Le conseil est assemblé chez le fiscal depuis 4 1/2 jusqu'à 7 h. du soir au sujet du placard du 17 décembre, sur l'état du 1^{er} avril qui ne peut passer.

22 janvier. Le conseil reçoit ordre de passer ledit placard avant de se séparer ; à 2 h. les soldats entourent le conseil ; les dragons parcourent plusieurs quartiers de la ville. A 4 3/4, un peloton de vingt hommes vient sur la grand'place et fait feu sur des bourgeois ; quatre sont tués et six ou sept autres grièvement blessés. A 11 heures, le ministre fait retirer l'opposition des états audit placard par de Cork accompagné de deux ou trois députés des États, et le conseil le passe enfin à 12 1/2 h., avec des restrictions qui n'ont pas été publiées. Les soldats s'emparent ensuite de la grand'garde et y restent.

28 janvier. Le serment de St. Georges monte la garde à la maison de ville, les militaires y étant.

(1) Louis-Angelbert, duc d'Arberg, d'Arschot et de Croy, né à Bruxelles le 3 août 1750, y décédé le 7 mars 1820. Avait été nommé par l'impératrice Marie-Thérèse Grand'bailli du Hainaut (15 avril 1781). Ardent patriote comme sa femme, née Pauline de Brancas-Villars, comtesse de Lauraguais. Il est mentionné dans tous les ouvrages traitant de cette époque ; consulter bonne notice par Cocherd, dans *Biographie nationale*, tome I, p. 426 et s.

20 janvier. Le conseil de Malines, à la réquisition du fiscal, interdit à l'archevêque de donner la leçon dans son séminaire ; la leçon cesse et les séminaristes y restent.

8 février. Le ministre fait investir les halles à Louvain, y fait assembler les membres de l'université et inscrire sur les registres par Stouart de la maréchaussée les dépêches du ministre. — D'Alton ayant prétenu les clefs de la ville et ne pouvant les obtenir, a fait insérer dans les gazettes qu'on pourra sortir et entrer dans les villes du pays à toute heure, excepté pour le Luxembourg et Anvers.

10 février. Le conseil reçoit interdiction de connaître des affaires de l'université sous peine de désobéissance.

3 mars. Neuf cents hommes de Clerfayt arrivent de Gand, partent le 4 pour Louvain avec canons et bagages. Ceux d'Anvers et de Malines y arrivent également. Les philosophes et autres étudiants quittent Louvain en foule.

10 mars. Décret qui enjoint aux théologiens de fréquenter les leçons de Leplat et autres, à peine de privation de leurs bourses et d'être rayés de la matricule.

14 mars. Le large conseil refuse l'entretien de la cour et des chaussées.

17 mars. Les doyens font de même. — Linguet (1) ayant écrit dans son n^o 101 au sujet de l'assassinat du 22 janvier 1789, Montelle, colonel du régiment de Ligne, écrit au nom des officiers deux lettres insultantes à Linguet, avec menace de se faire justice s'il ne fait pas amende honorable. Dans le n^o 102, Linguet se rétracte point et déroute entièrement M. de Montelle.

6 avril. On force la veuve Janssens et la nièce de Puyvelh à quitter leurs demeures sous la maison du roy, malgré leurs hauts, pour y placer des soldats.

8 avril. Le Houx, président du séminaire d'Ypres, est fait président du séminaire impérial ; il y va, puis s'en retourne le 19. Il y revient une seconde fois, et puis finalement s'en retourne pour de bon.

25 avril. Décret du ministre ordonnant que Mrs. Villgas, del Marmol, van Doorselaer, Wirix, d'Overschie, de Jonge, Aerts et Strens, avec le greffier Mosselin et le secrétaire Deudon, se rendront à Anvers dès demain. Ils sont partis le lendemain et logent à l'abbaye de St. Michel.

30 avril. On a publié à Anvers, par un huissier du conseil, le placard du 17 décembre 1787. Le magistrat a protesté. On le change.

3 mai. Fameux arrêté du parlement de Paris. Le 5, on enlève d'Espréménil et Goelard du milieu de la grand'chausée ; le 8 on supprime les parlements. Les (filles) et autres refusent de siéger dans la nouvelle chambre plénière. Les exils s'en suivent.

(1) Linguet, fameux journaliste, dirigeant les *Amoities politiques, civiles et littéraires*.

20 mai. L'on promène du canon d'Alost à Bruxelles.
21 mai. Le placard d'hier contre les libelles et paroles se publie à Bruxelles.

24 et 26 mai. Assemblée des états de Brabant.

24 mai. A 4 heures de Leenhier avec deux huissiers et 40 soldats est venu enlever M^{lle} Pinan (1) sans décret et l'a conduit à la Steenporte.

31 mai. Les Nations consentent l'impôt.

23 juin. Le magistrat est changé à Bruxelles. Vieusart bourgmestre, Lœquenghien 1^{er} échevin, etc.

24 juillet. On brûle sur la grand'place le *Galde fidèle*.

31 juillet. On déchire la soie des grains libre tandis qu'ils sont déjà bien chers.

2 août. On place deux canons sur la place, pointant sur la maison de ville ; un soldat de l'Amigo lâche un coup de fusil au travers des vitres de l'antichambre des états qui se trouvaient assemblés.

4 août. A Anvers, turie cruelle des bourgeois par les soldats à propos du séminaire ; Romingas y a commandé de faire feu. — A Malines, Vivéro avait commandé aux invalides de tirer sur les bourgeois pour le même objet.

7 août. Ce soir, tous les grenadiers sont sur pied ; la nuit on enfonce la porte de van der Noot, on fouille toute la maison, et les soldats y restent. Dans la maison de Gollin, on ouvre et l'officier mit deux pistolets sur la gorge à celui qui ouvrit la porte ; après avoir fouillé toute la maison, il y resta avec des soldats et un huissier. On enleva le domestique de van der Noot qu'on mit à l'Amigo après l'avoir beaucoup maltraité ; on le relâcha ensuite. On enlève à Louvain cette nuit Janssens, et l'on en cherche encore d'autres.

10 août. Les maréchaussés occupent toutes les grandes routes, à Cortenberg, Vilvorde, Merchtem, Assche, Lennik, Waterloo, Lemmek ; ils sont déguisés en bourgeois.

13 août. Entre une et deux heures, des soldats cassent les vitres chez Franquet.

18 août. Edit en France déclarant que les rentes et pensions se paieront en partie en papier ; espèce de faillite qui fait murmurer.

25 août. Déroute des ministres de Brienne et Lamoignon en France.

11 septembre. Décret du gouvernement contre ceux de Schoelisse et environs qui s'étaient armés et armés, refusant de payer les fonds aux administrations de la Flandre.

12 septembre. Les conseillers exilés à Anvers reviennent aujourd'hui à Bruxelles.

17 octobre. De Leenhier agit contre van der Noot ; le chât-

(1) Madame Pinan, dite de Bellem, maîtresse de van der Noot.

elier compose la chambre ad hoc en étant Charlier et y substituant Marox.

24 octobre. L'escadron des dragons d'Arberg part de Louvain pour Mons.

31 octobre. Les cinq conseillers Duchêne, Orts, Merex, Pellenberg et Huys, avec Van Assche et Viron, décrètent van der Noot.

4 novembre. Les gaspils (?) décampent du collège de la Ste. Trinite parce que l'on y fait venir des soldats.

7 novembre. Les soldats s'emparent du grand collège de Louvain.

11 novembre. D'Arberg fait son entrée à Mons, accompagné de ses dragons ; toutes les portes et fenêtres se trouvent fermées. Des 120 convives, il n'en peut ramasser que 14 ou 15 et quelques militaires.

18 novembre. Les états du Hainaut s'assemblent à Mons ; ils refusent de reconnaître d'Arberg comme bailli, mais l'admettent comme commissaire de S. M., et refusent les subsides.

22, 24, 25, 26 novembre. Assemblée des états de Brabant à Bruxelles.

25 novembre. Assemblée des états ou les nobles et les ecclésiastiques consentent la pétition.

29 novembre. Assemblée des doyens à Bruxelles. La seule nation de St. Pierre consent, tous les huit autres refusent, de même qu'à Louvain et à Bruxelles.

3 décembre. M^{lle} Pinant relâchée sur caution juratoire.

1789. — 15 janvier. Le ministre disant qu'il part pour Vienne, s'en va à Mons et revient le lendemain.

22 janvier. On fait assembler les doyens en trois endroits différents, contre l'ordre. On affiche à la maison de ville un extrait d'une dépêche à leurs A. R., datée du 18 janvier, révoquant l'ouï.

23 janvier. Les états du Hainaut, assemblés à Mons, se conduisent à merveille. Les doyens refusent.

28 janvier. Assemblée des deux premiers ordres de l'État, où se fait la fameuse représentation aux 17 sires (?). Ce jour, la révolution commence à Genève et s'achève le 13 février.

29 janvier. La *Gazette de Bruxelles* donne la lettre de l'empereur du 7 janvier et y joint les notes des états apocryphes. — Les états du Hainaut refusent les subsides ; le gouvernement envoie de l'Éveillense (1) et Ransomel, qui vont casser la députation des états, séparer l'assemblée, etc. le 31 dito.

2 février. Assemblée des états en Suède.

9 février. On force le conseil de Brabant à biffer sur ses registres ses décrets du 8 et du 25 mai, 1, 4 et 20 juin 1789.

25 février. Le conseil reçoit un rescrit ministériel de ne plus

(1) lisez : de la Viellense.

admettre pour procureurs ou notaires ceux qui se sont mal conduits dans les derniers troubles. On menace le prieuré du Val des écoliers à Mons de suppression ; on envoie 36 maréchaussées à Cambrai. On menace le cardinal de le priver de son temporel s'il va entendre les leçons de la théologie impériale à Louvain.

1^{er} mars. On recommence à vendre les biens des couvents supprimés à Termonde et ailleurs.

2 mars. Assemblée des états où paraît la fameuse dépêche impériale du 15 février.

4 mars. Le gouvernement exile le visiteur des capucins de Bruxelles, G. de Duysbourg. — Le gouvernement envoie des soldats à l'abbaye de Parc.

8 mars. L'archevêque se rend à Louvain dans l'abbaye de Ste Gertrude ; il débute par questionner les professeurs.

28 mars. L'abbaye de Parc demande des lettres de maintenue au conseil, et n'obtient pas de disposition.

31 mars. On chasse les moines hors de l'abbaye de Parc.

7 avril. Le cardinal s'en retourne à Malines.

14 avril. Le gouvernement vend le refuge du Parc, au Parc, à Barteloo.

16 avril. L'empereur a été administré.

28 avril. Barteloo achète le refuge du Parc pour le chancelier.

30 avril. Il arrive beaucoup de munitions de Luxembourg.

1^{er} mai. Le gouvernement veut faire passer un projet de conciliation (conciliation ?) au conseil. Idem les 2, 4, 5, 7, 8.

4 mai. Assemblée des Notables à Versailles.

8 mai. Le ministre ordonne à l'archevêque de répondre à ses propos questionnés.

9 mai. Le conseil est encore assemblé pour l'affaire du tiers-état jusqu'à huit heures du soir ; il donne un mémoire au ministre. Le cardinal est mandé et va chez le ministre qui le menace.

11 mai. Le conseil est assemblé par le tiers-état.

14 mai. L'effigie de de Cock est trouvée pendu à la potence du Terroyveldt.

18 mai. L'on publie que 2 mille sacs de grain peuvent sortir pour la France, tandis que le froment est à 5 florins la rasière de Bruxelles.

21 mai. On annonce la vente du terrain des Carmélites à Bruxelles (1), en Flandre, etc.

30 mai. Van der Noot est cité criminellement. Le décret est du 1^{er} août 1788, la permission du 17 avril 1789, paraphée Viron.

2 juin. Les états déclarent que leurs receveurs ne pourront plus recevoir les impôts.

18 juin. Assemblée des états de Brabant à Bruxelles, dans

(1) Les Carmélites avaient leur couvent entre les rues Thérésienne et Bréderode actuelles.

laquelle l'empereur envoie le député et le conseil de Brabant, dirige deux chambres du conseil de Malines à Bruxelles.

26 juillet. On pille à Tirlemont les maisons des royalistes Kinnarman, etc. — Fermentation à Louvain, Tirlemont, Diest, etc.

27 juillet. Ordonnance à Bruxelles de se retirer à 8 heures ; beaucoup de violences, etc.

30 juillet. L'archevêque s'en retourne à Malines pour y rester.

31 juillet. On a conduit 27 à 28 garçons surpris au cabaret à 9 heures, par force militaire, vers Luxembourg.

4 août. Fameuse séance de l'Assemblée nationale à Versailles.

5 août. On relâche une douzaine de garçons détenus aux Magdelonnettes pour avoir chanté dans un cabaret. Ordonnance de la ville prolongent l'heure de retraite de 9 à 10 heures.

14 août. Vu l'ordonnance d'érection d'un conseil à Limbourg.

21 août. On augmente les dragons d'Arberg de deux escadrons.

24 août. Les conseillers reçoivent l'interdiction pour reprendre leurs médianats. Cuylen seul l'a fait.

25 août. Les enlèvements commencent ; le médecin Schallius est pris à Moot ; le prince de Liège (1) s'enfuit à Trèves.

8 septembre. Le régiment de Bender arrive à Tirlemont, Louvain, Diest, etc. ; il est extrêmement nombreux par les recrues qu'on y a fourrés (sic). Les Clairfayt s'en retournent à Gand.

21 septembre. Les henders commettent des meurtres à Malines et plusieurs excès.

30 septembre. Placard contre les émigrations, très rude.

1^{er} octobre. Fête à Versailles au régiment de Flandres ; tentative des aristocrates.

6 octobre. Les parisiens vont à Versailles et en ramènent le roy et la Reine.

9 octobre. Les grenadiers partent de Bruxelles pour Louvain avec du canon.

14 octobre. Cette nuit, 36 à 40 clairfayt sont venus enlever les effets du curé Vonck à Lombek, etc.

17 octobre. On enlève d'Almeuz, son garçon, et puis l'iscol du met au Treurenberg le prêtre Brasseur.

18 octobre. On enlève le suisse, le précepteur du duc d'Ursel, Laignet, son écrivain, etc.

19 octobre. Placard concernant le désarmement, publié militairement et exécuté de même.

22 octobre. On enlève les armes partout.

23 octobre. On continue la même opération, même chez l'envoyé de Hollande, qui en fait des plaintes et reçoit des excuses.

24 octobre. On chasse les moines de leur couvent à Bruxelles.

(1) Constantin François de Hoensbroeck, 28^{es} prince-évêque de Liège, né le 28 août 1724, mort le 3 juin 1782.

25 (dimanche). Les clercs viennent enlever les armes à Assche, prennent un pistolet dans mon comptoir.

27 octobre. Affaire de Turnhout.

24 novembre. Vander Meersch s'empare de Diest, Montaigu et Arschot.

25 novembre. Annonce du ministre, déclaration de S. M. et deux lettres qui restent sans effet.

29 novembre. Vander Meersch s'empare de Tirlemont.

2 décembre. Armistice de dix jours entre Vander Meersch et d'Alton.

8 décembre. La désertion se met dans les Autrichiens.

9 décembre. On ôte les barricades à Bruxelles. — Le soir, 55 à 60 soldats de Murray désertent du convent des dominicains avec armes, et entraînent la garde de la porte de Flandre.

10 décembre. Les cocardes paraissent à Ste Gudule et dans les rues ; grande fermentation pendant la nuit.

11 décembre. La désertion continue ; d'Alton fait charger des chariots devant son hôtel ; à 3 heures, quelques bourgeois désarment des soldats. Ceux logés aux begards s'en vont, et puis les bourgeois s'emparent successivement de plusieurs gardes, portes, convents, etc. À 4 heures on a commencé à tirer ; à 5 heures un bataillon de bender entre par la porte de Flandre et se poste au sablon et au parc. À 9 1/2, on a commencé d'attaquer la grand' place, où se trouvaient ceux de Ligne, qui s'y sont défendus jusqu'à 11 1/2, qu'ils se sont retirés avec leurs canons vers le parc.

12 décembre. À 2 1/2 heures de l'après-midi, d'Alton quitte la ville avec le reste de sa troupe et quelques canons, abandonnant voitures, chariots, caissons, canons, munitions, papiers du gouvernement, trésor, etc.

13 décembre. Le major Bréda, commandant une division de bender, est fait prisonnier près de Hal avec 280 hommes. — À 5 heures, le comte de Rosières arrive à Bruxelles avec 15 citoyens patriotes de Gand ; on a relu le manifeste sur la grand'place, et puis on a changé le Magistrat et contraint le nouveau à prêter serment.

Lundi 15 décembre. Levé depuis 5 heures, parti seulement à 7 et arrivé à 1 heures à Gand, où tout était en alarme.

20 décembre. Trois compagnies de patriotes arrivent de Gand à Bruxelles.

21 décembre. Ordonnance politique de numérotter les maisons de Bruxelles.

23 décembre. Bté soir l'hôpital de St. Jean, où se trouvent encore 60 blessés, outre 20 qui en étaient déjà sortis, 10 de morts et 10 de guéris.

26 décembre. Vander Noot revenant de Gand fut escorté par 38 volontaires d'Alost et par 26 d'Assche.

29 décembre. Les anciens conseillers de Brabant recommencent à juger.

30 décembre. On transfère Storquart de la Steenpoorte dans

les souterrains de la maison de ville ; on enferme plusieurs personnes.

31 décembre. Le grand serment avec ses agrégés s'assemble sur la place, et les membres du conseil de Brabant, des états, le magistrat, les doyens, les boetmeesters et le chapitre de Ste. Gudule y prêtent serment dans la maison de ville, etc., après avoir déclaré : 1^o que la souveraineté sera exercée par les 3 ordres de l'état des armés ; 2^o que la Joyeuse-Entrée restera intacte pour le reste ; 3^o que le conseil conservera toutes ses prérogatives ; 4^o que les magistrats seront choisis par le tiers-état ; 5^o que tous possesseurs d'offices jureront l'observation de la Joyeuse-Entrée et seront illisibles. — Le soir, illumination et feux.

1790. — 4 janvier. Vander Meersch rentre à Namur après avoir été au-delà de Marche. — Le duc d'Orsel arrive à Bruxelles et envoie le lendemain sa démission à l'empereur.

7 janvier. Assemblée des États et des députés des provinces autrichiennes à Ste Gudule, ensuite à l'hôtel de Ville, et à 5 heures à l'hôtel du ministre. Obtenu chez le chefmeester copie de la publication du placard du 18 juin ; montré à Vonck, à Dangelbergh, à St. Bernard, à M. l'Émit, à M. Aerts, à Louvay, Chapel, Beechman, Gambers, Maras et Moris, à Cantineau, Lambilla, Sagermans, du Vieier et de Gramme.

14 janvier. On sème des billets imprimés contre H. Walkiers, de Ronde et Meyster.

18 janvier. Le duc d'Orsel est reçu au serment de St. Georgea.

19 janvier. Le jeune de Keyser commence à recruter une compagnie à Assche et réussit bien.

25 janvier. Vander Meersch vient à Bruxelles à cheval, loge et dine chez Peuty.

27 janvier. Vander Meersch dine à l'évêché chez le cardinal. Le placard du 22 paraît contre les enrôleurs, et celui contre les marchands de grain ; item celui du 23 pour dénoncer les personnes qu'on loge, avec la raison de leur séjour et le temps de leur départ. L'inquisition commence.

30 janvier. Le tiers-état murmure au sujet du mystère qui enveloppe les opérations des états.

31 janvier. Le duc d'Orsel traite les chefs-doyens de St. Georges à l'hôtel d'Angleterre. — Les *Considérations impariales* de Vonck paraissent. — Autre placard concernant les grains, qui écrase les payans.

1^{er} février. Le duc d'Orsel donne sa démission de la présidence de la chancellerie de guerre, sur la nomination du général Schoenfeldt à son insu.

1^{er} février. Van der Noot et Van Ruppen dominant, au point de nommer le général Schoenfeldt leur chef, disant que les engagements de Bréda doivent s'exécuter.

4 février. Les bourgeois conviennent enfin avec les illas et les nobles d'envoyer des représentants au Congrès, Bruxelles trois, 1 du magistrat, 1 du large conseil et 1 doyen ; Louvain 1, Anvers

1, 2 abbés et 2 nobles ; ensemble 8 pour le Brabant. De Lompré n'y peut tenir et tout de suite est remplacé par l'échevin van der Noot.

6 février. Les serments sont convoqués pour prêter serment aux états actuels.

8 février. Du Vivier envoie par toute la province des imprimés à signer par les habitants, au moyen des doyens ruraux ; les vicaires tourmentent un charon et menacent les refusants.

10 février. Le duc d'Arcberg, chef du grand serment, refuse de prêter le serment aux états. E. de Walckiers ayant donné un projet de serment, van der Noot fait imprimer une lettre pour l'empêcher, promettant qu'il en donnerait un autre, ce qu'il n'effectue pas.

12 février. Les doyens continuent à refuser Merx et Huys de Bois St. Jean pour conseillers.

13 février. En France, on décrète la suppression des couvents.

15 février. D'Alton meurt à Trèves de crève-cœur.

18 février. L'archevêque se qualifie de conseiller d'état dans son mandement de carême.

20 février. L'empereur Joseph se meurt à Vienne, ayant survécu à tous ses projets.

25 février. Affaire des cocardes blanches à Bruxelles. Van der Noot et Van Ruyen donnent une déclaration. La ville fait publier une ordonnance contre les cocardes ; item, une contre les volontaires.

28 février. La compagnie de Walckiers, de 380 hommes, monte la garde malgré l'ordre du 2.

1^{er} Mars. Les officiers des volontaires vont à la maison de ville et engagent ceux du Magistrat à tenir l'ordre du 25 février en subséance. — Réinstallation de l'université ; van der Noot y va ; grande fête.

2 mars. Le duc d'Ursel part pour Gaud ; il publie une lettre à de Jouge.

5 mars. Le général Vander Meersch est à Bruxelles, fort applaudi.

8 mars. Knusammer envoyé par L. A. R. est arrêté à Malines puis transféré à Bruxelles. — Les états de Brabant ayant vu la lettre de L. A. R. avec les propos de Léopold, résolvent de l'envoyer au congrès sans plus.

7 mars. Les volontaires de Bruxelles prêtent serment de fidélité à la nation, malgré van der Noot, qui s'en venge furieusement. — La pratique orange est employée par van der Noot *cum suis* ; on délanche les dragons de Camplich pour les faire passer à d'Eberstein.

11 mars. On expédie des lettres d'exil aux allemands de la cour.

15 mars. La fameuse requête est présentée aux états. Van der Noot saisit l'occasion pour éclater. La liste des signatures paraît et circule ; on affiche des proscriptions et des atrocités dans

les portails des églises, aux Augustins, Dominicains, Récollets et Capucins ; on excite la populace et l'on résout le pillage et le massacre.

16 mars. La cavaille, excitée et toute ivre, conduite par Van der Vrecken, Van Hamme, des Condez, Vermand, la Pinau, Blaes, etc. veut piller Chapel, qui l'empêche, mais Van Schelle père, 2 fils, et la (illisible) le sont à outrance. — Décret du conseil contre la Société patriotique.

17 mars. Continuation du pillage chez Mosselman, où les volontaires arrivent et font feu. On dissout la compagnie de Walckiers.

18 mars. A 9 heures, les pillers vont recevoir leur récompense chez van der Noot. L'après-midi, on menace Catoir et autres, mais ils l'échappent. Claes du Mont court les rues avec des capots du Rivage en guise de patronille.

19 mars. Ordonnance du conseil et des états contre les pillages.

20 mars. Ceux de Tournay et Tournais prennent un arrangement provisoire.

23 mars. Ordre du Magistrat sur le port des armes ; pure grimace.

26 mars. Lettre de Lingnet contre la Société patriotique ; celles de la Marek et d'Ursel du 22. — La justification de Chapel concernant le bateau rempli de cartouches paraît.

27 mars. Le N^o 37 du journal de Herve, curieux, occasionne la prohibition de cette feuille.

28 mars. Les lettres de d'Alton à l'empereur paraissent jusqu'en mars 1789, et celles du ministre aussi. — Les Domaines occasionnent au congrès quelques embarras.

29 mars. Le château d'Anvers se rend, suivant la capitulation ; on y trouve beaucoup d'effets, etc.

30 mars. Les officiers de l'armée et Vander Meersch adhèrent à la requête du 15. — Ordre du magistrat de rapporter à la trésorerie les effets pillés ; grimace.

1^{er} avril. Affiche de jendi, incendiaire. — Les états de Hainaut déclarent dans leur manifeste leur gestion provisoire. — On publie le placard révoquant les ordres de Joseph II.

2 avril. Les ducs d'Ursel et d'Arcberg vont à Namur, puis reviennent le 4.

5 avril. Affiche abominable contre vander Meersch, de l'imprimerie de Parys à Anvers, avec sa vignette : *l'groot verbaed*.

8 avril. On affiche à Bruxelles une menace contre les patriotes hollandais, ce qui les fait déguerpir. Comme van der Noot avait donné le commandement de l'armée à Schoenfeldt, ils l'avaient envoyé avec des troupes contre vander Meersch, qui se rend à Bruxelles.

13 avril. Van der Noot et Van Ruyen font transporter Vander Meersch à la citadelle d'Anvers, le nuit, par l'escal, sans escorte commandée par Franquen.

10 avril. Van Eupen introduit les envoyés de Flandre dans la citadelle d'Anvers pour voir Vander Meersch.

22 avril. Le comité de Flandre continue de réclamer Vander Meersch.

23 avril. Partu pour Louvain avec Lambilliot ; diné chez Forgeur, au Lys, avec Birmyx, etc. ; revenu le 24, trouvé dans la voiture deux dogues de van der Noot. J'ai eu la prudence de descendre à ten-Noodle et de prendre tout de suite le Parc, sans cela je ne l'eus pas échappé à la place de Louvain.

2 mai. On choisit à Gand la collace suivant le nouveau règlement.

3 et 4 mai. Les violences continuent partout.

5 mai. Les nuits deviennent orageuses dans mon quartier.

7 mai. On a commencé à courir la ville avec le portrait de van der Noot et ensuite on a cassé les vitres dans plusieurs endroits.

8 mai. On continue de promener le portrait et de casser les vitres chez Verlon, Viron, etc.

9 mai. Idem ; on va frapper Janssens, le chapelier rue du manège, puis briser les vitres ; on arrête le notaire de Smeit à Bruxelles.

10 mai. Le curé a promené le portrait à Assche en procession avec les volontaires d'Assche. Vu Wauwermans et autres promener le portrait, le lécher, etc.

16 mai. Les pucelles portent le portrait, le 17 idem.

17 mai. Benjamin Franklin, âgé de 84 ans, et 5 mois, est mort à Philadelphie.

25 mai. La populace à Gand, furieuse comme ici, a maltraité Klingspor, etc.

27 mai. A Bruxelles, l'affaire de la Pentecôte ayant irrité van der Noot, on enlève et emprisonne de 80 à 90 personnes arbitrairement.

31 mai. Vu Georges du Berly parlant avec Madame pour d'Angleterre, détestant notre gouvernement actuel.

3 juin. Trois cents volontaires de Bruxelles partent pour Namur, où ils arrivent le vendredi 4. — Grande procession à Bruxelles ; les paysans continuent à se montrer à Bruxelles.

4 juin. Les hussards de Warmzer et d'Esterhazy arrivent à Luxembourg.

3 juillet. Le congrès ordonne les veilleurs de nuit dans chaque clocher, nuit et jour des patronilles, des volontaires avec drapeau, tambour et dépôt d'armes.

4 juillet. On place des volontaires sur toutes les routes, à peu de distance, pour examiner et arrêter tous les passants. Les nuits sont fort orageuses.

8 juillet. Le *Courrier belge* dit que le congrès va sévir contre le projet que la collace de Gand a présenté aux états de Flandre. Item, un arrêté contre les gazettes.

10 juillet. Les volontaires de Bruxelles reviennent de l'armée mécontents.

15 juillet. Loudon meurt à l'armée de Léopold, âgé de 74 ans ; il était livonien.

14 juillet. Les volontaires de Matines arrivent à Bruxelles avec un char ; des pucelles et des volontaires présentent le bouquet à van der Noot ; les états de Brabant comptent mille florins et 50 (milliards) à Van Eupen ; le soir, illumination, feux, etc. — Fête civique à Paris, extraordinairement brillante.

19 juillet. Les canons se promènent chaque jour.

22 juillet. Des dragons volontaires de Bruxelles arrivent à Assche ; 3 heures après, d'Kint et Goffin partent sur Gand pour en ramener le duc d'Ursel, que les volontaires de Gand ne veulent pas laisser enlever, heureusement pour le duc.

30 juillet. On continue à promener des canons à Bruxelles. Le congrès publie une déclaration de n'avoir fait arrêter personne hors quelque militaires.

2 août. Hedim enlève le duc d'Ursel, appuyé par Santanler la Cerna. On transporte de Namur à Bruxelles Carton, de Meurs, De Neck, Le Gros, etc.

3 août. Défaite de Schiphaeken près de Holne.

5 août. Les hôteliers promènent leur canon fastueusement.

6 août. Un courrier apporte la nouvelle de la convention de Reichenbach. Le congrès et les états restent assemblés au delà de minuit. Le lendemain, la nouvelle transpire, de Jouge vient la communiquer au conseil de Brabant.

8 août. La lettre de Berlin et celle de La Haye paraissent avec les articles de la convention, et à 11 heures on la relit chez tous les libraires. Le lendemain, on les désavoue, etc. Parait une lettre paraphée van der Noot, signée Tuns, qu'on appuie au moyen de la canaille. Les patriotes reprennent Herve, leurs canons et bagages, commencent des cruautés.

9 août. Affaire des Liégeois contre les allemands, qui se retirent.

12 août. Affaire près de Herve, où les patriotes doivent plier.

18 août. Van Eupen arrive à la Haye après la ratification de la convention de Reichenbach, et n'y reste que dix heures ; il s'en revient enragé. — On enferme Schiphaeken aux célèbres (sic) de Lière.

20 août. On invite les volontaires et gens de bonne volonté à se rendre à l'armée ; cela ne prend pas.

23 août. Simulacre d'assemblée des états généraux pendant quelques jours.

30 août. Affaire près de Bouvignes, où Stecklun est tué, ce dont on fait grand bruit.

31 août. Rencontré les volontaires de Lombeek, Ternath, Capelle et ceux d'Heckelghem, Helene et Meldert allant à l'armée.

1^{er} septembre. Affaire d'Andenne, où nous perdimes 9 canons.

2 septembre. On distribue à Assche des fusils aux volontaires.

3 septembre. Ils marchent et arrivent à Bruxelles à une heure ; procuré les marmites.

4 septembre. Ils partent pour Louvain et logent au Parc
8 septembre. L'Inquisition est à son comble dans le Brabant
9 septembre. Ce soir, on a sabré de Huze et Mark.

15 septembre. On place le notaire Stinglamber à la Steen-
porte, par décret du Magistrat. — La gazette de Leyde, du 12, rap-
porte une note du Duol, du 20 août, aux états généraux, requérant
leur médiation avant l'arrivée des troupes de Léopold.

20 septembre. Les agrégés prêtent le nouveau serment à
Gand.

23 septembre. Le *Courier de l'Escout* donne le serment de
Godefroid, par la grâce de Dieu, abbé, etc., pour nos troupes. Il est
arrivé 32 chariots de malades et blessés à Bruxelles.

24 septembre. Cent cinquante volontaires de Bruxelles par-
tent pour l'armée.

25 septembre. Le conseil de Brabant prend une vacance ex-
traordinaire, probablement pour Telens et autres. La sentence
renvoie le procureur général au rôle ordinaire, décline la provision
de justice, décrète Vonck, Verloo, Wesmels, Danbremé. Cepen-
dant, on ne relâche personne.

26 septembre. Première nouvelle publique de notre défaite
du 22 septembre.

27 septembre. Nos volontaires arrivent ce soir de Cortenberg
pour Vilvorde, à Assche.

28 septembre. Attaque de Koelher à Orlemme ; assez forte. —
Le congrès envoie Raepsaet et Merode à La Haye avec le comte
de Nassau.

30 septembre. Election du prince Léopold comme empereur
à Francfort. — On décrète à Paris l'émission de huit cent millions
d'assignats monnaie, outre les quatre cent qui circulent déjà.

30 septembre. Van Boven va à Anvers ; on retient à Bruxelles
tous les papiers publics.

1^{er} octobre. On excite le public pour refuser l'armistice pro-
posée par les ambassadeurs à La Haye.

2 octobre. Les doyens refusent l'armistice.

4 octobre. Entrée de Léopold à Francfort.

8 octobre. Procession avec N. D. de Laeken. Guillaume Van
Krieken de Wesmael ayant dit un mot des capucins, a été pour-
suivi, frappé, sabré, et conduit aux Magdelonnettes, puis l'on a
forcé la garde, sa prison, et on l'a traîné jusque sur la grand'place,
où on l'a pendu au réverbère. La corde s'étant rompue, on lui a
encore donné des coups de sabre, et finalement, on lui a scié la
tête, tandis qu'il était encore en vie. On a porté sa tête sur une
perche dans les rues pour la montrer au congrès, à Roumerswal, etc.
L'abbé Peller a l'insolence d'attribuer cette atrocité à une conspira-
tion contre la liberté du pays.

7 octobre. Merode et Raepsaet reviennent de La Haye ; on
secrète leur rapport.

9 octobre. On décrète quatre cents millions d'assignats de 50,
60, 70 livres. — Couronnement de l'empereur Léopold à Frank-
fort. — Le major van der Noot meurt de fièvre à Namur.

11 octobre. Les doyens refusent pour la seconde fois l'armis-
tice.

14 octobre. Fermentation entre les volontaires et les chas-
seurs.

18 octobre. Assemblée renforcée au congrès.

21 octobre. Les paniers-claires rentrent dans leur couvent
à Bruxelles.

24 octobre. Article du *Courier de l'Escout*, fort leste au sujet
des conférences de La Haye.

31 novembre. On a brûlé sur la grand'place le manifeste de
l'empereur.

7 novembre. Les volontaires de Bruxelles reviennent de l'ar-
mée fort mécontents. — Réquisitoire des neuf syndics pour un
impôt, et persécution des volontaires atroce.

13 novembre. Assemblée des états généraux à Bruxelles, à la
van der Noot.

15 novembre. Couronnement de l'empereur Léopold à Pres-
bourg. — Résolution terrible du congrès d'armer tous les habitants.

16 novembre. Les doyens, accompagnés de capucins et autres,
parcourent les villages pour l'exécution de la résolution.

21 novembre. Terme final accordé par Léopold. On assemble
les doyens, et après minuit, on choisit le fils de Léopold, Char-
les (1), au lieu de se soumettre.

23 novembre. On force les paysans à marcher, ils vont se
faire tuer, et on leur fait payer onze florins par fusil.

24 novembre. Les impériaux entrent à Namur par accord
avec les états de Namur.

25 novembre. Première nouvelle de la prise de Namur. —
Rencontré les volontaires d'Alout qui montaient vers l'armée. —
Les impériaux entrent à Charlevoix, le lendemain à Gosselies.

26 novembre. Les volontaires de Gand et autres arrivent à
Bruxelles ; ceux de Heygem et d'Herzele arrivent à Assche.

28 novembre. Vander Meersch est relâché de sa prison de
Louvain ; il va à Tournay.

29 novembre. Appris qu'on a maltraité le château de Haillet
à Hofstade.

30 novembre. Les impériaux sont à Mons. — Affaire de Ham
sur la chaussée de Namur.

1^{er} décembre. Nos troupes arrivent à Bruxelles de tous côtés.
À 10 heures, van der Noot sort de Bruxelles à cheval avec ses gar-
des du corps. L'après-midi, on laisse piller le magasin aux finances,
et le soir, les fusils.

2 décembre. Les impériaux entrent à Bruxelles ; les cocardes
y disparaissent, et la nuit, les perches de liberté. Bender est à la

(1) Charles-Louis de Lorraine, archiduc d'Autriche, lieutenant-
gouverneur et capitaine-général du Pays-Bas du 20 avril 1703 à
26 juin 1794.

Cambre, où les députés de la Flandre vont le trouver. *La Gazette de Bruxelles* porte les armées impériales le même jour. Les patriotes maltraitent et tuent plusieurs personnes dans leur retraite sur la route de Bruxelles. Les doyens ordonnent, au nom des états, des pommiers aux chefsmoyeurs ; les derniers patriotes disparaissent.

3 décembre. On les désarme à Gand les 3, 4, 5 décembre.

4 décembre. Les impériaux arrivent à Assche, à Malines.

12 décembre. Te Deum à Ste Gudule.

17 décembre. Les hulans commettent des désordres partout où ils viennent.

23 décembre. Crampipen et Feltz arrivent à Bruxelles.

25 décembre. Mercy part de La Haye pour venir ici, après avoir signé le 10 une convention relativement à nous.

27 décembre. Les impériaux entrent à Liège.

28 décembre. Les grenadiers de Ligne, Clerfayt et Vierset étaient diligents à loger à Assche. On travaille à la construction de l'amigu.

1791. — 1^{er} janvier. On distribue des croix de Marie-Thérèse à Cauberg. — Les sceaux marqués comme l'année dernière se paient un quart en sus. — Les troupes d'Assche vont à Onsdéghem.

3 janvier. Drugman et de Cock fréquentent encore le conseil ; le 4 ils sont forcés de le quitter.

6 janvier. Le Magistrat présente le vin d'honneur à Mercy ; l'échevin van der Noot, Goffin et Seesters en sont.

7 janvier. On fouille la maison de Marnef et l'on y trouve des armes.

13 janvier. Le baron d'Hap, envoyé de Hollande, revient à Bruxelles.

14 janvier. Vieuxart avec ceux de l'ancien magistrat reprennent leurs places à Bruxelles.

17 janvier. On a hué et assailli les conseillers au sortir du conseil.

19 janvier. On a tué cette nuit d'un coup de fusil l'entrepreneur du club, hôtel de Berghes.

23 janvier. Les dragons commettent des violences à Uccle, ici et ailleurs. — La réponse de Mercy aux états de Namur paraît, très verte.

27 janvier. On déloge les nonnes de Ste Elisabeth, qui étaient rentrées l'année dernière.

1^{er} février. Vander Meersch arrive à Bruxelles, escorté par plus de 30 voitures.

7 février. *La Gazette de Bruxelles* donne la ratification de la convention de La Haye.

11 février. Présenté requête à Mercy par d'Orange.

(Les feuillets relatant les événements depuis le 19 février 1791 jusqu'au 5 novembre 1792 ont disparu).

1792. — 5 novembre. 1^{er} attaque de Dumouriez près de Mons (1).

6 novembre. Bataille de Jenmapes.

9 novembre. On congédie les archers et halberdiers à Bruxelles.

14 novembre. Les français arrivent à Bruxelles.

20 novembre. Les français s'emparent du château d'Anvers.

26 décembre. Le Roy de France comparait à la barre, avec de Sèze, Lamoignon et Tronchet.

29 décembre. Choix des représentants à Bruxelles.

1793. — 21 janvier. On décapite le roy Louis XVI à Paris.

24 janvier. On vend les effets des émigrés à l'hôtel Torrington.

25 février. Choix des représentants français à Bruxelles, à Ste Gudule ; réunion à la France. Les sans-culottes brisent les statues et bustes sur la place et aux maisons. Les français prennent Bréda.

28 février. Assemblée de vingt villages dans l'église d'Assche pour la forme du gouvernement à la française.

1793. — 1^{er} mars. Bataille d'Aldenhoue.

5 mars. L'artillerie française, venant de Maestricht, défile par Bruxelles.

15 mars. Première affaire près de Tirlemont.

16 mars. Seconde affaire ibidem.

18 mars. Troisième affaire ibidem.

24 mars. Les français évacuent Bruxelles, abandonnant leurs magasins. La populace pille Guillaume Chapel, le Faye, de Prêve, etc. — Les premiers autrichiens y rentrent à 10 1/2 et 11 heures.

25 mars. Ordre d'apporter les armes ; la nuit on brise les vitres. — Le prince Charles arrive à Bruxelles.

29 mars. Metternich entre à Bruxelles ; on traîne sa voiture.

5 avril. Messe à Ste Gudule pour le conseil de Brabant. — Dumouriez arrête les commissaires de la Convention.

25 avril. Des dragons et grenadiers hanooriens arrivent à Bruxelles.

28 avril. L'archiduc Charles fait son entrée à Bruxelles par la porte de Laeken, flambeaux allumés.

18 mai. L'amnistie générale pour le Brabant se publie.

1^{er} juillet. On installe le conseil privé.

11 juillet. Condé se rend aux autrichiens par capitulation.

29 juillet. Valenciennes est pris après un siège terrible.

10 septembre. Le Quesnoy se rend.

16 octobre. On décapite la Reine, de France à Paris.

(1) Sur les campagnes de cette époque, consulter tout particulièrement, A. Chuquet : *Les Guerres de la Révolution*, tomes I à V inclus.

26 décembre. Piehgru force les impériaux à repasser le Rhin, après vingt jours de combats continus.

1794. — 3 janvier. Van de Velde, nommé chancelier se présente aux états pour prêter le serment ; ils le refusent. Il prête serment entre les mains du ministre Metternich.

23 février. Les français reprennent le Fort Louis.

13 avril. Vu promener au Parc l'empereur (1) et ses deux frères.

17 avril. Cobourg force les français près de Landreecy.

19 avril. Les hollandais investissent Landreecy et le prennent en dix jours.

23 avril. Inauguration de l'empereur à Bruxelles.

29 avril. Clerfayt perd son artillerie à Mouseron.

18 mai. Bataille de Peq et près de Tournay, où l'empereur se trouvait.

4 juin. L'empereur arrive à Bruxelles de l'armée.

13 juin. L'empereur part pour Vienne.

11 juin. Trente grosses pièces de canons et mortiers passent par Bruxelles et prennent la route de Malines.

15 juin. Beaucoup de blessés arrivent à Bruxelles.

21 juin. Les émigrés décampent en foule ; les bagages du gouvernement sont embarqués. — La nuit, Drugman veut avec des soldats, par ordre militaire, enlever l'argent de la caisse de consignation à l'hôtel de ville, mais ne peut y réussir.

25 juin. Les troupes et bagages commencent à traverser Bruxelles.

26 juin. Bataille près de Gosselies, après la prise de Charleroi, dite de Fleurus.

1 juillet. Canonade du côté de Braine-le-Comte et Braine-Lalleud.

8 juillet. A Assche, les autrichiens prennent des chevaux et des vaches aux habitants.

9 juillet. Des dragons français entrent à Bruxelles par la porte de Namur et par celle d'Anderlecht. — Les anglais détruisent les ponts sur le canal de Bruges.

11 juillet. Une colonne de l'armée française traverse Bruxelles. — On y publie le cours et la circulation forcée des assignats français.

13 juillet. Le quartier général de l'armée du Nord est à Assche, et celui de Vaillant à Bruxelles.

10 juillet. On prend le chancelier, Villegas, van der Cruyce, van Blewyck, Evenepoel et beaucoup d'autres en otage pour la contribution sur Bruxelles de cinq millions de livres en numéraire.

(1) François II (Joseph-Charles), empereur d'Allemagne, ou François 1^{er} empereur d'Autriche, né à Florence en 1708, mort à Vienne en 1835. Succéda en 1802 à son père, l'empereur Léopold II.

On va de maison en maison pour faire donner de l'argent ou la promesse d'en donner. On fait signer même pour mille livres.

21 juillet. On transfère à Maubeuge et à Avesnes les âges pour la contribution.

23 juillet. Beaucoup de troupes venant de Malines se logent à Bruxelles.

24 juillet. Porté six cents livres à la trésorerie pour la contribution. Le château d'Anvers et la ville se rendent aux français. Les français entrent à Liège. On enlève encore des bourgeois à Bruxelles.

27 juillet. Assche a livré à Malines 24 chariots de paille.

30 juillet. On a planté un arbre de la liberté sur la grand' place à Bruxelles.

1^{er} août. Ordonnance du Magistrat concernant les grains ; défense d'en avoir plus de quatre rasières chez soi. Réquisition de tous les chevaux de luxe, harnais et voitures.

2 août. Première assemblée de la société populaire au Broadhays ; Verloy président. — On commence à vendre des maisons et terres des mainmortes.

4 août. Porté à la trésorerie vaisselle et espèces pour la contribution. On a déterré près de chez le marchand de tabac un coffre avec vaisselle et bijoux de la veuve Villegas et P. de Jonge. Plusieurs otages de Bruxelles sont morts : baron d'Hoves, baron de Celles, le notaire Guerts, le notaire Barreige, le brasseur Mosselman.

16 août. Le conseil de Brabant s'assemble pour la Joindentre.

17 août. Les français enlèvent les tableaux de Rubens, Van Dyck, etc. à Afflighem et à Alst.

28 août. Reprise de Valenciennes par les français.

30 août. Reprise de Condé.

1^{er} septembre. Avertissement d'accepter les assignats comme espèces sous peine de mort.

14 septembre. Création du tribunal criminel ; Coremans président, Frison procureur, Vreven greffier.

15 septembre. Le fiscal requiert les villages de débiter la quantité de vaches pour leur faire livrer 1/2 livre de beurre par vache par semaine.

18 septembre. Les français forcent les impériaux à B-tieux et Sprimont.

30 septembre. Les français prennent Crèvecoeur.

2 octobre. Les autrichiens sont battus à Juliers.

8 octobre. Les français prennent Bois-le-Duc, et entrent à Cologne.

17 octobre. On a failli d'Herbe (Btp?) de Bruges, âgé de 88 ans, pour avoir écrit à son beau-frère hors du pays occupé sur les français.

27 octobre. Les français prennent Venlo, Gelderte, Worms, etc.

8 novembre. Les français prennent Maestricht et puis Nimègue.

9 novembre. On fusille deux augustins de Tourmy pour des
1741

30 novembre. Pichegru part pour l'armée du Nord et entame
de suite la Hollande.

4 décembre. On a sonné les cloches pour la victoire sur la
unim (2) et la prise de Figuières.

29 décembre. Les cloches annoncent la prise du Fort St
Antoine, l'île de Bonnel, les lignes de Bréda.

30 décembre. Les français prennent Grave après un long
siège.

1795. — 12 janvier. Les cloches sonnent pour Knudsen-
bourg.

14 janvier. Les cloches sonnent pour Heusden, et le lende-
main pour la Betuwe.

18 janvier. Idem pour Arnhem, Utrecht, etc.

20 janvier. Aucun procureur ne vient à l'assemblée de la loi,
d'où pas de rôle.

23 janvier. On sonne les cloches pour la prise d'Amsterdam.

25 janvier. Idem pour la prise de Bréda et pour Berg op
Zoom.

29 janvier. Les bouillères paraissent à Bruxelles. — On affi-
che une nouvelle contribution de cinq millions à Bruxelles.

30 janvier. Les riches-claires vont occuper l'hôtel d'Ursel, et
les pauvres-claires l'hôtel de Berlainmont.

3 février. Vu sur plusieurs portes des absents de Bruxelles ;
propriété nationale.

10 février. L'arrêté du Comité de Salut public du 22 paraît,
supprimant le comité de surveillance et rétablissant la communica-
tion du commerce avec l'intérieur de la France.

15 mars. Les chefs-moyeurs sont employés pour l'achat des
grains par Bruxelles, ce qui en fait hausser le prix de 7 1/2 flo-
rins à 8 florins, et ainsi de suite.

10 mars. Il commence à nous arriver quelques comestibles
par le canal ; depuis huit mois la vie était excessivement difficile
et chère ; elle l'est encore mais s'adoucit insensiblement.

30 mars. Le charriage des grains de ce pays vers la France
augmente prodigieusement et se soutient ainsi pendant plus de
quatre mois, au point que le froment nous coûte 18 à 19 florins le
quintal.

1^{er} avril. A Bruxelles, des gens ad hoc enlèvent pour des
assignats au prix maximum dans les boutiques et sur les marchés
beaucoup d'effets ; la rapine est abominable. — Bagarre à la Con-
vention de la faction jacobite ; Barrère, Billot, Collot sont dépor-
tés, etc.

12 avril. Les cloches sonnent pour la paix avec la Prusse
signée en mars dernier.

20 avril. Au bureau de l'Aubrezon on m'a dit que les vœux
ne se paient plus. — Le central fixe le quintal de froment à 180

livres, le seigle à 100, l'orge et l'avoine à 80, le foin à 30, la paille
à 18.

3 mai. Procession publique des augustins ; c'est la dernière.

11 mai. Les (illisible) négocient des assignats par millions,
à 3 1/2 liards.

16 mai. Les gentilhommes s'étant rendus à Eschene, Meldert et
Hardegheem, ils ont fourni le fourage pour la poste d'Assche.

17 mai. Traité de paix à La Haye entre la Hollande et la
France.

18 mai. On affiche à Bruxelles une contribution de quatre
millions pour le grain de la commune.

20 mai (1^{er} prairial). Émeute contre la Convention à Paris
à Toulon, les terroristes s'emparent de l'arsenal, etc.

7 juin. Luxembourg se rend aux français par capitulation.

8 juin. Le fils unique de Louis XVI meurt scrophuleux, au
Temple, étonné.

25 juin. L'arrêté du 25 prairial concernant le cours des as-
signats se publie à Bruxelles.

2 juillet. Vu des cantines militaires à Bruxelles.

3 juillet. Le cours des assignats est fixé au quarantième.

4 juillet. Urban refuse de livrer *L'Esprit des gazettes* à moins
qu'on ne supplée en argent.

21 juillet. Déroute totale des anglais et émigrés à Quiberon.

22 juillet. La paix se signe à Bâle entre la France et l'Es-
pagne.

7 août. Les accapareurs ont porté le froment à 15 florins et
le seigle à 8 florins 10 sols.

10 août. Parlé au citoyen van der Noot concernant les pa-
piers ; il paraît n'y pas attacher grande importance.

23 août. Vanden Bossche est venu à Bruxelles me remettre
le décret du 4 de l'arrondissement, attendant son autorité sur le
pays d'Assche.

7 octobre. On vole journellement à Bruxelles et dans tout le
pays conquis par les français.

11 octobre. Fête française de la Réunion, à Bruxelles.

26 octobre. Le conseil de Brabant reçoit un arrêté, signé Gir-
oust, obligeant les juges à motiver leurs sentences et qui donne
l'appel des sentences à porter et de celles dont on a intenté la
révision au nouveau tribunal.

27 octobre. Arrêtés concernant le cours des assignats du 25
prairial, 12 thermidor et 17 brumaire an 4.

1^{er} décembre. Clôture du conseil de Brabant par la municipi-
palité et levée des scellés par eux en présence de ceux du nouveau
tribunal.

25 décembre. Amistie entre les patriotes et les français.

1796. — 22 janvier. On défend ce jour aux brasseurs et
brandiviniers d'acheter du froment et du seigle au marché.

30 janvier. Les fonctionnaires publics doivent prêter serment
de haine aux tyrans.

9 mars. Reçu lettre pour payer six cents florins d'emprunt forcé ; payé le lendemain en rescript à 370 ou 378 livres, 2 esquilins en espèces.

18 mars. On refait à Paris la création des mandats, etc., sans parvenir à les faire marcher.

20 mars. On plante un chêne sur la place à Bruxelles.

15 avril. Les français refusent de recevoir leurs descriptions dans ce pays tandis qu'ils les reçoivent en France.

7 juillet. Bonaparte commande (1).

13 juillet. On sonne les cloches à Bruxelles pour la reddition du château de Milan.

1^{er} septembre. On approuve au Conseil des anciens la suppression des convents dans la Belgique, et l'ordre d'exécution arrive le lendemain.

30 septembre. Vu la proclamation concernant les patentes et impôts.

24 octobre. Les français font la paix avec Parme. Le roy de Sardaigne est mort. La reine douairière de Prusse se meurt.

17 novembre. L'impératrice de Russie est morte.

1^{er} décembre. Les français ôtent les impôts à Bruxelles, comme ils l'avaient fait à Auvers il y a cinq jours.

(1) Il s'agit évidemment de la campagne d'Italie, où Bonaparte commença l'offensive le 9 avril 1796. On voudrait savoir pourquoi notre mémorialiste, qui semble toujours bien renseigné ainsi qu'en fait foi son Journal, a indiqué tout particulièrement cette date, avec ce texte, si éloquent dans son laconisme, mais de ce fait trop imprécis pour l'historien, d'autant qu'aucun ouvrage ne mentionne un point plus spécial à cette date.

Sur l'Écran du Passé.

MIETTES D'ARCHIVES.

LOUIS ROBYNS DE SCHNEIDAUER.

Les quelques trouvailles suivantes ont été faites principalement aux Archives Générales du Royaume et dans un livre de Mémoires particuliers, ainsi qu'à la Section des Manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique, à Bruxelles.

Ces documents inédits, livrés ici à la publication, ont été trouvés au cours de lectures, tout à fait par hasard — ce hasard dont on a dit qu'il était au grand maître — et notés à tout hasard aussi.

Ce que ces papiers révèlent du passé, la contribution que certaines peuvent venir apporter modestement aux historiens, le côté pittoresque offert par d'autres, m'ont engagé à les réunir.

Ces documents sont publiés tels quels, en cette langue directe des manuscrits d'autrefois, si souvent savoureuse parce qu'elle est si près du langage parlé.

Un mariage-express.

SOURCE : *A. G. R. Officialité de Nivelles n° 45, f° 02.*

L'an de grâce 1768 le 25^e de janvier le promoteur de cette cour y expose que Monsieur Schotte (1) du Diocèse de Malines et

(1) Schotte, famille très ancienne, jadis van Gerssemeuter du Schotte. Le personnage cité ici est Charles-Albert Lamoral Schotte, vicomte de Bergues-Saint-Winnoc, seigneur de Bossut, Archamps, Nil-Pierreux, Nil-Saint-Vincent, né à Louvain, bapt. à St-Omer le 14-VII-1745 (fils de Charles-Philippe Schotte, vicomte de Bergues-Saint-Winnoc, seigneur d'Harcourt, chef-maire de Louvain et de Marie-Françoise de Ameyga, dame de Bossut, Archamps, Nil-Pierreux, etc.). Il épousa à Sart le 26 mai 1766, Marie-Antoinette de Busco de Matalent, bapt. le 23-V-1748, à Louvain 25-III-1769, fille de Pierre Eugène de Busco de Matalent, seigneur de Sari-Mesure-Guillaume, gentil de Saragosse, et à Sari-Messies-Guillaume le 30-III-1772, et de Marie-Philippine van den Bergh de Launghel, fille du comte tel *Annuaire de la Noblesse de Belgique, année 1886, généalogie de Busco de Matalent*.

Mademoiselle fusca fille aînée du Seigneur du Sart Messire Guillaume de ce diocèse, *attentèrent de se marier clandestinement le 15 8bre 1765 en présence du R^e prêtre Mormal curé de cour St-Etienne paroisse dudit lieu et de plusieurs autres personnes pendant et au dîné qui se donnoit chez ledit Seigneur et qu'ils reiterent leur consentement au mariage clandestin le 17 du courant s'étants mutuellement pris pour époux chez et en présence du meme pasteur et de trois personnes qui s'y trouvèrent, ce qui est constaté perentoirement des Lettres du cure sus-nommé respectivement du 18 et 25 8bre 1765 et 18^e du courant, icy jointes avec la copie de la declaration mentionnée dans celle dudit 18 8bre : comme ces Demarches sont a reprimer par cette cour Du moins dans la d^e Fusca surceante de ce district, L'exposant requiert qu'il en soit procédé aux informations pour en consequence se comporter ainsy qu'il appartiendra avec depens.*

fiant informations et petitur actum novellis hinc 23 januarii 1766 est G. J. Charliers.

Un payement en nature.

SOURCE : A. G. R. Notariat général de Brabant. N^o 2322². Notaire F. van der Slachmolen (1). 16-IV-1696.

LA RÉCLAMATION :

A la requisition du subsigné jurat le Notaire M^r françois vander Slachmolen a sé transporter vers la person du s^r capitaine Colins (2) du Regiment de Dragons de Mons^r le Colonel Matart et au nom de subsigné Luy demander payement de ce qu'il doit au subsigné tant à raison du service presté au dit capitaine l'espace de cinq mois qu'à cause de l'argent presté et déboursé et en cas du refus de protester en forme de droit et justice promettant (etc.)

fait à bruxelles ce 16 d'Avril 1696.

H. M. de Camusel (3)

Cornet Deformé.

(1) François Vander Slachmolen admis le 11 juillet 1679 notaire par le Conseil de Brabant. (Cf. L. Galesloot, *inventaire du notariat général de Brabant*, Bruxelles 1882, p. c. XIII).

(2) La généalogie de la famille des comtes et barons de Colins figure dans les *Annales de la Noblesse de Belgique de 1882 et 1889*.

(3) La généalogie de la famille de Camusel est donnée dans l'*Annuaire de la Noblesse de Belgique de 1890, 11^e partie*.

LA RÉPONSE :

Le subsigné Notaire Resident a Bruxelles susdit l'oy et transporté en présence du tesmoin embas desnommé audit Cap^e Colins et demandé la demande mentionné dans lad^e procure Laquel et repondue qu'il n'avoit aueunement a faire avecq Le susigné cornet nij qu'il ne debyoit rien a luy au contraire qu'il l'avoit cassé et donné de coup de bastons sur Le Sablon dans cette ville et s'il en veult pretendre en car quelque argent qui lui en donneront, encor d'avantage.

Ainsi fait et protesté ce 16^e d'Avril 1696 en présence du S^r advocat Frans Willems comme tesmoings, a Bruxelles

Quod attestor

L. v. : Slachmolen, nots 1696.

La chandelle pieuse.

SOURCE : A. G. R. Grefse scabinal de Bruxelles. N^o 2305^{1^{re}}.

Ruysbroekwyck. N^o 9.

Coop.

Item 5 februarij 1771 avant middi a dix heures ont S^r firmin Projard et Dem^o Françoise Chauveaux Son Eponse requis contre Dem^o Jeanne Marie et le S^r Joseph françois van Meerbeek frere et Soeur, Certain Maison et heritage appendances et Dependances tellement qu'elle est sciéce en cette ville dans le quartier de Ruysbroeck quotée N^o 9 pres du parloir des Reverends Peres Jesuites etant la plus grande des deux maisons sous une toit aboutissante en montant La rue contre la plus petite appartement n Magdaleine de Mesiere d'une et de Coté intérieur contre le Parc de Prince d'Orange, uniquement chargée d'une Chandelle de deux Livres a allumer tous les Samedis par devant l'Image de la Sainte Vierge etant exposée dans la Muraille de la deventure de la meme maison.

L'anoblissement par les huitres.

SOURCE : A. G. R. Chambres des Comptes n^o 850. L. P. de confirmation de Noblesse avec anobl. pour autant que de besoin et Décoration d'Armoiries en faveur de Jean de Loose.

De Vienne le 19 8bre 1781.

Joseph Par la Grace de Dieu, Empereur des Romains toujours Auguste. A tous ceux qui ces présentes verront ou lire ouïront, Salut, De la part de Notre cher et bien aimé Jean De

Loose (1), fils légitime de Jean De Loose et de Jeanne Charlotte Verrooten, nous a été très humblement représenté qu'il aurait toujours été un des principaux Négocians du Pais de Waes en Flandres ; que Ses deux fils, Jean et Pierre De Loose avoient établi à Ostende des Bases d'huîtres considérables, la Pêche du hareng et plusieurs branches de Navigation avantageuses à Notre



Armoiries de la famille de Loose.

Province et Comité de Flandres ; qu'enfin pour tous ces objets ils auroient été employés par Notre Gouvernement Général et constamment en relation avec son le comte de Cobenzl, Ministre Plénipotentiaire aux Pais-Bas, à l'exhortation duquel, depuis l'année 1705, ils se seroient efforcés d'opérer le bien-être de l'Etat, en faisant même des Sacrifices pour l'avantage du Commerce et pour

(1) La généalogie de cette famille figure dans l'Annuaire de la Noblesse de Belgique, n° 1875. On trouve également cette généalogie dans le ms. *Hellin in-4^o, fonds Coethals n° 813* ; *Hellin* y affirme que Jean de Loose obtint confirmation de noblesse « qui n'avoit jamais existé ». Cf. aussi *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre Orientale*, tome I. *Eglises Paroissiales* n° 312, p. 262, blason funéraire de messire Léogène-M-Ghislain de Loose.

l'utilité publique, et qu'à ces causes il nous supplie en toute Soumission de daigner lui accorder des Lettres de Confirmation d'ancienne noblesse pour lui, ses Enfants de l'un et de l'autre sexe et Sa Postérité légitime au Port des armoiries de Sa famille... et lui permettre de plus par grace Speciale, de somier d'une Couronne d'or le casque de Ses armes, au lieu de Bortlet et de les faire tenir par deux Matelots habillés d'azur, l'écharpe blanche enlâtée de gueules et couverts d'un Chapeton de Sable, rubanné à la marinere, d'argent, d'azur et de gueules, tenant Chacun une Banderolle, l'une, à dextre aux armes de l'Emp, et Celle à Senestre, d'azur à la gerbe de Lin d'argent.

Nous ce que dessus considéré, et voulant bien faire une attention favorable nommément au zèle avec lequel le Suppliant a secondé les vues de notre Gouvernement Général pour faire fleurir la Pêche nationale et pour l'Établissement des bases d'huîtres à Ostende, avons de l'avis de Notre Chancelier de Cour et d'Etat, accordé et octroyé....

Une œuvre inconnue de Peterinck. (1)

SOURCE : A. G. R. Commission Royale des Etudes
N° 37^b.

(Première lettre)

Monsieur

Monsieur van Der-laer
administrateur du Collège
Thérésien &
A Bruxelles

Monsieur

Une absence que j'ai faite est Cause que je n'ai pu répondre plutôt à la lettre dont il vous a plu m'honorer sous la date du 1^{er} du courant je suis bien sensible au Souvenir gracieux de Monsieur Lempens oserai je vous prier Monsieur de lui présenter mon respect je desire de tout mon cœur que la Statue de Sainte Thérèse

(1) Sur la famille de François-Joseph Peterinck qui introduisit à Tournai l'industrie céramique et qui reçut pour cela de nombreux subsides de la Ville de Tournai et de gouvernement autrichien, voir la généalogie Peterinck dans le t. III des *Noblesse généalogiques tournaïsiennes* par le C^{te} du Chastel, pp. 80 à 84. Voir sur le même : *Essai pour Servir à l'Histoire de Tournai*, tome XVI, pp. 96 et 200, par Houverlant de Bauwelaere.

rese (1) puisse convenir à l'emplacement que vous lui destinéz en voici les dimensions

Sa hauteur	5 pieds	4 pouces	Letout mesure de france.
Sa largeur	2 pieds	1 pouce	
Profondeur	1 pied	9 pouces	

Je vous observe en même tems monsieur que si elle vous convient il sera bon que vous prenniez la peine. Si vous plaît, de bien faire par dabord dans cette attente j'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite Considération (2).

Monsieur

Votre très humble et très obéissant Serviteur

F. J. Peterinck

Tournay le 5 juin 1781

La hauteur de la Niche de la chapelle est de 8 p^o 1 1/2 pouces.

Largeur 3 1/2 ... 3

Profondeur 1 ... 2

Mesure de France.

(en note, van Dorselaer, sans doute, a inserit : Répondu le 7 juin p^r savoir le prix de la Statue).

(1) La manufacture Impériale et Royale de Porcelaine de Tournay, par le chevalier Soit de Morialmé, Tournai-Paris 1937, donne les renseignements suivants sur une autre statue de Ste-Thérèse, (p. 11) : En 1756 Gillis modelait une statue de Sainte-Thérèse, destinée à être offerte à l'Impératrice ; (p. 308, n° 569) description de cette dernière statue : Statue de Sainte-Thérèse. La Sainte portant le costume des carmélites est debout. Les mains ramenées sur la poitrine, la tête légèrement rejetée en arrière, elle regarde les cieux, où elle semble s'élever. Le mouvement est superbe, les draperies admirablement étudiées. Piédestal formé de nuages, sur lesquels se détachent de jolies têtes d'anges (Fig.). Biscuit hauteur de la statue seule 1 m. 35, de la statue avec le socle : 1 m. 75 (cât. de Mariemont). Œuvre d'Antoine Gillis père, qui la modela en 1756, pour être offerte à l'Impératrice Marie-Thérèse. Elle devait avoir en cru cinq pieds trois quarts de hauteur, réduite à cinq pieds après la cuisson. Peterinck porta lui même la statue à Bruxelles vers la fin de décembre 1756. On en fit plusieurs exemplaires.

(2) La manufacture de Sèvres, en 1773, a fabriqué une Sainte-Thérèse, d'après un modèle d'Antoine Gillis. Elle mesure 0,30 m. de hauteur et diffère de la statue de Tournai, tant au point de vue de la figure que de la position du corps (op. cit. Soit de Morialmé). Cf. aussi Les Porcelaines de Tournay, Tournai 1910, par Eugène-J. Soit de Morialmé, pp. 25 et 334 à 336.



Michel Cornet, des comtes Cornet d'Elzins, chanoine de la Cathédrale de Tournai, Directeur-Principal (17) du Collège Thérésien, à Bruxelles, qui se chargea de soumettre à M. de Limpens le dessin de la Statue de Ste-Thérèse exécuté par Peterinck.

(Seconde lettre).

Monsieur

Monsieur van Dorselaer

administrateur du pensionnat
Thérésien & à Bruxelles

Monsieur

En reponce a la lettre que vous m'avez fais l'honneur de m'écrire, j'ai celui devons dire que Monsieur Le Chanoine Cor-

net (1) dieu auquel jay fais voir la Statue de Ste Thérèse s'est bien voulu charger de vous remettre le dessin dela figure et quand au prix je m'en rapporterai à celui que monsieur de Lampens voudra bien fixer quand il aura vûe laditte Statue, j'aurai soin aussi dela faire bien emballer et d'en paier la voiture jusque Sa destination.

Je suis avec une parfaite Considération Monsieur
votre tres humble et très obéissant Serviteur

F. J. Peterinck

Tournay le 10 juin 1781.

Un emploi imprévu de la Domus Isabellae. (2)

SOURCE : Bibl. R^o de Belgique, Section des Mss.
Fonds Goethals ms., n^o 2227 Copie.

A Leurs Exc^{es} Les Plenipotentiaires de Sa M^{te} Britannique,
& de Mes Seigneurs Les Estats Généraux des Provinces Uniez, pour
le Gouvernement des Pais bas Espagnols.

Remontre entout Respect Pierre Pangaert (3) & Martin

(1) Michel Cornet des comtes Cornet d'Elzius, chanoine de la
Cathédrale de Tournai, Directeur-Principal du collège Thérésien
à Bruxelles, bapt. à Ste Gudule à Bruxelles le 4-VII-1752, chanoine
de la Cathédrale de Tournai 15-V-1776

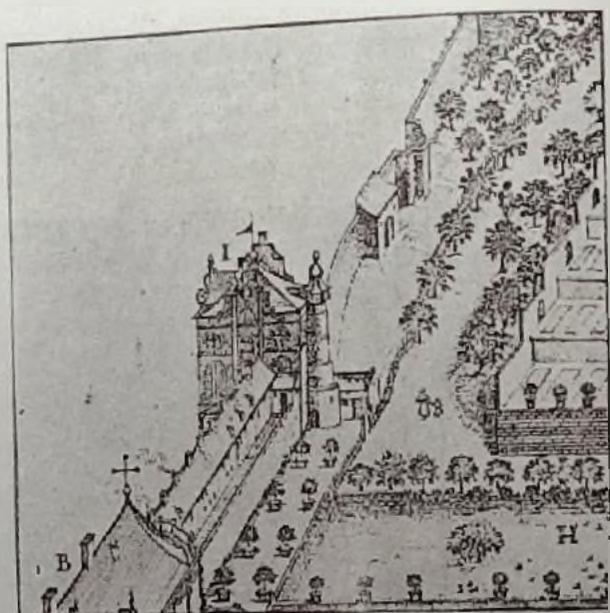
Il mourut le 10 mai 1799 et était fils de Benoit, seigneur des
Habaudans, Dovesse, Chenoy, Ways-Ruart, conseiller au Conseil
de Brabant et de M. Elisabeth de Grand'Ry. Sur Michel Cornet
voir : généalogie Cornet, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*,
n^o 1888 et *Calendrier de la Cour de Leurs Majestés Royales Marie-
Christine et Albert pour l'an de Grâce 1786*, partie relative au
collège Thérésien.

(2) Sur la Domus Isabellae voir : G. Des Marez : *Le Quartier
Isabelle et Terarken*, Paris et Bruxelles 1927 ; et Victor Talian
La rue Isabelle et le Jardin des Arbalétriers, Bruxelles 1912 ; Hen-
ne et Wauters : *Histoire de la Ville de Bruxelles* ; abbé Mann-
Abregé de l'histoire de la Ville de Bruxelles ; L. Hymans : *Brux-
elles à travers les âges* ; Alphonse Wauters : *Histoire des Ser-
ments* ; et *Revue belge de Numismatique*, 1912, 4^e liv., p. 481.
étude de M. Frédéric Alvin « Médaille du Grand Serment des
Arbalétriers de Bruxelles représentant la Domus Isabellae ».

(3) Pierre Joseph Pangaert, auteur des chevaliers Pangaert d'Op-
dorp, bapt. St. Jacques sur Cludenberg le 3-IX-1666, conseiller
receveur général des medianates et procureur des troupes à Bru-
xelles, marié à Bruges à M.-Anne Vleys, fille de Jean-Bapt. Vleys,
conseiller de S. M., admodiateur des domaines royaux en Flandre.



La Domus Isabellae à Bruxelles, par Jean van der Heyden [Expos.
de Bruxelles 1835, n^o 732. Almello, Coll. H. R. ten Cate]. A gauche
la chapelle précédant la Domus Isabella, celle-ci ornée d'un décor
héraldique. Derrière la Domus Isabellae on aperçoit l'Église Ste.
Gudule. Sur le tableau on remarque encore le vivier des Clotins
et à droite le Jardin et les serres de l'Archiduc Léopold.



La Domus Isabellae (Gravure de Harrewyn : *Palatium Bruxellense Ducis Brabantiae*. — I. la Domus Isabellae ; B. la Chapelle ; H. l'étang des Clutins et au dessus le jardin de l'Archiduc Léopold).

Robyns (4). Entrepreneurs des Magarins des fourages, que suivant leurs traittes ils devoient occuper toutes les places publiques propres à servir de magarins pour les anoines, que non obstant plusieurs memoires presentés au Roi en Son Conseil d'Etat & Celuy de Ses finances, pour pouvoir placer les avoines

seigneur de Westwoorde et de Raepsgoede à Moerkkerke, propriétaire du fief de ter Laken à Knesselaere et du droit de chasse dans toute la baronnie de Maldeghem et dans les Dunes depuis Blankenberghe jusqu'à l'Helme et dans une canardière à Asselbrouck (voir le méreau de J. B. Vleys, p. 336, *Méreaux des Familles Brugesois*, par le 1^{er} Jean Bethune, Bruges 1890. Décédé paroisse Ste Catherine le 21 août 1715, Pierre Pangaert, père de Jean-Baptiste Pangaert créé chevalier 28-X-1729, époux de M. F. C. de Villégas, était le cousin germain de Martin Robyns qui suit, et le fils de Pierre Pangaert et d'Elisabeth Fariseau (cf. *Ann. Nobl. de Belgique*, 1875, généalogie Pangaert).

(4) Martin Robyns, écuyer, conseiller de S. M., procureur des vivres, receveur général des médianates (1716), né 1680, décédé rue du Fossé-aux-Loups à Bruxelles le 21 fév. 1749, il avait épousé Jeanne-Marie Fariseau, nièce de Pierre Pangaert qui précède et du chevalier Fariseau, précité.

destinés pour les troupes dans la maison nommée Isabel située dans la Ville de Bruxelles, ils n'ont jusqu'à present pas peü obtenu la permission, quoy que Capendant, de tous leins, les guerres passées, et encore la Campagne dernière elle à seroit pour ce, Et estant impossible au supplians de Satisfaire au Service, non obstant le grand nombre de greniers qu'ils ont loué, à leurs frais et n'est trouvant pas d'aantage, se retirent vers vos Bx^{tes} Les suppliant tres humblement de vouloir faire en sorte que laditte place soit delivré aux Entrepreneurs pour y placer les annines, qui sont icy perissant en Batteaux, à leurs grands frais & au tort de des troupes, faute de pouvoir trouver des magarins, quoy fesant &c.

L'étrange début d'un testament comtal.

SOURCE : A. G. R. Greffes scabinaux de l'arrondissement de Louvain n° 806. Copie du testament.

« N° 20 Leen boek Heverlé en andere gemeenten 1778 lot 1794 ». Je sousigné Nicolas Charles francois Alexandre grandissime Pecheur a bomtable du monde, ne compté de Looz Corswarem (1) Nyel, comte de Nieuwet et de toutes ses dependance en flandre- Gallicane libre Baron de Longchamps, viconte de Ste Gertrude, Sieigneur des terres de Lignij Tongrine, Velaine, Boignée et d'autres lieux come aussi de toutes leurs dependances &c. Considerant la fragilité humaine, la certitude de Sa mort et l'incertitude du jour et L'heure d'icelle ne voulant mourir abrutista mais disposer de tous les Biens que le Seigneur tout puissant m'a elagi dans ce monde Miserable...

Premierement je recommande mon am a Dieu mon createur et Redempteur, a la S^{te} bonitte vierge Marie Sa mere, a mon aye

(1) Nicolas-Charles-François-Alexandre de Corswarem, baron de Longchamps, viconte de Ste. Gertrude, seigneur de Ligny, Lenze, Tongrines, Velaine (fils de Jean-Hubert de Corswarem, baron de Longchamps, viconte de Sainte Gertrude, seigneur de Faux Grandlez, Lenze, pair du comté de Namur, et de Marguerite-Claire-Thérèse d'Argenteau) épousa 1^o en 1697 Anne-Marie-Françoise-Josèphe de Trazognies, chanoinesse de Nivelles, dame de la Croix-Roillée et 2^o comme le prouve le testament ci-dessus — mais mariage généralement omis dans les généalogies imprimées — Marie-Anne-Françoise-Josèphe comtesse de Meerde d'Halatte.

Nicolas-Charles-François-Alexandre de Corswarem (uit frère du due de Looz Corswarem et du due de Corswarem 1712. Au sujet de cette famille voir le *Recueil historique généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres et nobles du Royaume*, par C. De Francken, Bruxelles 1826.

Gardien, mes Bons Patrons et a toutes la cour Celeste lorsque mon ame Sortira de mon chetif miserable corps, en partant de ce monde, voulan que mes funerailles soient celebres come pour le plus vil detestable et dernier des pauvres mendiant. Sans la moindre pocule et Nullement Selon ma Condition ou etat, parce que je le veu absolument ainsi, Sans Contredit et Critique de personne et que tout ce que mes dites funerailles pourroient entres (fechter?) selon ma Naissance et carriere sera converti en messe Basses de requiem de meme que le deuil qu'on voudra faire porter pour moi, orné la personne de ma cherissime eponse, Sa demoiselle de Compagnie et La femme de Chambre uniquement aux Reverents peres de Sainte François Recollets et de leurs dominicains de Tilly, Capucins de Charleroi, Carmes de Chaussées de Namur, ou dans quelques autres Couvents d'ordres Mendiantes et par pauvres praitres non pourvus, que de leurs Simples Messes tels qu'il plaira a ma dite plus chere eponse, Marie Anne, françoise Joseph née Comtesse de Merode d'Hoffalze, mon heritiere universelle viagere, de denouer, afin de tacher de Soulager par la misericorde de Dieu, enfinment Bon, incessamment et d'abord ma pauvre ame, des flammes du purgatoire Si elle a le bonheur y estre et mon pauvre corps inhumé, S'il est possible, en la Chapelle Castrale de Lungchamps ou tombeau de mes illustres ancestres et le Surplus des dites messes je les laisse a la discretion de ma bien aimée eponse, d'en faire d'avantage Selon Sa Commodité et Sa volonté outre les dites messes, Se Chantera un anniversaire chaque année, a Commencer du jour du bout de L'anne de ma mort, ou mon Pâin Corps reposera

(A suivre).

Bibliographie.

(Belgique).

Annuaire du Folklore Belge. N° 1, 1939, 122 p. Prix 10 francs. Ministère de l'Instruction publique.

La Commission Nationale du Folklore Belge publie son premier Annuaire, celui relatif à son activité pendant l'année 1938.

On y trouve les arrêtés instituant la Commission, sa composition, le discours d'installation du ministre, un rapport sur les travaux de l'année.

De ce rapport nous dégageons l'intention de la Commission de n'entreprendre que des travaux pouvant profiter à tous les chercheurs. Elle ne publie pas d'études particulières dues à ses membres.

Le premier Annuaire reflète bien cette tendance. On y trouve par exemple, dressée par M. Crick, une liste de tous les Musées de Folklore du pays, des Musées ayant une section de Folklore, des Musées ayant des objets de Folklore. C'est un inventaire qui fait apparaître une richesse inattendue dans ce domaine.

Le gros morceau de l'Annuaire est consacré à la bibliographie du Folklore Belge pendant l'année 1938. Cette bibliographie comporte 802 numéros en 82 pages. On y voit aussi la productivité abondante en matière folklorique. Comme l'Annuaire contiendra chaque année la bibliographie de l'année courante, nous aurons ainsi une bibliographie du Folklore Belge.

La Commission annonce qu'elle entreprendra la bibliographie générale du Folklore Belge depuis 1830. Chaque année un morceau de cette bibliographie passera dans l'Annuaire. Travail important et infiniment utile.

Les fiches servant à la préparation de ces travaux seront conservées et les intercalations se feront au fur et à mesure, de telle sorte qu'il y aura une bibliographie permanente.

La Commission a entrepris une enquête sur le Folklore du temps de guerre. Les personnes qui désirent s'intéresser à cette question peuvent obtenir le questionnaire.

Une enquête calendaire a été annoncée également, par voie de questionnaire à toutes les communes du pays. La Commission s'est occupée également de l'enseignement du Folklore. Ses investigations ont abouti à cette constatation que l'enseignement universitaire du Folklore était organisé pour les étudiants d'expressions finnoise et qu'il ne l'était pas pour les étudiants d'expressions

sion française. Il y a un cours donné à Gand, un cycle de conférences flamandes à Louvain. Les conférences françaises sont prévues et non données à Louvain. Aussi la Commission a-t-elle entrepris une action pour que cet enseignement soit prévu également à Liège et à Bruxelles. Le ministre a saisi l'Université de Liège où l'enseignement sera bientôt organisé. Un vœu a été transmis à l'Université de Bruxelles dans ce sens également.

On peut se réjouir des résultats auxquels ont abouti les travaux de la Commission à la fin de sa première année. Composée de personnes venues de tous les coins du pays, dont les tendances en matière folklorique sont très diverses, qu'un travail collectif de ce genre en soit résulté, c'est réconfortant pour l'avenir du Folklore.

D' C. DE BAERE, *Krachtpatzers in de Nederlandsche volkstaat, Eene verzameling oudere en jongere bastagrdvloeken*. Antwerpen, Nederlandsche boekhandel, 1940, 35 fr.

Beau volume de 186 p.p. collectant les nombreux et énergiques jurons des Flamands.

J'ai vécu pendant 27 ans au milieu de truands, souteneurs, vagabonds et invertis à la colonie de Merxplas. Il y en avait 6000. Mais jamais je n'ai pu collecter le chapelet de jurons du D^r De Baere.

Il est vrai que M. De Baere traite la question au point de vue philologique et judiciaire.

Au XVIII^e s. ceux « qui jurèrent... vilains serments » avaient la langue supérieure et la langue fendues. Au XIX^e s. à Ypres, on plongeait le délinquant dans l'Yperlee, sur le pont d'Elverdinge. À Bruxelles, en 1860 on clouait pour « horribles despitueuses » et « vilaines maudissons qu'il parla et maudit euvres Notre Seigneur Jhesu Christ et nostre Dame sa mère... » avec l'oreille au pilori. Il devait s'en dégager en arrachant lui-même le cartilage de son oreille !

À Bruges, en 1480 on perçait la langue à l'aide d'un fer chaud, un délinquant coupable de « *harryble ceden* » serments horribles. Un autre avait la langue transpercée et fut banni de Flandre.

Il serait fastidieux d'énumérer ici la longue liste des jurons et blasphèmes que donne M. De Baere.

Par Dieu devient *by goy, by go, ey goede, y god* etc. *So helpe mi God* = ainsi « m'aide Dieu est depuis l'époque de l'empereur Justinien la formule judiciaire du serment. Cela devint plus tard *so waslic help mi God, so moet mi God helpen, dat mi God so helpe*.

Hij den II. Naem Gods = par le sacré Nom de Dieu, était en usage au XIX^e s. Sacré devient *sakker, hakker, ker, satter, sap* etc.

satter, saki, haki et *suker* (sucre ?). Dieu devient *doe, dzo, azjoe, dooze, dooize, dooze*, et bleu, d'on *sacriati, sapristi, sapperdebrêde, sapperdepopet, sakkesmatin, sapperpicljes, sapperdebael, sapperdebaeren*, etc., etc. A Hasselt on jure *hakkeinnidelen* pour sacré N. de Dieu.

Une abondante bibliographie complète cette intéressante revue philologique des jurons flamands.

LOUIS STROOMANT

Catalogue descriptif et raisonné des Musées Royaux, le baron A. DE LOE, conservateur honoraire. Vol. IV. La période Franque. Bruxelles, Vromant, 1939. Nombreuses figures.

Le baron de Loë quoique pensionné depuis 1925, a tenu à continuer son œuvre en publiant le dernier volume de la section de pré- et protohistoire des Musées Royaux qui est l'œuvre de toute sa carrière.

Comme l'a écrit au 3^e volume A. Grenier, dans *Revue des Etudes Anciennes* : « C'est un vrai manuel de l'archéologie wallonno-romaine en Belgique et un modèle ».

Peut-on dire la même chose du 4^e volume ? Il nous paraît singulièrement ignorer les travaux tant allemands que français parus depuis 20 ans.

Ce IV^e volume consacré à la Période Franque comprend 218 p.p. Il présente les collections de cette section du Musée du Cinquantenaire divisées par salles. Il permet grâce à ses nombreuses planches de se rendre parfaitement compte des grandes richesses accumulées aux Musées Royaux.

Nous félicitons malgré cette remarque le savant conservateur honoraire de son activité et d'avoir mené à bien cette œuvre scientifique.

LOUIS STROOMANT

ALPHONSE DE MARNEFFE, *Les titres flottants au Moyen-Âge, Charleroi. La table ronde, 1938.*

Analysant la chronique de Jean d'Outremeuse et la chanson de Roland, l'auteur en collaboration avec M. Joseph Jacquart relève les noms des personnages appelés au cours de la même bataille : écuyers, chevaliers et barons. Ce sont des titres flottants plutôt prédicats que des titres. D'autres sont issus d'un glissement sémantique. Le nom est supérieur au titre. Cite quantité de textes anciens qui déshonorent les titres des Miles et des *liber homi*.

Très bonne étude héraldique avec citation de sources.

LOUIS STROOMANT

EG. I. STRUBBR, *Een opstandige schuldenaar in Westvlinderen*.

Parle de la plaque et du poing en bronze conservés au Musée de Furnes. En 1551 Jous de Brits fut condamné à faire collection-

ner une plaque en bronze relatant sa condamnation à une amende de 20 livres pour coups à l'homme.

Cette curieuse relique judiciaire a déjà été publiée plusieurs fois. La plus ancienne notice, et peut être la meilleure, est celle d'Hippolyte von de Velde, Président du tribunal de Furnes et Président de l'Académie d'Archéologie, paru en 1843 dans l'Émulation.

L'auteur aurait pu s'étendre sur la valeur artistique de ces objets et rappeler aussi que les condamnés étaient condamnés à la perte du membre représenté (poing) dont le fac-similé en bronze était le rachat.

Les poings, têtes, bras en bronze sont des rachats judiciaires comme les jambes, yeux, lèvres, bras, etc. en cire que l'on voit dans les églises sont des ex-voto ou rachats pour des membres menacés par la maladie, à la divinité.

LOUIS STROOBANT.

M. VAN HAUDENARD. *Histoire du bourg de Lens sur Dendre.*

Notre érudit confrère M. van Haudenard publie dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons* (1939) une monographie fort bien faite de Lens.

La topographie, l'hydrographie, la toponymie sont traitées avec science. La population, l'agriculture, le cadastre, la Seigneurie, les familles, la terre et la pairie de Lens, l'échevinage, la paroisse, etc. sont décrits d'après les archives locales.

L'ensemble forme un fascicule de 143 p.p. bien illustré.

LOUIS STROOBANT.

D^r JEAN L. HOLLENFELTZ, *Les Musées de la vie régionale.*

Étude parue dans la *Revue Générale* du 15 août 1939. Parle de la vertu éducative et de la valeur scientifique de ces musées. C'est un peu le jardin de notre enfance qui nous est rendu. Bonne étude sentimentale et patriotique.

L. S.

FERNAND BASTIN et FERNAND PAVARD. *Le Chant des Wallons.*

Le Chant des Wallons, paroles de Fernand Pavard et musique de Fernand Bastin vient d'être édité. On peut se le procurer (Prix 3 francs) aux Éditions Votembt, 40, rue des Petits, Bruxelles.

Fédération archéologique et historique de Belgique. *Congrès de Namur, 1938.* Annales publiées par J. Balou, secrétaire général.

Paul Roussenn, *La ville de Namur dans l'histoire de la vallée de la Meuse.*

Exposé les avantages multiples du site de Namur au confluent de la Meuse et de la Sambre, Carrefour de la Heslèye, du Condroz et de l'Entre-Sambre et Meuse.

Parle de la naissance des villes mosanes, de l'influence de l'Évêque, de la première famille comtale, des alliances des souverains.

En 1893 l'État cède à la ville la vieille citadelle historique devenue sans valeur militaire depuis la construction des forts à coupules.

Marcel Laurent. *Aspects de l'Art mosan dans les Ponts de S. Barthélémy de Liège* (planches).

Exposé magistral par le savant professeur de l'Université de Liège, de la technique romaine de la *pulcra* que l'auteur compare au puits de Scribonius, au Forum romain.

Les épisodes de la cuve se déroulent sur des lignes en dos d'âne, épisodes séparés par des arbres.

Les Ponts de S. Barthélémy procèdent des ivoires du XI^e et de tout ce qui se trouve contenu en eux de lointaines traditions. Au-dessus de ces influences antiques, il y a le génie du Maître, Remer de Huy.

Marcel De Paydt, *Grotte de Spy, Souvenirs du premier congrès de Namur. Le marquis Albert de Beauport et les fouilles de 1885 à 1886.*

Le regretté préhistorien parle des fouilles exécutées en 1885-86 à la Bèche au Roche, grotte qui avait déjà été fouillée.

Négociations au sujet de la propriété des pièces de fouille de Spy entrées au musée de Liège.

H. Angelroth, *Les burins paléolithiques. Quelques outils namurois de ce genre* (planches).

Classe ces silex taillés en *Burins sur angle*, *Burins busques*, *Burins en bec de flûte*, et *Burins de fortune*.

Décrit ces instruments paléolithiques trouvés dans la province de Namur.

H. Angelroth, *Aiguille en os provenant des cavernes de Goyet.*

Cet objet fut recueilli en 1834 dans les débris des cavernes de Goyet par André Angelroth.

Le chas serait formé par deux circonférences sécantes percées par un fin perçoir en silex.

le Grand-Metz, *Un outillage néolithique quaternaire.*

Notice sur 14 à 1500 petits silex taillés recueillis dans les débris des cavernes de Goyet fouillées depuis 1834. Ces microlithes antignaciens ne sont jamais taillés que sur une seule face (planches).

J. Fromols, *La survie prolongée d'éléments germaniques à l'âge halstattien dans la céramique proto-romaine du Nord de la Gaule Belgique* (planche).

Etude comparative de la céramique au type halstattien du S de la Hollande et de la céramique proto-saxonne, d'après les travaux de J. H. Holwerda.

Dit qu'en ce qui concerne la Belgique Stroobant a publié, dès 1903, des observations analogues.

Leur aire de distribution pourrait bien coïncider avec les limites de la région qui a subi ces apports ethniques composés de Germains ou de Celtes transrhénans germanisés, dont parle César.

Nous nous permettons de ne pas être d'accord avec M. Fromols. Pour des raisons exposées dans nos diverses notices sur les nécropoles à incinération de la Campine, nous estimons que ce sont des Nordiques et non des Germains.

F. Delvaux, *Les Camps romains*.

Etude sur l'emplacement ordinaire des camps romains. Leur dispositif, plan, portes, etc.

A. Geubel, *Notes sur la fouille d'une villa romaine à Villers-le-Bouillet* (plans).

Fouilles ayant livré des fibules, un disque en bronze avec anneau, des spatules, des jetons en os, des perles, un style, etc. Des quantités de tessons, des bronzes dont une poignée de meuble. Cette villa semble dater du second siècle.

G. Poidier-Feytmans, *Les fibules à rayons du cimetière néo-vingtien de Trivières (Hainaut)* (planches).

Notice sur les fibules à rayons datant du VI^e s. On y a trouvé un bon nombre d'autres types de fibules : 32 fibules discoïdes cloisonnées, 23 fibules zoomorphes, 18 fibules en S. et 5 fibules clipéiformes décorées de cabochons et de filigranes.

LOUIS STROOBANT.

Savoir et Beauté. Hommage à la Culture française, 36 p. illustrées. Prix 8 francs, 192, rue Royale, Bruxelles.

La revue *Savoir et Beauté* a fait un tiré à part remanié de son numéro de décembre 1939 consacré à un hommage à la Culture française. Parmi les articles, il en est un consacré au Folklore en France, où les œuvres des folkloristes français, leurs caractères particuliers, sont analysés : Gaidoz, Sébillot, Saintyves, Van Geneep, Rivière et Varagnac.

Le Pays Gaumais, bulletin régional de Virton, Ravel et Florenville pour la géographie, l'histoire et les traditions populaires. N^o 1, Virton, 1940 (planches).

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau confrère. Nous y relevons, Ch. Dubois, *Coup d'œil sur l'archéologie du Pays de*

Virton. Signale que les gaulois ont fondé la bourgade de Majeron.

R. P. Voss, *Le grand feu ou la bête au Pays gaumais, Canton de Florenville* (à suivre).

L'auteur érudit et conservateur du musée Gaumais à Virton nous fait connaître les usages du grand feu ou Bête allumée le premier dimanche de Carême, à Florenville, Les Bulles, Chasse-pierre, Laithe, Chmy, etc. On y brûle le mercredi des cendres une poupe en paille tandis que les assistants *sudent*, c. à d. fument un tel à une telle.

LOUIS STROOBANT.

Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège, Librairie, février-mars 1940.

Georges Lajart, *Rodolphe de Warsage*, bonne bibliographie du regretté président du Vieux-Liège Rodolphe de Warsage (Benoni Schoonbroodt) originaire du pays de Herve a publié des Comédies, des poésies, des romans, des œuvres folkloriques (portraits).

R. de Warsage, *Hagiographie populaire wallonne*. St Barnabé met fin à la période de pluie annoncée par S. Médard. S. Bédine (Barthelemi) est honoré à Genappe-Bousval. Son char portant les reliques est suivi de 80 cavaliers. S. Basin père de Ste. Aldegonde est invoqué à Tranchiennes pour la guérison des brûlures. Ste Begge, fille de Pépin de Landen et mère de Pépin de Herstal est invoquée à Audenne pour la guérison des hernies. Les mères font passer leur enfant entre deux colonnes du tombeau de la Sainte et font offrande de petits japons, de miel et de petits animaux vivants, etc., etc.

Le 27 février le *Royal Vieux-Liège* a élu M. Georges Lajart, en qualité de Président.

LOUIS STROOBANT.

Institut archéologique du Luxembourg, Bulletin, Ailon, janvier 1940.

P. Fecherolle, *La chapelle de N. D. de bonne conduite à Buslogne*. Notice peu complète sur cette chapelle.

A. Sprunck, *Les tribulations de l'historien J. Berthelot*. Ce P. Jésuite est jugé sévèrement dans la Biographie Luxembourgeoise de Neyen. On lui reproche sa prolixité et son manque d'ordre.

En 1748 Charles de Lorraine demande l'aide des Etats lors des difficultés financières de Berthelot.

Jacob, *De la perte des archives locales*. Commente la destruction des archives de Chatillon.

A. Geubel, *Langlier*. Le creusement de tranchées au proto-montoire rocheux, entre la Vierre et la route de Bastogne ont lieu à jour des matériaux romains.

Des substructions antiques du *Langolat* des Pépins existent aux environs immédiats de l'église.

L. S.

La Vie wallonne, Liège, 15 avril 1940.

G. Vanwelkenhuyzen, *Paul Verlaine à Liège*. Notes biographiques intéressantes sur le génial poète. En 1893 il vint donner à Liège une conférence qui fut un four. Le *Poor Lelien* à la mise pauvre et à la marche claudicante provoqua au cercle l'émulation pauvre et à la marche claudicante provoqua au cercle l'émulation pauvre et à la marche claudicante... Il avait bien plus l'air d'un l'étonnement et la consternation. « Il avait bien plus l'air d'un fou dit que d'un monsieur célèbre qui va parler en public » raconta le chroniqueur de la Meuse. En méchant veston de couleur, la cravate mal torchée autour du col fatigué et... défraîchi, le regard déjà mauvais, il fit scandale à son entrée.

Maurice van Haudenard, *Le sacrilège de Cambroux*. En 1322 un juif converti frappa une image de la Vierge de cinq coups de pique, dont deux à la face et deux à la gorge. Aussitôt le sang se mit à couler lentement des cinq plaies. Un vieillard Jean li Flammeis, des Estinnes provoqua le juif en combat singulier.

Les champions, non nobles, étaient armés d'un bâton et d'un bouclier. Le juif fut battu et exécuté. Cet événement est appelé sur plusieurs sceaux des Estinnes qui représentent le juif piquant de sa lance la statue de la Vierge. M. Van Haudenard donne d'abondants détails sur le pèlerinage de Cambroux.

LOUIS STROOBANT.

La Revue de S. Luc, N° 13, janvier 1940.

Nous y trouvons un intéressant article de Madame Berthe Delépine, *Les Santons*. Ce sont de petites figurines colorées, assez finement moulées dans la terre rougeâtre des environs d'Aubagne. Ces figurines destinées jadis à décorer les crèches de Noël se vendaient à Marseille pendant les jours précédant la Noël. Elles ont devenues assez rares. La collection comprend la Vierge Marie avec son voile bleu et sa robe bordée d'argent, Jésus nu et rose comme une rose, père Jean et Marie Jeanne les riches fermiers, le marchand de pommes d'amour, les Mages avec le chameau, etc., etc.

Dr R. Beckers, *Bonum vinum*. Plaidoyer pour la radio activité, le stimulant, l'antiseptique et les nombreuses qualités du vin.

LOUIS STROOBANT.

Folkskunde, Driemaandelijksch tijdschrift voor de studie van het volksleven. Nieuwe reeks, 1^{re} jaargang, n° 1. Brusuel, 1940.

J. de Vries, *Een woord ter Inleiding*. Expose la méthode de la publication de la nouvelle revue.

Dr J. F. Gessler, *Hel Ingedompelde Sint-Urbanusbeeld en de aloude Sint-Lepoelbeel in Brabant en elders*.

Importante contribution folklorique sur l'usage de punir les statues pour obtenir de la pluie ou la faire cesser. Cite Del Rio,

Thiers, Rinsberg-Daringsfeld, Goblet d'Alviella, Frazer, etc.

Pour faire pleuvoir on répandait de l'eau sur les pierres sacrées en imitant avec le tambour le bruit du tonnerre et on immergeait des tétiches.

En Chine on promène un énorme dragon en papier représentant le dieu de la pluie. S'il ne pleut pas on le battra.

A Bergues S. Winoc on plongeait S. Winoc dans la Colne au lieu du bain.

Dr Jon de Vries, *De kaart in de volkskunde*. Préconise l'emploi de la cartographie pour l'étude de l'ethnographie.

Dr P. De Keyser, *De vastenavonduren in Oostvlaanderen*. Traite des feux de Micardine dans le pays d'Anvers. A Grammont, le *Touwenbrand*, à Aspelare, le dimanche des brandons (*Wolmenzondag*). En West-Flandre le *Dorrelzondag* et le *Peperzondag*. Cite des coutumes analogues pour Denderwindeke, Halterl, Meerse, Oordegem, Pollare, Steenhuize-Wynhuize, Issche, S. Lievin, Waarbeke, Woubrechtegem et Zouardinge.

LOUIS STROOBANT.

Oostvlaamsche Zanten, tijdschrift voor folklore, Gent, n° 6, 1939.

J. Vermeulen, *Kerkpatronen en bedevaartplaatsen in Vlaanderen*. Catalogue de Saints avec indication des maladies qu'ils guérissent et de la localité où ils sont honorés.

L. Lievevrouw-Coupmann, *Een paar gensche gezedden vaders omschreven*. Rappelle de curieux souvenirs folkloriques gantois.

R. Matthijs, *Sprokkels uit den «bosch» van Ommegeen*. Traditions concernant la *oude bisschopsronde* qui se trouvait près de la potence à Ouwegem les Oudenverde.

J. Vermeulen, *De Reuzen van Gent*, d'après De Baere, *Over Ommegeengereuzen*, paru en 1930 à Bruxelles in *Standaard Boekhandel*, il aurait existé jadis des géants dans les cortèges gantois. Ils sont figurés sur une gravure du XVIII^e s. dont l'auteur donne une reproduction.

H. Glazemakers, *Zanten, volkslijntjes*. Suite d'une collection assez insignifiante de rondes d'enfants. Pourquoi ne pas rééditer les rondes autrement intéressantes publiées jadis dans *Wadron* par van Duyse, Van de Velde, etc.

LOUIS STROOBANT.

Tijdschrift voor geschiedenis en Folklore, Provinciebestuur van Antwerpen, 1939, 4^e aflevering (planches).

J. Cornelissen et P. Van Hal, *Malentemen*. Glossaire très complet des diverses parties d'un moulin à vent. Des planches renseignent la signification des *alles au repos* placées en croix de Bourgogne = Le moulin chome. La même disposition mais les *alles plus penchées vers la gauche* du spectateur : *décés*. Les

ails en croix, non couvertes signifie « il y a du vent mais pas de grain ». Le même dispositif avec les ailes couvertes en partie = pas de vent. Les ailes couvertes, en croix de S. André, au passage d'une administration ou d'un convoi funèbre. Une naissance chez le menuisier se marque par les ailes, en croix de S. André avec angle de 45° sur la droite du moulin, tandis que pour les décès, l'angle de 45° se dessine sur la gauche du moulin.

Ce fascicule contient un bon article nécrologique sur Joseph Schobbens. On cite de lui :

« Me reprochez-vous, d'avoir aimé ma ville natale et d'avoir fait connaître ma belle province aux touristes, d'avoir consacré toutes mes forces et tout mon temps à les vouloir plus belles, plus prospères, plus glorieuses, dignes d'une comparaison triomphante avec ses rivales ».

Il est fâcheux qu'un portrait du regretté Schobbens n'accompagne pas cette notice.

LOUIS STROOBANT.

Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore. Provinciebestuur van Antwerpen, 1940.

Joseph Cornelissen, *Doods, Begravenis- en Rouwgebriken. een Folkloristische studie* (planches).

L'auteur, avec la collaboration de correspondants de la province d'Anvers, résume en 58 p.p. les coutumes funéraires, d'enterrement et de deuil.

On y pose la devinette ci-après sur la bière :

Een hemdrok zonder mouwen :

Die hem heeft, die moet hem houwen,

Die hem koopt, haecert hem niet

En die hem heeft, die weet het niet.

(Une chemise sans manches. Celui qui l'a doit la conserver. Celui qui l'achète ne la désire pas. Et celui qui l'a ne le sait pas).

Les planches représentent la croix de l'église devant la maison mortuaire, les deux briques posées en croix avec une branche de lais pour les célibataires et des fétus de paille pour les mariés. Le drapelet noir triangulaire que les bateliers arborent en signe de deuil. Costumes de deuil, etc. Jetons anversois de meses d'ames.

LOUIS STROOBANT.

Dietersche Kunstkring, Elfde jaarboek, 1939.

G. Husebroeckx, *Een eerste prijs van Rome te Diest afvaard.* Compte-rendu des cortège, discours et autres festivités en 1938 pour un prix de Rome. Les prix de Rome ont rarement paru de vrais artistes. Attendons.

Gilbert van der Linden, *Het S. Bernaardsdal te Diest* (planches) Note sur des armoiries et un portrait d'abbesse du couvent de S. Bernaardsdal, à Diest.

G. van der Linden, *'s Heeren Warande blunten Diest.* Notice abrégée, un peu sommaire, sur le parc légué par le Docteur Henri Verstappen à la ville de Diest. Le parc du *castrum de Diostad* (Diest, Diesta) peut être *Dispaigum*, est une colline ou l'on cite dès 1200, le *ouden Borcht van Diest*, dont l'église (en ruines) de S. Jean était la chapelle castrale. La *warande* (parc) contient des arbres centenaires, des ruines, des souterrains, une élévation naturelle appelée *het tafel rond*, comme la table ronde, de Louvain, dans laquelle nous croyons voir le siège de l'antique mallem Frank. Des plans anciens complètent cette intéressante notice. Le *Dietersche Kunstkring*, la ville et le gouvernement devraient faire fouiller et étudier complètement ce rare vestige de notre histoire nationale. Son histoire est considérable et mérite l'attention des autorités. La *warande* a abrité jadis un des plus anciens vignobles du pays dont le *borchtstijn* était renommé au XV^e s. Le 27 avril 1820 la *warande* fut vendue comme bien domaniale à Jan Frans Verstappen, brasseur à Diest pour 18500 guldens. C'est l'ancêtre du généreux donateur à sa ville natale et dont nous aurions aimé voir publier le portrait dans la notice de M. G. vander Linden.

La ville de Diest possède là un monument de première valeur archéologique. Espérons qu'elle saura conserver à la *warande* son aspect artistique et préserver les splendides arbres plusieurs fois centenaires qui s'y trouvent.

Jos. Philippen, *Inhouding van de schatkamer onzer Heilighkerk*. Il s'agit de l'inauguration de la chambre du trésor de la magnifique église S. Sulpice, dont les trésors ont été mis en valeur par M. G. vander Linden.

Diest a possédé jadis quantité d'ecclésiastiques et de batteurs. Par ainsi que des écoles de calligraphie et de miniaturistes dont de beaux spécimens sont exposés.

M. vander Linden se propose de publier bientôt un inventaire illustré de son musée qui sera un attrait folklorique de première valeur pour la ville.

LOUIS STROOBANT.

Namurcum, Chronique de la Société archéologique de Namur. Namur, n° 2, 1939.

E. Montellier, *Un Congrès de ménestrels à Namur en 1205.* Etude sur les ménestrels de Belgique qui furent légion.

F. Courtoy, *A propos de bronzes mosans au moyen-âge.* Parle des chandeliers romans de Postel et des sceurs noires de Bruges. A propos de ce dernier on a confondu cette belle Jurandere avec le pseudo chandelier des sceurs noires de Namur.

LOUIS STROOBANT.

NAMURCUNI. N° 3, 1939.

D. Bronwers, *Philippe le Bon duc de Bourgogne au siège de Dinant en 1466*. Publié un compte de 1466 de Herne de Meriadec, écuyer du duc de Bourgogne relatif à des dépenses faites lors du séjour du duc à Namur.

F. Courtot, *Inventaire du Musée de Namur. L'insigne ornementif des menuisiers de Namur* (planche).

Superbe plaque circulaire en argent de 0 m. 17 de diamètre représentant Ste-Catherine d'Alexandrie dans une niche d'architecture gothique.

M. Hoc, *Médailles pour le Collège des humanités de Namur (1788)*. Médailles remises aux lauréats des collèges royaux, à l'effigie de Marie-Thérèse.

F. C. *Mise au point*. Critique les datations de statues par le Comte J. de Borchgrave.

LOUIS STROOBANX.

Conférences et théâtres. Bruxelles, 1940.

M^{me} Ch. Gusdorf-Debeauvois, *Le chant et son influence sur la jeunesse* (planches).

Le chant est l'œuvre d'un génie
Lui seul pénètre au fond du cœur ;
La mélodie est une fleur
Dont la racine est l'harmonie.

C'est par ces vers de Favolle que l'auteur commence sa causerie sur le chant. Dit qu'il est temps de réagir contre la facilité mécanique d'obtenir de la musique ce qui décourage les jeunes gens qui tentent son étude. Cite Pestalozzi, J. J. Rousseau et Delcroix à propos de l'enseignement de la musique. « Le résultat moral, éducatif, élevé sera obtenu par le chant lui-même. Il faut que l'enfant chante, qu'il aime à chanter, qu'on lui fasse chanter ce qu'il aime ; c'est ainsi qu'il aimera la musique et qu'il aimera à l'apprendre » (Lepage).

L. S.

Le Parchemin. Bulletin Belge d'entraide et de documentation héraldique. Gendbrugge, octobre-novembre, 1939.

Vainable directeur de la revue M. T. Cardon de Lichtbier, dans un *Editorial* dit que les perturbations de toutes sortes causées à l'économie et pays et à l'activité des principaux collaborateurs présentent un sérieux handicap pour la publication régulière du Parchemin. Il en est ainsi pour toutes les revues. Patience.

Content une bonne *étude* de Nifflé-Anciaux de Faveaux sur les quartiers indument prêtés à Godofroid de Maillen.

J. Jacquart, *La Généalogie*. Demande que la généalogie fournisse une aide à toutes les investigations que demande le domaine de l'hérédité.

Nombreuses questions et réponses de l'entraide.

Nous ne voyons pas figurer dans ce n°, la baronnie qui tient d'échoir à juste titre au bon peintre Isidore Opsomer. Cet hommage à l'art Belge est un beau geste de notre Souverain.

Opsomer est un maître qui a peint les portraits de nos rois ou de la plupart de nos Ministres. Pourquoi cette vogue ? C'est qu'Opsomer avec un acuité de vue peu ordinaire possède un métier impeccable, saisit la psychologie de son modèle. Sans préconception de taille, à larges touches, en pleine pâte, il interprète le physique, le moral, les défauts comme les qualités, le tempérament, surtout le caractère de son modèle. Ses portraits vivent. Et cela sans repentirs, sans blaïreantages, sans repeints, sans ficelles. Vous êtes comme vous êtes. Tout le monde se rappellera au moins le portrait de Camille Huyssmans ou il est représenté les poings sur la table, un peu courbé, au moment de commencer un discours. C'est prodigieux et magistral. Avec cela oriant de ressemblance.

Opsomer qui dirige avec l'autorité que l'on sait l'Institut supérieur des Beaux-Arts, dont les succès ne se comptent plus, a été comparé à Frans Hals dont le faire est assez semblable. Opsomer est plus fort.

Avec cela la modestie même. Simple, bonhomme, un peu roublard et ne disant que du bien de ses amis.

Opsomer (ou Hopsomer) semble signifier *Élé de haublon*. Cette famille se rencontre en Flandre.

LOUIS STROOBANX.

Bulletin de la Société des Américanistes de Belgique. Bruxelles, mars 1940.

G. Wenzinger, *L'influence Toltèque sur l'art Tolémaque*, II. Les immigrants toltèques avaient des origines fabuleuses qui font dire à Sahagun « qu'ils étaient comparables aux Troyens ». On aurait dit qu'ils venaient en marchant. On ne sait quelle fut leur voie d'accès au Mexique. On leur attribue les figurines archaïques, la découverte du maïs, la civilisation de Tula.

G. Melehiar, *Le sentiment religieux chez les Mayas-Quiché*.

Dit que loin d'avoir un objectif uniforme dans l'activité sociale, l'intervention religieuse varie en fonction du degré de civilisation de la société dans laquelle elle opère.

La chronologie Maya daterait de 2000 ans avant notre ère. On connaît des inscriptions de l'an 100 avant J. C.

Les origines de la faculté religieuse restent dans le domaine des probabilités en raison de la complexité du problème.

Kukulcan, personnage mythique serait un oiseau-serpent apparenté au dieu Toltèque Quetzalcoatl.

Les Mayas étaient persuadés de ce que l'âme en se séparant du corps à la mort, commençait une vie nouvelle dont la direction (bonne ou mauvaise), dépendait de la conduite tenue sur terre.

P. Minnaert, *Une œuvre capitale de l'art de Teotihuacan*.

Le savant secrétaire général de la société décrit ici une pièce unique de l'ancien art Toltèque, conservée aux Musées royaux d'art et d'histoire. Il comprend un ensemble en terre cuite de 34x36 cm. et qui aurait surmonté un assez grand vase. Cette pièce a été trouvée à 2 kilom. de la pyramide de la lune, dans un champ de Maïs à Teotihuacan avec un squelette. C'est une œuvre qui évoque tout l'art Teotihuacan avec sa sobriété et sa noblesse. Elle est polychrome et représente un masque assez grand, très beau dans sa simplicité sévère. M. Minnaert a joint à son étude un bon croquis de la pièce en question qui révèle très nettement le sens décoratif de ce peuple des hauts plateaux du Mexique.

LOUIS STROOBANT

Natuur en Stedenschoon. Antwerpen, April 1940

A. de Lath. *Het Lanternhof te Durne met afbraak bedreigd*. Plaidoyer pour le maintien de cette ruine intéressante qui se trouve à côté de la plaine d'aviation (planches) et qui pourrait être transformée en guinguette.

K. *Stieeren warande binnen Diest*. Critique l'obligation pour la ville de Diest de payer des droits de succession pour l'héritage de la Warande (Parc) de ten le Docteur Verstaepen. Le fisc réclame 38000 fr. sur la valeur (8000000 fr.) du parc.

L'échevin des travaux publics de Diest se propose d'embellir (?) le Parc de belles allées neuves, d'un bassin de natation, d'une plaine de Foot-ball et peut être d'abattre des arbres centenaires ! C'est lamentable de voir proposer de telles énormités. Cette warande dans sa sauvagerie est un joyau unique en Belgique et ce serait une ânerie que de vouloir le transformer en square.

LOUIS STROOBANT.

Godenschriften betreffende de aloude heerlijkheid Esschen, Calmpthout, Huybergen. Esschen, 1939, n° 3.

D. Boen, *Bijdrage tot de geschiedenis van Tanagerlaas hof-zen te Esschen-Calmpthout, Het Groenhof*.

Notice sur une ferme-manoir de Calmpthout avec plan de 1719.

Mastboom, *Oude gestachten uit onze streek*. Généalogie un peu confuse mais avec citation de sources de la famille de Heere.

A. Havermans, *Taeklichtende aardkundige aantekeningen bij de doarsneden der putboringen, uitgevoerd op het station te Esschen*.

Géologie et notations sur le puits foré à Esschen.

LOUIS STROOBANT

(Etranger).

Revue de Folklore Français et de Folklore Colonial. Paris, Larose, janvier-mars 1939.

E. Violet, *L'ancien pressoir méconnus dit à grand-point, au Musée des Arts et traditions populaires* (planche).

M. H. Rivière a entrepris de réunir au palais de Chaillot un magistral ensemble de choses folkloriques. M. Violet a fait entrer au musée un très ancien pressoir qu'il a découvert dans le tinailleur de M. Philibert Renard, vigneron d'Harigny. Ce pressoir mesure de 5 à 6 m. x 5 à 6 m. et son placement au musée a été assez laborieux.

G. Brisard, *Pantomime de Carnaval à S. Didier-la-Source* (Haute-Loire).

Le Mardi-gras, on porte le deuil du Carnaval. Des sauteurs, des paillasses, des soldats, des suisses, un arlequin, un pêcheur, un cuisinier accompagnent Carnaval depuis son arrivée jusqu'à sa mise à mort. Tous les habitants de S. Didier participent à cette curieuse cérémonie.

Adio pauvre, pauvre, pauvre
Adio pauvre carnaval,
Tu t'en va et ion demouron
L'an qui vian tu tannonra,
Adio pauvre, pauvre, pauvre
Adio pauvre Carnaval.

Roger Lecotté, *Stut Vincent 1939, en Bile*. Pour fêter St Vincent les jeunes gens vont de porte en porte avec des brasses, recueillir du vin. Une voiture décorée de verdure et de raisins portait le tonneau et la statue de saint. Les vigneronns suivaient et se rendaient ainsi après 15 kilom. de marche à un banquet copieusement arrosé.

On chantait :

Encore un coup de c't'éfant
Qu'on a trouvé dans les vigies
Encore un coup de c't'éfant
Qu'on a trouvé dans l'arnant !

Il sagit fort probablement d'une survivance des fêtes de Baccus.

Louis Schély, *Le « Jeu de Croches » en Wallonie*.

Le mercredi des cendres les crochons de Peruwelz (Hainaut) vont jouer à 1 heure et croquent des bonbes en leur appelées chotelles pour aller toucher un tonneau vide. Chaque joueur gagnant peut faire une entaille à son fût.

LOUIS STROOBANT

Folklore Musical, Institut international de Coopération intellectuelle, Paris, 1939.

C'est la seconde partie de l'ouvrage paru en 1934. Sous le titre *Musique et chanson populaire* et publié sous les auspices de la Commission internationale des Arts et Traditions populaires, à la suite d'un vœu du 1^{er} Congrès international des Arts populaires (Prague, 1928).

Nous y trouvons un inventaire des collections nationales concernant le folklore musical de l'Australie du Sud, de l'Autriche, du Brésil, de la Bulgarie, du Danemark, de l'Espagne, etc.

Pour l'Allemagne : Le Phonogrammarchiv de Berlin, L'Institut de recherches phonétiques près l'université de Berlin. Pour l'Autriche : Le Phonogrammarchiv. Pour la France : La phonothèque nationale.

Cet ouvrage de 332 p. p. est précieux pour l'abondante bibliographie qu'il contient.

LOUIS STROOBANT

Muscion, Office international des Musées, Paris, 1939.

Ce numéro est entièrement consacré à la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art en temps de guerre et dans les traités de paix.

Les 233 p. p. de ce superbe volume (planches) sont remplis de bons conseils et d'exemples pratiques pour emballer, sauver, sauvegarder, protéger les monuments et les objets d'art.

Des planches montrent la protection du monument au Scaliger à Vérone. Revêtement de briques et toiture de plaques d'acier. De la protection de la fontaine d'Appolon dans le parc du Prado : sacs de sable reposant sur une base de briques. De la fontaine de Cibèle à Madrid : revêtement de briques cimentées et de sacs de sable au centre. Protection du mausolée de Gallia placentia à Ravenne. Protection des vitraux, planches, dallages, plafonds, voûtes décorées, protection par le solide, tuyaux d'incendie, ignifugation des poutres, etc., etc.

Ajoutons que déjà depuis plusieurs mois, les correspondants de la Commission Royale des monuments de Belgique se sont rendus en province pour conférer avec les curés et conseiller l'emploi de tel ou tel mode de préservation, mais n'ont obtenu aucune satisfaction des autorités militaires.

LOUIS STROOBANT

Office international des Musées, Art et Archéologie. Recueil de législation comparée et de droit international, Paris, 1939.

P. Foundoukidis, L'organisation des relations internationales en matière d'art et d'archéologie. Met en lumière le rôle joué

les relations internationales par l'Office de coopération intellectuelle et par le conseil de la société des nations.

La protection des patrimoines artistiques et historiques nationaux. Nécessité d'une réglementation internationale. Intéressante consultation sur les dispositions législatives restrictives de la liberté du commerce des œuvres d'art et objets d'intérêt historique.

Ugo Aloisi, Président de section à la cour de cassation d'Italie. *Observations des gouvernements sur la première rédaction du projet.*

Résolutions adoptées à propos de divers projets par la commission internationale de coopération intellectuelle, etc.

LOUIS STROOBANT

Revue anthropologique, organe de l'Institut international d'anthropologie de Paris. Paris E. Nourry, janvier-mars 1940 (50^e année, n^o 1-3).

Rakoto Ratsimamanga. *Tache pigmentaire héréditaire et origine des Malgaches* (planches).

Belle étude ethnographique avec des aperçus sur les origines des mots arabes. Planches de vues de Madagascar, pierres levées et (Aloalo) = ornements funéraires. La figure 32 est un essai de reconstitution de l'organisation du royaume Ilova. Carte indiquant les différentes migrations pour l'Océanie et l'Amérique d'après les données Heikstedt-Rivet et complétées par Rakoto Ratsimamanga par le bassin de l'Océan Indien et Madagascar. Abondante bibliographie.

La nécrologie renseigne la mort du professeur A. Vayson de Pradenne, le célèbre préhistorien, directeur de l'École des Hautes Études à Paris.

Zacharie Le Ronzie conservateur du musée de Carnac est décédé âgé de 75 ans. C'était un spécialiste en monuments mégalithiques.

LOUIS STROOBANT

J. RASCH, *Ons Volk, een Nederlandsche Volkskunde. Uitgeversmaatschappij « De Tijdstroom », Lochem.*

L'auteur nous donne en 170 pages un superbe volume, bien illustré, sur le folklore des croyances populaires, mœurs, usages et coutumes, les sciences populaires, la langue du peuple, la littérature populaire, le chant et la musique du peuple, les danses, le théâtre, les marionnettes, les jeux, les jonets, l'art populaire, les habillements, etc.

Très bon ouvrage, bien documenté, avec de nombreuses sources et de bonnes tables.

Le volume de M. J. Rasch restera comme un ouvrage de références de premier ordre.

LOUIS STROOBANT

De Nederlandsche mare voor heemkunde en volksdans. Organ van de *Vrienden van de Meihof*. Oosterbeek, Lente 1940.

J. Wolfers, *'t Limmersche Land en zijn genootschap*. De Liemers est le pays des contrastes M. Wolfers préconise la mise en valeur touristique du pays Gelre.

D. J. vander Ven, *De Zuid-Limburgsche Cramignon als Nederlandsche Reidsans* (planches).

Étude comparative entre le cramignon du Limbourg méridional et l'antique danse germanique « Lach » (Lac, gothique Laiks (saltans) en ancien nordique et le suédois « Sanglekur » qui sont des jeux et chants populaires.)

Des planches figurent des peintures murales danoises (ka dedausen), danses mauvaises ou païennes, de 11^e siècle. Des danses ou cramignons de sots d'après un manuscrit médiéval.

Très curieuse contribution à l'histoire de la danse.

LOUIS STROOBANT.

Sinte Geertruydsbronne vermeerderd met Bredaniana. Bergen-op-Zoom, 1939.

Slootmans en Merckelbach van Henkhuysen, *Kerkelijue geschiedenis van Halsteren in 1600*.

Suite de l'histoire de l'église d'Halsteren avec liste des cures.

J. R. W. Sinnighe, *Het bewegten leven van Jan Catsen, gauwdiel en roover*.

Histoire pittoresque d'un chef de bande de la fin du XVIII^e s. dans le Brabant septentrional qui fut pendu à Middelburg.

J. J. Polderman, *Gegevens betreffende Müllaren in Trouwboeken die nog niet in Rijksarchiefsdepot zijn overgebracht*.

Mariages contractés à Yerseke, Kruieningen aux XVII^e et XVIII^e s.

J. W. A. Gommers, *De oorsprong van Rysbergen. De stichting van het eerste Christendorp. De Naam. Het dorpje bradl zich uit. De Heeren van Rysbergen*.

Suite de l'histoire de Rysbergen avec notes étymologiques des plus intéressantes.

LOUIS STROOBANT.

Ons eigen Volk, Maandblad voor de Volkskunde van den Nederlandschen Stam. Jaargang I, Utrecht, Maart 1940.

M. J. Rasch, ancien rédacteur de « *Eigen Volk* » vient de prendre la direction de la nouvelle revue de Folklore *Ons eigen Volk*, publiée à Utrecht.

M. Zwaagdyk, *Nederlandse verwanten van de Zuidafrikaansse kokkeriet en nog iets*.

Mad. S. Fourie, de Jamestown, dit que *kokkeriet* est un oiseau qui prévient par ses cris de l'approche de tiers.

Au Natal il est apparenté à *Lange Mel* et à *Kantje Kuyptang* qui menacent les enfants d'être entraînés dans l'eau.

A Marken on dit *daar komt Nokker* et *daar komt de grolle* *dat en ik geef je me valde mee*, etc., etc.

Jalles, *Het innichten van Folkloristische feesten*. Pêtes organisées par les *schuttersgilden* qui seraient en rapport avec la fête de Pâques.

Marcel Vande Velde, *De eenhoorn*. Conte d'une licorne notée à Blanckenberghe.

Le Folklore Brabançon souhaite à son nouveau confrère bonne chance.

LOUIS STROOBANT.

Hessische Blätter für Volkskunde, vol. XXXVII, Marburg, 1939.

B. Martin, *Das kurhessische Landsait für Volkskunde und die hessische Volkskundeforschung* (planches).

Parle de la *Kurhessische Landsait für Volkskunde* qui existe à Marburg depuis octobre 1938.

Il sera publié un atlas de Folklore pour la Hesse. F. Mus-singer, *Pfingstgestalten*.

Étudie la coutume de promener en Mai ou écolier entouré de paille et de l'accompagner à travers le village.

Cite Maunhard qui dit que c'est l'inauguration de la fécondité et l'expulsion du démon. Donne de curieuses cartes indiquant par commune les usages encore existants.

Otto Bertram, *Der Sommertag in der Saarpfalz*.

Fête du *Sommerlag* (jour de l'été) que l'on célèbre dans le Pfalz trois semaines avant Pâques.

Une carte renseigne les diverses modalités de cette coutume.

Der Winter ist ein rauher Gast

Er bringt die bitter kalt.

(L'hiver est un rude compagnon qui apporte le froid amer).
W. School, *Die Brüder Grimm und die hessische Volkskunde*.

Parle des travaux des frères Grimm et particulièrement de Jacques Grimm qui a collectionné les coutumes de la Hesse.

LOUIS STROOBANT.

Staatliches museum für Deutsche volkskunde. Bauern kunst Ton und lofser. Ausstellung Neuveröffentlichungen. Berlin.

Trois brochures bien éditées sur beau papier et avec nombreuses planches.

Ces catalogues sont présentés par petits fascicules avec des n^{os} correspondants aux vitrines. C'est une leçon de choses que chaque visiteur peut emporter sans devoir s'encombrer de gros volumes, catalogues d'objets qui ne l'intéressent qu'accessoirement.

Ces traits sont vendus très bon marché.

LOUIS STROOBANT.

OTTO LEHMANN, *Die museen als volksbildungstätten in ihrem gegenseitigen verhältnis*. Bucarest, 1938.

Préconise la multiplication des musées afin de développer les facultés de comparaison.

L. S.

Blätter der Fehrs-Gilde, Hamburg, 1939.

Otto Lehmann, *Niederdeutsche volkskunst*. Parle de l'art populaire Bas-Allemand. Les intérieurs bruns sont des modèles d'ornementation.

L. S.

Geistige Arbeit, Berlin, 1940.

Lehmann, *Der volkstanz in der Volkskunde*. Parle des reihentanz, danses en lignes, de l'origine de la valse, des danses en rond, etc.

Le même professeur Otto Lehmann, parle du folklore Hongrois (*Ungarische Volkskunde*) et du musée célèbre de Bucarest. Cite les traditions épiques de la Hongrie, la poésie Hongroise. Du Morgenland et Abendland dans la musique. De la broderie, du mobilier rural, de la ferme Hongroise, etc.

L. S.

Journal of the English Folkdance and Song Society. Vol. III. London, Cecil Sharp house, décembre, 1939.

Violet Alford, *Sonne Hobby Horses of Great Britain*. On promène dans les cortèges annuels du pays de Galles aux solstices un grand cheval blanc. Un homme affublé d'un manteau blanc terminé par une tête de cheval, représente un cheval dressé sur des pieds de derrière. On a supposé qu'il rémémorait la fuite en Egypte, comme le *Colchianisact* grec et le *Narion and Perchten* de l'Autriche et de la Suisse. D'autres ont voulu y voir la survivance de la déesse Berla ou Perchta. Ailleurs c'est le *Christmas horses*, cheval de Noël.

Considérant qu'il s'agit d'un cheval blanc et qu'il se présente chaque année aux solstices, nous sommes portés à supposer

qu'il s'agit d'une survivance du cheval blanc solaire qui l'on amenait jadis en cortège, comme la *barque solaire*.

Oh lèves toi soleil

Fais pâtir les étoiles...

LOUIS STROOBANT.

Bulletin du Musée ethnographique de Belgrade. T. XIV, 1939, 128 p. illustrées.

Parmi les 23 études que contient ce numéro, signalons celles relatives à la Roussalia, danse magique, aux détails semblables du vêtement féminin dans les régions est et ouest de la Jungo-Slavie, à la célébration du Jeudi, à la vaisselle de la région de Berani, aux coutumes de la pêche dans le Pek moyen, aux fromageries de la région de Zvizd, etc.

LJUBICE S. JANKOVIC. *Rusalija*, 12 p. + 1 illustr. Belgrade, 1939.

L'auteur décrit la danse magique dite Roussalia, dansée en Jungo-Slavie, particulièrement dans le district de Djevdjelija. Il étudie le sens du mot (*Rusalija*) et les explications différentes concernant l'origine de la danse. Il décrit les coutumes et circonstances dans lesquelles on la danse, entre la Noël et l'Épiphanie. Il analyse la musique d'accompagnement et procède à des comparaisons avec des danses similaires.

MORARIU TIBERIU. *Contribuțiuni la aprinderea « focului viu » în ardca, maramures și Bucovina*, 10 p. + 2 pl. d'illustr. Academiei Române, W^o.

Le *focului viu* est une cérémonie populaire très primitive. Elle est exécutée par les pâtres des Carpathes (Bucovine). On l'en doit être allumé par frottement, à la mode préhistorique. L'auteur étudie les divers procédés employés. Il a ainsi un caractère sacré. Il est ensuite entretenu. Il protège les animaux du troupeau contre les mauvais esprits, les bêtes sauvages, les épidémies et la londre. Toutes les bêtes doivent sauter par dessus ce feu. On encercle parfois tout le troupeau d'un cordon de fumée émanant de ce feu. Au cas d'épizootie, on creuse un tunnel. On y place un brasier, isen de ce « feu vivant » (*focului viu*) et le troupeau entier doit passer dans ce tunnel.

Questions et Réponses.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent fascicule, nos lecteurs se sont mis à l'examen des questions que nous avons posées. Nous avons reçu un assez grand nombre de réponses, au point que dans ce numéro la rubrique nouvelle occupe beaucoup de pages. A certaines questions les réponses deviennent de vrais articles.

Il est toutefois des questions posées qui sont restées absolument sans suite. Par exemple : les nos 3 (p. 304, XIX^e année), 7 (id.), 8 (id.), 10 (p. 305 id.).

Nous les recommandons spécialement à nos lecteurs. Il va de soi que les questions auxquelles il a été répondu, ne sont pas nécessairement abandonnées. Les matériaux lui apportés ne manqueront pas de suggestions nouvelles.

Réponses.

Question n° 1 (pages 156 et 306 de la 19^e année).

« Les blancs flocons de neige qui descendent des nuages sur la terre, lentement et parfois avec des mouvements ondulatoires, éveillent sans grand effort la comparaison avec un duvet qui flotte dans l'air, et elle a dû se présenter naturellement à ceux qui regardaient ce spectacle. Lorsque les Scythes disaient que le pays au Nord du leur était inaccessible à cause des plumes qui y tombaient de tous côtés, ils parlaient sans doute de la neige, et Hérodote qui nous a conservé ce trait, ajoute qu'en effet quiconque l'a vue tomber à gros flocons comprend facilement cette assimilation. Elle se retrouve en diverses contrées d'Europe, et en France plusieurs dictons la constatent : en Champagne, en Haute-Bretagne, le bon Dieu plume ses oies ; dans le Bocage Normand, on ajoutant qu'il les plumait pour marier ses filles ; parfois, c'est saint Nicolas, plus rarement saint Thomas, — dont les noms ont peut-être été amenés par la rime onas = oies, — ou saint Joseph à Saint-Brieuc ; en Poitou, dans la Perche, la Loire-Inférieure, à Paris, c'est la sainte Vierge ; dans les côtes-du-Nord, c'est la petite bonne femme ; dans le Bocage Normand, elle les plume pour marier ses filles à Pâques ; au pays de la Hague, comme aussi à Paris, cet acte est attribué au « bonen-homme Hivé ». En Béarn, lorsque, venant des montagnes, la neige tombe à gros flocons, on dit dans la plaine « Ossou (la Montagne) plume ses oies. Un sin-

ulier de ce bas-normand dont je n'ai pu avoir l'explication, prétend que le bourreau de Saint-Malo plume ses oies ; en Ile-et-Vilaine, lorsqu'il neige vers le Carême, les enfants crient :

Carnaval, tu l'en vas,

Petite bonne femme, plume les honés (oies).

« Dans un conte littéraire de la Flandre française, la neige est aussi un duvet qui vient du lit de Marie au Blé : une jeune fille, protégée de ce génie, tombe dans un puits, mais au lieu de se noyer, elle arrive dans une étoile où elle retrouve Marie au Blé, la ménagère du ciel ; celle-ci la prend à son service et lui ordonne d'aller secouer au dessus d'un grand trou, la couette de plumes, l'édredon et l'oreiller ; de mêmes plumes volent par les airs, s'annihilent et tombent en gros flocons, et d'en bas les bonnes gens voyant cette blanche fourrure descendre du ciel, disaient : « Il neige, Marie au Blé fait son nid ».

« En Franche-Comté, les gros flocons de neige sont les guêles (chiffons) que fait en déchirant sa chemise, Tante Arie, génie aussi bienfaisant que Marie au Blé ; dans le pays de la Hague, le bonhomme Eliver met aussi la sienne en morceaux ; en Haute-Bretagne, la fée Fleur-de-Neige secoue son manteau blanc pour rafraîchir la terre et renouveler l'eau des fontaines.

« C'est également une assimilation d'aspect qui a fait donner aux flocons de neige le nom de mouches blanches, par lequel on les désigne en Borez et dans le Brabant Wallon, et qui a inspiré la formulette que récitent les enfants du Luxembourg belge :

Les mouches d'Ardenne viennent

Chaussons-nous, racontons des histoires.

« Quand il neige, les paysans de l'Ile-et-Vilaine disent que les mouches pissent tout blanc, ou que les mouches de patience volent. Dans le Doubs, on appelle les flocons de neige : les papillons de Boujaille, l'un des villages les plus froids de la région ; Le diable est parfois en relation avec ce phénomène ; aux environs de Rennes, on dit, par plaisanterie, que les diables sont habillés en blanc, à Paris, que le diable vante son blé. Dans le Cantal, quand il fait en même temps du vent et de la neige, le diable démêle les cheveux de sa femme.

« Dans les Vosges on dit lorsqu'il neige : « Voilà les fleurs de soumission qui tombent ». Les bûcherons et les ouvriers du plein air veulent dire par là qu'il leur faut demeurer tranquilles et soumis à la maison, les ouvriers des usines qu'ils doivent s'êler doux pour éviter un renvoi qui les mettrait sur le pavé dans la mauvaise saison.

« Dans les Ardennes Belges, quand on voit quelques flocons en avril, on dit : « Voilà les biquets d'avril ». En Franche-Comté où le grésil est appelé *Chevro* (chevreau), lorsque la neige se infle à la grêle « il tombe des chevro ».

« En Champagne, les enfants donnent aux flocons le nom d'écoliers de Paris, que celui qui a recueilli le dicton suppose avoir été inspiré par le grand nombre de flocons » (Paul SÉZILLE, *Le Folk-Lore de France*, t. I, Paris, 1904, pp. 85-87).

A Godarville, dès que la neige commence à tomber, les filles étendent leur tablier et disent qu'elles vont ramasser des *manchons* (viseaux) (Alfred HAROU, *Le folklore de Godarville*, 2^e vers, 1893, p. 5).

JULES VANDERREUSE

Ma femme et moi avons assisté à la formation de ce rapprochement comparatif dans l'esprit de notre fils. Celui-ci, né en 1918, commençait à peine à parler. Son intelligence s'éveillait et il assistait à la chute de la première neige de l'année. Il regardait ce spectacle nouveau par la fenêtre. Et voici sa remarque :

M^{me} L. (nom d'une voisine) fait ses poussières.

L'enfant avait remarqué que la voisine secouait, à la fenêtre de l'étage, tapis et descentes de lit.

Impossible évidemment de savoir si l'enfant croyait que sa voisine envoyait les flocons de neige dans l'espace, ou si sa jeune mémoire lui suggérait une comparaison.

Cette remarque a d'autant plus de valeur que je ne connais pas au pays de Charleroi d'expression imagée qui se puisse comparer peu ou prou à la chute de flocons de laine, de plumes, etc. En tout cas, pareille image n'était pas usitée dans la famille et par conséquent, l'enfant n'a pas répété ce qu'il a entendu. Il a simplement « retrouvé » une comparaison devenue ailleurs traditionnelle.

ARILLE CARLIER

A Grammont les parents disent aux enfants quand il neige :

Kijk, Jezukken schudt zijn beddeken nit.

Trad. Voyez, Jésus secoue son lit.

Les petits regardent avec admiration tomber les flocons blancs, ils aiment à courir dans la neige en chantant :

Jezukken, schudt zijn beddeken nit

en laat de pluuntjes vliegen.

(Trad.). Jésus secoue son lit

et laisse tomber les plumes.

Ce dicton se dit toujours à Grammont quand il neige ou quand il commence à neiger si la neige tombe p. ex. le 22 novembre l'un dit Sainte Cécile à mis son manteau blanc. Si on voit de la neige le 25 novembre on dira : Voilà sainte Catherine revêtue de son manteau blanc.

AUGUSTA DE CLERCQ

Question n° 2, p. 303, XIX^e année.

Le 1^{er} mars en se levant les gens d'âge disent en se signant :

Willekom, Meerte, en sleep mij niet mee.

(Trad.) Soyez le bienvenu, Mars, veuillez ne pas m'entraîner.

Ils disent cela, comme s'il s'adressaient à une personne accueillera favorablement leur demande. On sait qu'au 1^{er} mars bien des gens d'âge meurent.

Cet usage dure toujours à Grammont.

AUGUSTA DE

Question n° 4, p. 304, XIX^e année.

Après le passage de la procession à Grammont l'on voit beaucoup de personnes et d'enfants ramasser les branchettes de buis qui ont été jetées sur le parcours de la procession. On dit que ce buis a été béni parce que le Bon Dieu a passé dessus. Aussi est-il emporté à la maison où il est attaché au Christ ou au bénitier.

AUGUSTA DE CLERCQ

En Wallonie, pour préserver les ruches à miel des accidents et des sortilèges, il est bon de placer sur le rucher, à la tête Dieu, une minuscule couronne fleurie, tressée avec des fleurs foulées par la procession (*Wallonia*, XIX, 222).

On ramasse des fleurs sur lesquelles a passé le saint Sacrement (procession) et on les conserve pour être préservé de la foudre (Marcinelle, Chatelet, Louvain).

JULES VANDERREUSE

Dans la commune de Ladenze, arrondissement d'Ath, canton de Chièvres, pour se préserver de l'orage, on ramasse, après le passage de la procession du Saint-Sacrement, les joncs dont on a jonché la rue. On les conserve avec soin.

MAURICE VAN HAUDENARD

Question n° 6, pp. 304 et 307, XIX^e année.

La Bibliothèque publique de Mons possède la collection complète de *Jadis* (1897-1914).

La Bibliothèque publique de la ville d'Ath ne possède que les années 1898 à 1905 inclusivement.

MAURICE VAN HAUDENARD

Je possède de la revue *Jadis* les années 1 à 8, (1897 à 1904), 11 à 15 (1907 à 1911), 17 et 18 (1913 à 1914, nos 1 à 7 seuls parus. Il ne me manque que les années 1906, 1908 et 1912.

VAN HORTER

Question n° 9, p. 304, XIX^e année.

Voici quelques cas de statues de la Vierge découvertes sur un arbre ou un buisson :

1. — D'après une tradition dont il est impossible de contrôler la source et la valeur, et qui est rapportée de différentes façons, un incendie aurait éclaté à l'église de Walcourt vers le commencement du XIII^e siècle et la statue miraculeuse, emportée par des anges précédés d'une blanche colombe, après avoir traversé les flammes, aurait été déposée sur un arbre, à quelque distance de là, où Thierrî, comte de Rochefort et seigneur de Walcourt, l'aurait retrouvée. Après avoir vainement supplié la Vierge de rentrer à l'église, le dit comte lui aurait promis de construire une

abbaye à la place où elle se trouvait, si elle consentait à se laisser reprendre. Touchée par cette offre, la Vierge serait descendue dans les bras du comte qui l'aurait ramenée à son autel avec toute la dévotion possible. (Jules VANDIERSTEN, *Le pèlerinage à Notre-Dame de Walcourt*, Liège 1909, p. 33).

2. — A l'autel de la Sainte Vierge, dans l'église de Nalinnes (cent), se trouve une petite image de N. D. du Bon Secours. Quand on voulut démolir la chapelle des religieux du Mont (1723), on transporta la dite statue de la Vierge, sans cérémonie, à l'église paroissiale. Or, elle n'y resta pas, mais retourna d'elle-même à son sanctuaire. On comprit qu'il fallait une translation solennelle et on reporta processionnellement la statue à la paroisse. (Le Père LEJEUNE, *Mon pays et mon village. Histoire de Nalinnes*, Bruges, 1892, p. 67, renvoi 1).

3. — A Charleroi, en mai 1682, des soldats de la garnison et des bourgeois de la ville découvrirent, sous l'un des arbres du Rempart, une statue de la Vierge, venue là on ne savait ni d'où ni comment. Le curé se fit apporter cette statue et l'installa dans l'église, mais le lendemain matin elle était allée reprendre sa place sur le même arbre. Le même fait se renouvela encore par la suite, malgré les mesures prises pour éviter toute supercherie. (Chanoine L. J. LALIBU, *La Madone miraculeuse de Charleroi*, Paris, Lille 1908, pp. 21-23). Je dois à la vérité d'ajouter que ce fait est contesté par ceux qui se sont spécialement occupés de l'histoire de Charleroi. (Cfr. *Gazette de Charleroi*, nos des 8 octobre, 4 et 15 novembre 1908).

4. — Vers le XVI^e siècle, à Oudeghien, un berger avait pris une statue de N. D. qui se trouvait dans un buisson d'aulépine et l'avait placée dans la plus belle chambre de la ferme qu'il occupait. Le lendemain, cette statue avait disparu et était retrouvée peu après dans son buisson habituel. Un deuxième enlèvement eut le même résultat. D'accord avec le curé de l'endroit, la statue fut transportée religieusement à l'église où elle ne resta pas davantage. Le lendemain matin elle avait réintégré seule sa niche favorite. (Abbé G. CAMBIER, *Histoire de N.-D. du Bulsson*, Bruxelles, 1893, p. 23 ss.).

5. — Au sujet d'une chapelle existant à Ville-sur-Haine, voici ce que dit la légende : Un pâtre conduisant son troupeau dans les prairies, voulant allumer du feu, creusa un trou ; sa houlette rencontra dans la vase de la fontaine un objet résistant qu'il retira de l'eau. C'était une statuette en chêne représentant la Vierge portant l'enfant Jésus. Au contact des flammes, la statuette, loin de s'enflammer, resta intacte et devint brillante. Troublé à cette vue, le berger se hâta de l'enlever et courut la porter au curé. La Madone fut placée honorablement dans l'église paroissiale. Le lendemain, elle avait disparu, mais bientôt on la retrouva sur le buisson près de la source où elle avait été décou-

verte. (Rapport annuel (1913) du Comité provincial de la Commission royale des Monuments à Mons, cité par Wallonia, 1914, p. 415).

6. — Du temps de l'église de Saint-Martin, — elle date de Louis le Débonnaire, — l'emplacement du village actuel de Lavigny était une forêt. Un beau jour, des bûcherons y trouvèrent une statuette sur une souche. Averti, le clergé paroissial l'apporta solennellement à l'église de Saint-Martin. Le lendemain, la statuette avait rejoint la souche. On la rapporta à l'église et, trois jours de suite, la statuette revint sur la souche, sans que l'on pût savoir à quelle intervention. Les marguilliers se concertèrent. Après de longues discussions, ils convinrent de construire une chapelle en cet endroit, de dresser l'autel sur la souche elle-même et s'y placer la statuette. (Louis BANNIQUX, *Légendaire ardennais*, Bruxelles 1929, p. 117). L'auteur ajoute qu'une légende identique existe pour l'église de Dieupart ; les chapelles de Notre-Dame de Haute (Bure) et de Farnières (Grand-Halleux).

7. — Selon une pieuse tradition, l'image miraculeuse de N.-D. de Groeninghe, qui est maintenant exposée à la vénération des fidèles de l'église de Saint-Michel, à Courtrai, avait été déposée, par les anges, dans une forêt d'Italie. (J. J. DE SMIT, *Nouveau mois de Marie. Gand*, 1850, pp. 36-38 ; A. DE RUYNE, *Les Vierges miraculeuses de la Belgique*, Bruxelles, 1856, pp. 67-69).

8. — Un sanctuaire très célèbre de la Vierge que le Pays de Waes possédait au moyen âge, n'existe plus. Il était situé dans les environs de Kieldrecht, près d'un lieu, d'abord sauvage et inculte, nommé Hulsterloo, d'où lui vint le nom de Notre-Dame d'Hulsterloo. Si l'on en croit une tradition, l'image miraculeuse qu'on y vénérât, avait d'abord été honorée à Arras ; mais comme les habitants avaient entièrement négligé son culte, elle avait été transportée par les anges à cette extrémité du Pays de Waes. (J. J. DE SMIT, *loc. cit.*, pp. 280-282).

9. — Vers la fin du XI^e siècle, dit la légende, vivait au château de Tongre (Hainaut) le seigneur Hector, cousin du comte de Flandre et neveu du comte de Namur, forcé qu'il était de quitter le monde à la suite d'une cécité complète, dont il avait été subitement frappé. Or, en 1081, pendant la nuit du 1^{er} au 2 février, une lumière éclatante se répandit autour du château d'Hector ; une musique harmonieuse se fit entendre, des anges descendirent dans le jardin et y déposèrent une statue de la Vierge, autour de laquelle les habitants du hameau se réunirent avec empressement. Hector s'étant fait conduire auprès de cette image, la fit placer d'abord dans ses appartements, où il passa la nuit en prières avec les témoins de ce miracle, et, le jour venu, il la fit porter processionnellement à l'église de la paroisse, où elle fut déposée sur le grand autel dédié à St-Martin. Mais le soir même, vers onze heures, la statue fut rapportée par les anges, de

l'église dans le jardin, avec la même magnificence que la veille, et quoique le seigneur la fit réintégrer, le lendemain, sur l'autel de l'église, elle reparut le soir du 3 février, vers onze heures, encore une fois dans le jardin du château, de sorte que Hector fut convaincu que la sainte Vierge voulait être honorée dans ce jardin. Il en avertit l'évêque du diocèse de Cambrai, dont la paroisse de Tongre dépendait, et celui-ci commit quatre députés avec mission de vérifier l'exactitude des faits. Les envoyés de l'évêque voulant une dernière fois, s'assurer de la volonté céleste, firent replacer la statue dans l'église et devinrent ainsi témoins du miracle qui se répéta vers onze heures, tout à fait de la même manière que dans les autres nuits. (*Histoire de Notre-Dame de Tongre*, Tournai, 1842, pp. 3-16 ; A. DU RENOUE, *loc. cit.*, pp. 405-409).

10. — Au sujet de la petite chapelle dédiée à N.-D. de Basse-Wavre, se trouvant à une demi-heure à l'est de l'église d'Assche, on raconte la légende suivante : L'image de N.-D. qu'elle renferme, était fixée à un arbre du bois. Un jour, un berger l'en empara et la transporta à Basse-Wavre, mais, la nuit suivante, l'image retourna à son ancienne place. C'est en souvenir de ce miracle que la petite chapelle fut bâtie. (*Folklore Brabantin*, 6^e année, p. 342).

11. — Une légende ardennaise fait partie du même cycle. Au temps jadis, une jeune fille sage, appelée Marguerite, originaire du village d'Ollomont, vivait dans l'excavation d'une roche voisine. Après sa mort, survenue à un âge avancé, son corps fut placé sur un chariot paré de branchages et attelé de huit beaux chevaux, en vue de le conduire à Nisramont, localité dont dépendait la dite roche. Mais ni paroles apaisantes, ni coups de fouet, ne parvinrent à faire démarrer les chevaux. Finalement, le corps resta là. Le lendemain, à l'aube, un paysan d'Ollomont se rendit à la roche, avec une charrette et le plus petit boeuf de son étable. Il chargea le corps et le conduisit aisément à Ollomont ; il fut exposé dans l'église à la vénération des fidèles. Le jour suivant, la précieuse dépouille avait disparu. A la place du corps, se dressait une statue de chêne qui paraissait vivre, tant elle imitait la figure et les formes de la défunte. On tint conseil. Tous furent d'avis qu'il convenait de la placer dans la niche où elle avait vécu. On l'y porta en procession. Mais, la nuit, elle revint seule à l'église. Une fois de plus s'affirmait d'une manière visible, le désir de la sainte. Dès lors, la statue fut exposée sur le maître-autel, où elle demeura jusqu'à son transfert dans la nouvelle église bâtie sur le territoire de Nadrin. Des années, des siècles passèrent. La vierge d'Ollomont était l'objet d'un culte. Il y a vingt ans, le curé de Nadrin fit établir une petite chapelle sur le sommet de la crête. Une reproduction de la statue miraculeuse domine ce haut lieu, témoin de la spiritualité ardennaise. (Louis DANNHEUX, *L'Ardennne mystérieuse*, Bruxelles, 1926, pp. 21-29).

JULIUS VANDERBUSE

Question n° 11, p. 305, XIX^e année.

La Franchise du Borgendael, à Bruxelles, provenait de ce qu'une famille patricienne y avait sa demeure vers l'an 1000. Cette famille aurait possédé le privilège que les filles, en se mariant, emportaient le nom et les droits de leur maison dans celle où elles entraient. Etant nobles elles nobilisaient leurs maris. C'est J. Gautier, (Le conducteur dans Bruxelles) qui avance ce fait. Mais est-il exact ? A cette partie de la question posée et qui est l'essentiel, je ne puis répondre mais peut être le renseignement que je donne ici mettra-t-il quelqu'un sur la piste.

LOUIS STROOBANT

Question n° 12, p. 305, XIX^e année.

Sur St-Ghislain, voir *Annales au Cercle archéologique de Mons*, t. VII, en 1867, pp. 210-211 ; et XXIV, 1895, pp. 373-378. *Wallonia*, t. VI, p. 161.

Je cite un passage de l'article : *La rafle miraculeuse* par M. MÉNAGE, *ACAM*, XXIV, 373.

Il existait autrefois dans l'abbaye de St-Ghislain en Hainaut un tableau représentant une vieille pécheresse au lit, mourante. Le Saint et le diable sont auprès d'elle pour attendre son dernier soupir et emporter son âme. Le diable qui se connaît de l'adresse dans les doigts, propose de jouer la vieille aux trois dés. Il tire et amène trois six ; mais le moine plus habile opère un miracle et fait paraître trois sept et gagne la mourante.

Suit une poésie de Bernard de la Monnaie (1641-1228) extraite du *Menagiana*.

Voici la fin de cette poésie :

LA (dans l'abbaye de St-Ghislain) se voit un tableau en gothique dessin :

Représentant le diable appuyé sur sa main
Qui regarde trois sept avec une lunette
En habit monacal ou à point St-Ghislain
Et la vieille en sale cornette.

JH. ROLAND.

« La légende de Saint Ghislain et du diable jouant aux dés l'âme d'une mourante (ou d'un mourant) est toujours répandue dans le Borinage.

ATTENRIER.

Question n° 13, p. 306, XIX^e année.

Voici des renseignements venus de divers côtés. Au Musée de Tongres, sur une fontaine gallo-romaine, il y a en relief sur le cul du fœcon (qui est carré) une croix gammée. Dans le même Musée il y a deux objets en métal (fibules ? ornement ?) en forme de croix gammée. Au Musée de Namur, sur une plaque en os, de l'âge du bronze, trouvée dans la grotte de Sinsin, près de Dinant, il y a une croix gammée gravée.

Au Musée de Nismes, dans la petite section coloniale, il y a une chaussure de nègre, en bois, partant gravé par leclure au moyen d'un instrument rouge, un dessin évoquant une croix stylisée qui pourrait être une forme congolaise de croix gammée.

A Louvain, Voer des Capucins, n° 30, sur la façade d'une maison moderne (1892) une ornementation faite de briques en relief et de couleur blanche, six croix gammées bien marquées.

Les « cappezins » ou fragment de cire que l'on fait bénir à la Chandeleur et que l'on garde dans la maison, à la cheminée, ou dans les granges, ont souvent la forme d'une croix gammée.

De nombreux côtés on nous signale que la Croix gammée est assez souvent employée comme motif décoratif dans les travaux de carrelage.

La croix gammée eut son heure de célébrité parmi les archéologues belges. C'était en 1926. Sur la foi de découvertes faites deux ans auparavant par L. Lequeux, le savant préhistorien Rolot publia, dans les Mémoires de la Classe des Sciences de l'Académie, une note préliminaire sur la découverte faite à Spiennes dans des galeries souterraines d'objets façonnés en craie, inconnus jusqu'alors. Parmi ces objets se trouvaient des tessons de vases, des briquettes de craie portant la représentation du Svastika ou croix gammée ; la reproduction en est donnée par l'auteur qui conclut : Le Svastika, que l'on croyait jusqu'ici contemporain de l'âge du bronze et d'origine orientale, pourrait donc bien être originaire de l'Occident et avoir été transmis en Orient.

La brochure fit grand bruit tant en Belgique qu'à l'étranger. Bientôt après, feu E. Rahir, directeur du Service des fouilles des Musées royaux du Cinquantenaire, publiait *La vérité sur les découvertes néolithiques de M. L. Lequeux, à Spiennes, en 1924* (Extrait du Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles, s. d.) ; Lequeux y était dévoilé : la croix gammée des tessons de vase et des briques de craie était une mystification.

MAURICE VAN ILAENDERD

P. 491, du t. 8, des Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, on lit une note de M. Paul Saintenoy, ainsi rédigée : « Sur une pierre tombale du XIV^e siècle, découverte à Huy en 1871, dans les travaux du tunnel et actuellement déposée à Bruxelles, dans le Musée du Cinquantenaire, on distingue trois personnages sculptés dont un prêtre revêtu de la chasuble. Sur celle-ci on voit trois bandes de broderies couvertes de croix gammées, nettement discernables. »

(Extr. communiqué par Louis QUIÉVREUX)

Nouvelles Questions.

Rappelons tout d'abord les questions en souffrance avec l'espoir que les lecteurs ne les abandonneront pas à leur triste sort.

N° 3. — Quelles sont les localités où au Mardi Gras les jeunes gens font de petits feux ? Cette cérémonie précédant celle du dimanche on ce sont les hommes qui font ces feux (Grand Ren) ?

N° 7. — Quelqu'un connaît-il une danse appelée *Yansmel* dansée anciennement en Flandre française, ou une danse semblable appelée *pas des bœufs* ?

N° 8. — Qu'est-ce que la *vache Sarlabol*, ou tout au moins que signifie l'expression : *Sarlabol* ?

N° 10. — Relations existantes entre les noms de localités belges en *lou* en *thun*, anglaises en *lou*, françaises en *thun* et allemandes en *tain*.

N° 14. — On se trouvait située exactement à Bruxelles, la maison de plaisance de la duchesse de Richmond, chez qui eut lieu le bal donné la veille de la bataille de Waterloo ? On sait que c'est rue de la Blanchisserie, mais l'emplacement exact n'a jamais été fixé exactement.

N° 15. — Dans les environs de Bruxelles, à l'entrée des fermes, on plante souvent des aubépinés. Y a-t-il une raison dans le choix de cet arbuste ? Assez souvent aussi on voit un noyer. Même question.

N° 16. — Emploie-t-on encore le mot *compagnon* dans les ateliers, notamment dans les imprimeries où il semble avoir perdu plus le temps ? Quelles sont les survivances des anciennes corporations que l'on rencontre encore dans les usages de nos divers métiers ?

Le Mouvement Folklorique.

Congrès scientifique flamand.

Le Congrès scientifique flamand annuel s'est réuni cette année à Gand les 29, 30 et 31 Mars.

La section du Folklore fut présidée par M. Gessler. Elle avait comme vice-président, M. De Meyer et comme secrétaire M. Peeters. Les travaux furent suivis par une assistance nombreuse. Nous avons eu la satisfaction de constater que l'auditoire était composé en majorité de jeunes.

Parmi les communications citons celles de M. M. Pauwels sur la Coccinelle dans le langage populaire et dans le Folklore, *Enkelaer* sur le « faux visage » d'Uffenspiegel ; *Wauters* sur les danses populaires des Flandres, *De Keyser* sur les feux de la Saint Jean et de la Saint Pierre en Flandre Orientale, *De Baere* sur les Jurons, *Gessler* sur les plaies de Jésus Christ et le pas de la Vierge.

Honor Brabantiae Villarum.

Sous ce titre vient de se constituer un Comité qui s'attribue pour mission de poursuivre les fouilles des ruines de l'Abbaye de Villers lesquelles n'ont pas encore révélé tous les souvenirs enfouis sous les décombres. En effet, on s'est beaucoup préoccupé des vestiges de l'abbaye telle qu'elle existait au XVIII^e siècle, au moment où elle a été détruite. Mais il apparaît que fondée au XII^e, on doit trouver à l'emplacement bien des pièces archéologiques anciennes et intéressantes. Fouiller ne demande pas seulement des connaissances et une technique ; il faut aussi des ressources. Aussi le Comité fait-il appel à ceux qui voudraient l'aider dans sa tâche. Le secrétaire est M. l'abbé Lambert, curé de Ways. Les dons peuvent être versés au compte chèque postal 7115.94 de M. Zwaab Louis, compte Abbaye de Villers, à Tilly.

Au Musée de Neder-over-Heembeek.

Le 15 Avril, le bourgmestre de Bruxelles, a rendu visite à l'intéressant Musée de Folklore installé dans l'Église Saint-Nicolas désaffectée. Plusieurs échevins et conseillers l'accompagnaient. Cette visite visait aussi à l'examen sur place de plusieurs questions relatives à la conservation du site, dans le projet d'urbanisation général de la commune.

Théâtre de Marionnettes à Bruxelles.

Un nouveau théâtre de marionnettes s'est ouvert à Bruxelles, 49, rue du Fossé aux Loups.

Il s'agit de « Le Castellet » qui a été fondé par une équipe d'artistes professionnels du théâtre (comédiens, décorateurs, etc.) qui se proposent de rendre à la marionnette son sens vrai d'acteur en miniature. Il ne s'agit pas ici de petits bonshommes artificiels, manœuvrés par une infinité de fils, 12 à 42, singeant la réalité à s'y méprendre, mais « d'acteurs de fantaisie » poussés au maximum dans le sens du rôle par leur physique, leur costume et la façon de dire le texte.

Les marionnettes du Castellet donnent des spectacles complets. Dans leur répertoire figure « Le Barbier de Séville » de Beaumarchais sur un ton et un rythme qui seraient incroyables au grand théâtre. La présentation est pleine de fraîcheur. Les décors sont des trouvailles d'un goût sûr.

Nous assistons en ce moment à une évolution du théâtre de la marionnette qui présente le plus grand intérêt pour le folkloriste, aussi conseillons-nous à nos membres d'aller voir et applaudir les acteurs du « Castellet ». Les séances ont lieu jeudi, samedi et dimanche en matinée et en soirée. Le théâtre est dirigé par MM. Jean Kellens et Adrien.

L. Q.

Cercle Anversois de l'Image.

Le Cercle a organisé du 2 au 5 Mai sa 9^e exposition annuelle. Elle était consacrée aux images représentant le sigle I. H. S. et aux Saints de la Compagnie de Jésus.

Sites de Liège et de Malines.

On vient de terminer la restauration des façades du marché de Liège où se trouve le Perron. On a ainsi restitué à la cité ardente son visage de jadis. On nous signale que Malines devrait suivre cet exemple en restaurant les façades anciennes de la grand'Place. Ce cadre archaïque serait paraît-il menacé par la construction d'un gratte-ciel dont la masse encombrante viendrait rompre l'harmonie des bâtisses anciennes à un étage. Ce serait désastreux.

Musée ducal à Bouillon.

Un Comité s'est constitué à Bouillon en vue de constituer un Musée où seront rassemblés tous les souvenirs intéressants le passé de la ville de Godefroid de Bouillon. Une section, de folklore est prévue dans ce nouvel établissement où l'on compte réunir les souvenirs des anciennes coutumes : les rosettes pascuales, le transport du bois par eau dans le passé, la culture du tabac, etc.

Manuscrits de Dumas jetés au feu.

Le dernier n° du Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg nous apporte une nouvelle ahurissante, presque incroyable.

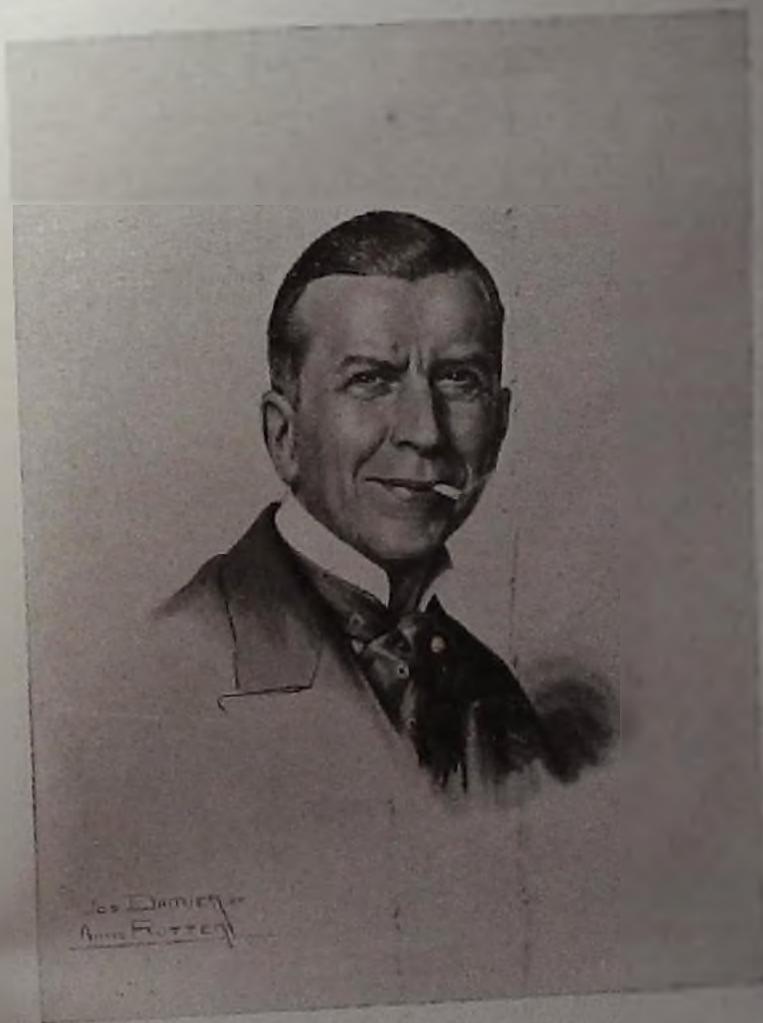
M. H. Jacob, docteur en philosophie et lettres, attaché aux archives de l'État, à Arlon, nous apprend que, à la mort de M^{me} Petit, à Chatillon, petit village gaumais, à une dizaine de kilomètres d'Arlon, on brûla les manuscrits — toute une pleine malle — d'œuvres diverses d'Alexandre Dumas, père et fils, correspondances et romans, papiers sentant le roussi évidemment, tout a flambé, tout a été irrémédiablement perdu.

Dans le même village, à la mort de M^{me} Eugénie Sossou, la famille brûla la correspondance du chanoine Sossou et de Dom Poilner, qui contenait des documents extrêmement précieux pour l'histoire du plain chant grégorien. On ajouta au bûcher deux ou trois bonnes liasses de manuscrits et de critiques musicales d'Edgar Timel, avec qui la défunte était en relations et à qui il soumettait ses œuvres.

Tout cela aussi irrémédiablement perdu.

Folklore de guerre.

Nous rappelons à nos lecteurs que la Commission Nationale de Folklore a dès 1939 décidé de réunir tous les documents folkloriques concernant la période de guerre : fétiches, amulettes, superstitions, fantaisie, chansons caractéristiques, etc. Que l'attention de chacun soit attirée en permanence sur ces faits. Nous renvoyons au questionnaire donné fascicule 111-112, p. 308. On peut s'adresser pour avoir des questionnaires, au siège de la Commission : Ministère de l'Instruction Publique, Commission de Folklore, rue de Louvain à Bruxelles.



Nécrologie.

Rodolphe de Warsage.

Nous avons annoncé le décès de Rodolphe de Warsage, président du *Vieux Liège*. Nos lecteurs qui connaissent son œuvre aimeront de conserver les traits de ce folkloriste fécond. Aussi donnons-nous ici la reproduction du beau tableau de Jos. Damien et Anne Ratten.

Nos lecteurs apprendront aussi avec plaisir que le *Vieux Liège* a choisi pour succéder à de Warsage, M. Georges Laport, créateur du Musée de Comblain-au-Pont et dont notre revue a publié une intéressante étude sur Basin le bon luron.

Jules Feller.

Le chantre de Bethléem Verviétois a été enterré le 9 Mai. Bien que plus versé dans les questions de littérature wallonne, Feller fit à diverses reprises œuvre de folkloriste et toujours avec talent. Le défunt était membre de l'Académie de Langne et de Littérature françaises.

TABLES

XIX^e année. — Août 1939 - Juin 1940.
N^{os} 109 à 114.

Table des Illustrations.

Frontispice (Dessin de Paul Cooreman)	3
Eglise d'Anderlecht sans sa tour et entourée de son ancien cimetière. (Dessin de P. J. Lefever)	8
Plan des environs de l'Eglise d'Anderlecht avec l'emplacement des maisons des chanoines	2
Abords de l'Eglise d'Anderlecht au temps d'Erasme	10
Type d'ancienne maison de chanoine à Anderlecht	11
Environs de l'Eglise d'Anderlecht avec types d'habitations. (Dessins de T. S. Cooper, XVIII ^e s.)	12
Le Moulin de Scherdelmael (Dessin de P. J. Lefever)	13
L'ancienne porte d'Anderlecht à Bruxelles	14
La parabole des aveugles par Breughel l'Ancien	15
La ladrière de Schent. Dessin du XVI ^e s.	16
Fragment de plan de Bruxelles de 1585	18
Maisons de bois sur la Grand Place de Bruxelles. XVII ^e s. Fragment de tableau de Van Alstoot	23
Comment on cuisinait en XVI ^e s.	27
Environs de l'Eglise d'Anderlecht, fin du XVI ^e s. (Dessin de Cantagnina)	28
Hattes à Neerpede. (Dessin de P. J. Lefever)	31
La campagne anderlechtoise au XVI ^e s. (Dessin de Cantagnina)	32
Grange à Vlaesendael. (Dessin de P. J. Lefever)	33
Masures à Neerpede. (Dessin de P. J. Lefever)	35
Les dernières maisons anciennes d'Anderlecht. (Dessin de P. J. Lefever)	37
Philosophe méditant, eau forte de Rembrandt	40
La construction de la Chaussée d'Alsemberg. (Trise de Dierckx à la Maison communale d'Uccle)	42
Aspect actuel de la Chaussée d'Alsemberg	48-52
Cartes cadastrales de la chaussée d'Alsemberg, dressées en 1731 par A. De Bruyne	50-55
Vieux cabarets du XVIII ^e s. Chaussée d'Alsemberg	54
Ancienne chapelle de Calevoet. (Dessin de de la Barre)	56
Agglomération de Calevoet, carte du XVIII ^e s.	61
Hameau de Vleurgat, carte du XVIII ^e s.	67
Agglomération de St-Gille, de la Porte de Hal à la Barrière, au XVIII ^e s.	72
Le cortège des derniers seigneurs de Stalle. (Trise de Dierckx, Maison communale d'Uccle)	74
Le cabaret "à la Croix" en 1838 à Haasdonk	90-93
Maison du Renart prêchant à Strasbourg	103
Enseigne du Renard prêchant des canards à Strasbourg	105

Vue de Bethléem (fin du XIX ^e siècle)	166
Promenade des Rois mages dans le léguinage de Courtrai	172
Les Rois mages prient devant une chapelle murale à Liège	173
Ce que la Noël ne doit pas être. (Deux dessins de Paul Collet)	175
La Vierge et l'Enfant (Dessin de P. Collet)	176
L'Enfant et la crèche familiale. (Dessin de P. Collet)	170
La Sainte Famille à la recherche d'un endroit où la Vierge pourra se reposer. (Dessin de P. Collet)	177
Crèche inspirée par les sautons provençaux. (Dessin de P. Collet)	178
Le même en couleurs, hors texte	182
L'étable. (Dessin de P. Collet)	179
L'étoile des bergers. (Dessin de P. Collet)	180
Le départ des Rois Mages. (Dessin de P. Collet)	181
Le départ pour la Messe de Minuit. (Dessin de P. Collet)	183
Différents modèles de pierres à coques de Noël	186-187-188
La Fuite en Egypte, ancienne forme de coque de Dinant	190
Personnages en cire d'une ancienne crèche	191
La Grand Place de Bruxelles garnie de sapins de Noël	193
La Naissance, aux Marionnettes Liégeoises	195-196
Le Bethléem verviétois, cinq scènes, d'après des croquis de Jules Feller	198-199-200
Crèche. Sculpture populaire flamande	202
Sainte Famille. Bois gravé	203
Nativité. Adoration des bergers, travail populaire en papier	204
Sainte famille. Image populaire	205
Minuit va sonner. (Dessin de P. Collet)	206
Marionniers entourant l'église de Grand-Rosière Hottomont	225
Monnaies françaises du XVIII ^e siècle trouvées à Grand Rosière Hottomont	226
Groupe d'accordéonistes en uniforme à Grand Rosière	228
Ferme Daubremée à Grand Rosière. L'entrée	229
Chapelle de St-Gilles dans la cour de la ferme	231
L'habitation du fermier	233
Ferme d'Hottomont	235
Carte annonçant un concours de chant de coqs à Grand Rosière, entre 1900 et 1909	237
Entrée de la ferme de Glimes à Grand Rosière	239
Cour intérieure de la ferme dite de Waulsort à Grand Rosière	240
La tombe d'Hottomont	242-244
Fouilles de la tombe en 1921	246-248
La gueule de l'enfer, comme on se la représentait jadis	255
Ferme du Beau Logis à Corbais en 1742	260
Drapelet de la Sainte Trinité (Mont-St-Aubert)	267
Incourt. Fontaine Sainte Ragenasse. Le curé bénit la fontaine	269
Incourt. Le curé boit de l'eau de la fontaine	269
Armoiries des van Beethoven	281
La crypte de la rue d'Or	282

La refonte des vieux à Nessonvaux	342-344
Têtes de bouffons de théâtre flamand du XV ^e s.	322-337-340-348-356-357-360
Grand Place de Bruxelles vers 1840	303
Place du Samedi à Bruxelles	369
Place Fontainas à Bruxelles	372
Cité Fontainas à Bruxelles	373
« Ile des Mouches » à Bruxelles	375
Place Sainte Catherine à Bruxelles	377
Place de la Chapelle à Bruxelles	379
Place de la Vieille Halle au Blé à Bruxelles	381
Place du Petit Sablon	385
Place des Palais à Bruxelles vers 1840	391
Place Royale en 1844	393
Place des Barricades à Bruxelles	396
Château de Genappe	399
Projet d'un monument de Waterloo, dit projet Pisson	463
Les environs de la Haie Sainte en 1825. Croquis indiquant la surface ou des terres furent enlevées pour dresser la butte	408
Appareil pour placer le lion au sommet de la butte	473
Coupe du monument de Waterloo	475
Buste de Jean Dominique Gléude par Godecharle	499
Page du manuscrit de J. D. Gheude	501
Armoiries de la famille de Loose	534
Michel Carnet, des comtes Cornet d'Elzuis, chanoine de Thurnai	537
Domus Isabellae, à Bruxelles, par Jean vander Heyden.	
Palais des Ducs de Brabant	539
Domus Isabellae, gravure de Harrewyn	540
Portrait d'Adolphe de Warsage, par le peintre Damien	577

Musiques.

Chanson de quête Noël Woluwe-St-Pierre	207
Chants de Noël flamands	208-210
Chants de Noël wallons	212-214
Musique de la chanson-scie: ou fagot et un fagot	271

Table alphabétique des Auteurs.

AERTS W. — Les origines du Lion de Waterloo	452
BOURGUIGNON E. — Comment étaient jadis occupés les habitants de Corbais et comment ils le sont aujourd'hui	297
CAMPION DANIEL. — (Nécrologie)	310
Arille, prénom nivernois	274
Flocons de neige	566
CLOSSON ERNEST. — La famille de Louis van Beethoven	280

COLLET PAUL. — (Dessins illustrant l'article : Noël)	167 à 208
COORHMAN PAUL. — (Dessin du frontispice)	3
COOPER PAUL. — Notes folkloriques de Grand-Rosières-Hottonmont	243
CROKAERT H. — Histoire des voies de communication d'Uccle (Chaussée d'Alsemberg)	41
DANSAERT G. — La vie de Jean Dominique Gheude	497
DE CLERCQ A. — Flocons de neige	508
" — Bienvenue au mois de mars	566
" — Bois des processions	567
DE MUNTJER VICTOR. — (Nécrologie)	317
DE RIDDER F. — (Nécrologie)	446
DE WARSAGE RODOLPHE. — (Nécrologie)	446
" — Portrait par Damien	
DE CAJU OCTA. — Drapelet de la Sainte Trinité de Mont-Saint-Aubert	206
DUROUR L. — Quelques dictons météorologiques	263
" — L'Arc-en-Ciel	492
GARNIR GEORGES. — (Nécrologie)	447
GESSLER JEAN. — Le tumulus belgo-romain de Saventham	98
(GHEUDE JEAN DOMINIQUE). — Le Journal de	497
HANET ARMAND. — Notes folkloriques de Grand-Rosières-Hottonmont	223
HEMMER JULES. — Les stèles ardennaises en ardoise sculptée	141
HENRY HUBERT. — Les Places publiques de Bruxelles	361
HERMANT PAUL. — Les noms des dattes	76
" — Un sirop de longue vie du temps de Charles-Quint	279
LEFEVER P. J. — Dessins : Eglise d'Anderlecht sans tour	8
" — Moulin de Scherdennel	13
" — Huites à Neerpede	31
" — Grange à Vlaesendael	33
" — Mesures à Neerpede	35
" — Dernières maisons anciennes d'Anderlecht	37
MARINUS ALBERT. — Au Temps d'Erasmus	5
" — Noël	167
" — Histoire de Mots (Sarrasin-Bath)	216
" — L'esprit populaire et la guerre	272
" — Le Salon de la Poupée	310
" — Les femmes qui font refondre leur mar	310
" — Encore une mise au point	426
" — Le droit de glaner	138
MINNE A. — Le droit de glaner	138
MORTIER ADOLPHE. — Vol de sorcières la nuit	268
" — Le canchemare	270
" — On fagot et on fagot, etc.	270
" — Les loups et le violon	272
" — Hâton à quatre bouts	277
QUIEVREUX. — Croix gammée en Belgique	572

MOUREAU PAUL. — Sainte Ragenuffe à Incourt	268
" — La porte aux broquettes	276
" — (Nécrologie)	316
NAUWRLAERS J. — Une prison sous Albert et Isabelle (Le Château de Genappe)	399
ROBYNS DE SCHNEIDAUER LOUIS. — Sur l'écran du passé : miettes d'archives)	531
ROLAND. — Légende de Saint-Ghislain et du diable	571
ROUSSEAU FELIX. — Notes sur les légendes de guerre	418
SCHÉLY LOUIS. — La légende du renard prêchant aux canards	101
STROOBANT LOUIS. — Avioth, pèlerinage millénaire	136
" — Les mascottes des Croy-Salm-Bas-sompierre	137
" — Souvenirs nordiques	138
" — Paul Verlaine en prison à Mons	139
" — Les de la Court d'Ath	140
" — Bibliographies	1431288-420
" — La légende des villes englouties	251
" — Les pénitents de Furnes	268
" — Dons de baptême	272
" — Abbayes du Hainaut	277
" — Origine de Granville	277
" — Incendie de la Cour de Bruxelles en 1731	277
" — Armoiries des van Beethoven	281
" — La Wrande de Diest	281
" — Les sires de Doggenhout	288
" — Les feux de la Saint Martin	478
" — La franchise du Dergendael	571
THOMAS-BOURGEOIS, CHARLES. — Représentation d'une Passion flamande sous la domination française	84
VAN BOXMEER PH. — Ascendance de van Beethoven	107
VANDERBUSE JULES. — Le Carnaval d'Yves-Gomezée	482
" — Flocons de neige	564
" — Bois des processions	567
" — Statues de la Vierge sur les arbrtes	567
" — (Nécrologie)	445
VAN DOORSLAER GEORGES. — (Nécrologie)	
VAN HAUDENARD MAURICE. — Culte de Saint-Servais à Stambroges	132
" — Procession de N. D. de la fontaine à Chièvres	133
" — Condamnation d'une sorcière à Ghislenghien en 1875	136
" — Donation de biens meubles au XVIII ^e s.	137
" — Bois des processions	567
" — Croix gammée en Belgique	572

Table des Communes et lieux brabançons cités.

Aerschot, 81, 290, 316	Bessene, 521, 529
Affligem, 368, 527	Bitterbeek, 81, 508
Aulerlecht, 5, 191	
Archemes, 531	Breest, 17, 22, 44, 46, 47, 60, 61, 64
Assche, 121, 497, 505, 512, 517, 520, 521, 522, 524, 527, 529, 570	Gaesbeek, 143
Assent, 117, 118	Genappe, 399
	Grand-Rosière-Hottumont, 223
Baulers, 403	Grez, 464
Beersel, 12, 81, 163, 401, 443	Grimberghe, 288
Bergh, 129	
Bertem, 127, 128	Haecht, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 117, 118, 128
Bodegem, 14	Hal, 283, 295, 415, 516
Boortmeerbeek, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 128, 130	Hekelgem, 521
Bossut, 531	Hérinnes, 77
Braine l'Alleud, 41, 43, 295, 465, 467	Ieverlé, 239
Brusseghem, 80	Héviliers, 259
Bruxelles, 14, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 38, 41, 68, 71, 80, 81, 98, 157, 163, 186, 191, 193, 238, 260, 261, 277, 278, 282, 288, 292, 304, 310, 313, 361, 404, 405, 427, 442, 456, 459, 466, 482, 470, 497, 532, 535, 537, 538, 544, 571, 573	Hoeleden, 121
Buggenhout, 81	Hofstade, 523
	Hottumont, 223
Campenhout, 78, 108, 115, 116, 117, 118, 119, 129, 131	Hoxem, 120
Capelle (St-Ulric), 521	Incourt, 268, 269, 316
Corbais, 257	Itterbeek, 12, 19
Cortenbergh, 512	Ixelles, 46, 53, 66, 371, 457
Cont-St-Etienne, 138, 261, 273, 277, 532	
Crainhem, 22, 80	Jauche, 121, 287
Cureghem, 17	Jodoigne, 239, 316
Diest, 77, 80, 85, 88, 121, 164, 281, 515, 516, 552, 556	Léau, 120, 194, 251, 358
Dilbeek, 17	Lennik, 512
Drongenbosch, 55, 59, 80, 61	Linkebeek, 55, 59, 376
Duysbourg, 282	Longueville, 403
	Lombeek, 515, 521
Eppeghem, 146, 147	Louvain, 78, 113, 120, 125, 128, 143, 164, 262, 312, 317, 497, 502, 505, 509, 510, 511, 513, 514, 515, 517, 572
	Machelen, 79
	Meldert (S. E. du Brabant), 120, 121
	Meldert (N. O. du Brabant), 521, 529
	Merchtem, 512
	Molenbeek-St-Jean, 17, 144
	Mont-Saint-Guibert, 259, 261
	Montaigu, 516

Neider-Ockerzeel, 107, 109, 109, 111, 115, 128, 129	Schaerbeek, 238, 461
Neerpede, 31, 35	Scherdensel, 13
Neeryssehe, 293	Scheut, 14, 16
Nil-St-Vincent, 531	Sempst, 78
Nivelles, 233, 257, 258, 403, 406, 434, 532, 541	Steenockerzeel, 280
	Sterrebeek, 80, 288
Ohain, 468	
Opwyck, 283, 430	Ternath, 521
Orbais, 242, 243	Tervuren, 78, 312, 462, 503
Ottignies, 270	Thildouck, 113, 118
	Thines, 465
Pede-Sainte-Anne, 14, 15, 17	Thorembais-les-Béguines, 229
Pede-Sainte-Grtrude, 14- 15, 17	Titlemont, 78, 121, 164, 291, 430, 446, 478, 515, 516, 525
Perck, 109, 114	Tubize, 77
Perwez, 238, 407	
Plancenoit, 458	Uccle, 17, 21, 32, 41
Releghem, 80	Villers-la-Ville, 258, 277
Rhode-Ste-Genève, 80	Vilvorde, 80, 309, 400, 403, 412, 414, 512, 522
Rotselaer, 113	Vissenaeken, 480
Roux-Miroir, 403	Vlaesendael, 33
Ruysbroeck, 50, 80, 200	
	Walhain, 258
Saintes, 293	Waterloo, 452, 512
Saint-Gilles, 17, 18, 43, 44, 45, 47, 57, 61, 63, 68, 69, 71, 73, 376	Watermaal-Boitsfort, 359
Saint-Josse-ten-Noode, 24	Wavre, 260, 261, 284, 465, 570
Sart-Messire-Guillaume, 138, 531	Weert-Saint-Georges, 104
Saventhem, 98, 288, 312	Wemmel, 80, 115, 498
	Woluwe, 21
	Woluwe-Saint-Lambert, 201
	Woluwe-Saint-Pierre, 207

Table Analytique.

Cette table est dressée conformément au plan de l'enquête folklorique permanente, publiée t. I, p. 4.

Articles généraux

Encore une mise au point. (Conception folklorique et procédé cartographique)	423
Utilité des monographies locales en Folklore	406
Cartographie du Folklore	308
Enquête sur le Folklore du temps de guerre	308
Exploration du milieu bruxellois au point de vue pélagologique	427
Commission Nationale de Folklore	158-542
Musée de Virton	158

Musée de Folklore de Bruges	158
Au Musée d'Andenaerde	160
Le Musée de la Marine	160

A. — *Croyances Populaires.*

I. — *Folklore du Culte.*

1. — *Images croyances et légendes populaires relatives à la religion et au culte.*

Comment se crée un culte populaire	426
Origine des légendes relatives aux Vierges miraculeuses trouvées sur des arbres	304-567
Légende de St-Ghislain ayant battu le diable en faisant raffe de 7	305-571
Culte de Saint Servais à Stambruges	132
Saint Willibrord	429
Les pains en pierre de l'église St-Nicolas à Gand	290
Drapelet de la Sainte Trinité (au Mont-Saint-Aubert)	266
La madone de la Montagne aux herbes potagères	163

2. — *Processions et pèlerinages locaux.*

Utilité de la description des pèlerinages locaux	430
Procession de N. D. de la Fontaine à Chièvres	133
Avioth pèlerinage millénaire	136
Les Pénitents de Furnes	288
Sainte Ragenuffe à Incourt	288

3. — *Chapelles et sites qui s'y rattachent.*

La chapelle de Marie la Misérable à Woluwe-Saint-Lambert	293
Chapelle Saint-Gilles à Grand-Rosière	231
Eglise de Grand-Rosière entourée de marronniers	224

II. — *Démonologie.*

III. — *Sorcellerie.*

1. — *Formules et textes magiques*

2. — *Actions, assemblées de sorciers et de sorcières, formes qu'ils revêtent.*

Sorcières à Grand Rosière	235
Tours de sorciers	150
Le cauchemare	270
Vol de sorcières la nuit	270

IV. — *Les esprits.*

1. — *De l'air.*

Revenants à Grand-Rosière	235
---------------------------	-----

2. — <i>De l'eau.</i>	
3. — <i>Du feu.</i>	
4. — <i>De la terre.</i>	
5. — <i>Esprits familiers et contes qui s'y rapportent.</i>	

R. — *Vie Populaire.*

I. — *Superstitions.*

Les copézinas à Grand-Rosière	232
-------------------------------	-----

1. — *Idées superstitieuses concernant le corps humain.*

2. — <i>Présages de bonheur ou de malheur.</i>	
Les mascottes des Croy-Salm-Bassompierre	137
Présages heureux de Noël	170-177
Talisman	182-184

3. — *Superstitions concernant les animaux, les plantes ou les minéraux.*

Les poussins du Vénéreux: Saint	236
Les loups et méfis de loups	428
L'unction propitiatoire de l'herbe des processions	156-567
Notes pour une enquête sur le folklore des mégalithes	437

II. — *Folklore de l'Amour.*

1. — *Présages heureux ou malheureux.*

Présages heureux de Noël	176
--------------------------	-----

2. — *Proverbes, dictons, locutions ayant trait à l'amour.*

3. — *Moyens de savoir si on est aimé.*

III. — *Folklore des Rêves.*

IV. — *Folklore des Mœurs et Usages.*

Exposition de la pipe et du tabac	181
-----------------------------------	-----

1. — *Contes relatifs à la famille, à la naissance, au mariage, à la mort.*

Les maisons au Temps d'Héroisme	20
Les veillées	34
Rengaine des baptêmes, mariages et a. histokes	270
Hons de baptême	272
Charivari à Grand-Rosière	429
Comment on « pailloit » en Condroz	531
Un mariage express	

2. — *Fêtes populaires, hermines, loires, corlèges, feux populaires.*

Le Carnaval à Yves-Gomezte	482
La refonte des vieux	341

La remonture des vieux	247
Kermesses de Grand-Rosière-Hottonmont	223
Décollation de l'oie	223
Course du canard	225
Abattage de poules	225
Course du coq	225
Courses pédestres pour hommes et femmes	226
Le cheval-Godin	226
Jeux de kermesses (Mat - envelle - bobine - grenouille - bouteille - œufs)	228
Concours de chant de coq	236
3. — <i>Vêtements et parures.</i>	
Le vêtement au temps d'Erasmus	29
4. — <i>Décoration des rues et maisons aux jours de fête.</i>	
5. — <i>Usages spéciaux à chaque métier.</i>	
Occupations des gens de Corbais dans le passé et aujourd'hui	257
Les outils des lamineurs	429
Folklore des pêcheurs	439
Exposition du Moulin à vent	161
6. — <i>Folklore juridique et administratif.</i>	
Fen des adjudications	233
Légende relative à l'abolition des duels judiciaires	383
Mariage sous la potence	296
Donation de biens meubles au XVIII ^e s.	137
Le droit de glanderie	138
L'épreuve du poison chez les primitifs	145
Arbres de justice	152
Les pierres de proclamation	153
Une prison sous Albert et Isabelle	309
7. — <i>Usages commerciaux.</i>	
Enseigne du renard prêchant	101
8. — <i>Usages de la table et de l'alimentation.</i>	
Le jambon d'Ardenne	145
Vin et bière chaude à la Noël	177
Gâteau au grain de gland doux	181
Gomme à l'essence de rose	181
Tripes aux choux	184
Conques de Noël	185
Fabrication de mustelles à Grand-Rosière	233
L'alimentation au temps d'Erasmus	25
V. — <i>Folklore de Penance.</i>	
Le Salon de la poupée 1939 à Bruxelles	210

VI. — *Folklore du Calendrier.*

Le carnaval à Yves-Gomezée	482
Feux de Mardi-Gras	156
La « tcherneye » (Mardi-Gras) à Grand-Rosière	231
Le grand feu à Grand-Rosière	230
Le mai à Grand-Rosière	232
Feux de Saint-Martin	478
Le grand feu à Romal s/Ourthe	294
Souhait de bienvenue au mois de mars	250-566
Noël	167

C. — *Fantaisie Populaire.*

L'esprit populaire et la guerre	272
---------------------------------	-----

I. — *Contes populaires.*

Contes irlandais	154
Les loupes et le violon	273
Contes de pêcheurs	439

II. — *Légendes.*

Fousses étymologiques créatrices de légendes	284
Notes sur les légendes de guerre	410
Notes pour une enquête sur les légendes relatives aux mégalithes	437
La légende du renard prêchant aux canards	101
La légende des villes englouties	251
Légende relative à l'abolition des duels judiciaires	383
Légende concernant la statue de Godefroid de Bouillon	302
Souvenirs nordiques	138

III. — *Anecdotes.*IV. — *Proverbes et dictons.*D. — *Science et Art Populaire.*I. — *Linguistique.*

Congrès de Philologie, Littérature, Art et Folklore wallon	162
Dialectologie de Grand-Rosière	241
Utilité historique, folklorique et linguistique des keures ou coutumes locales	430
Le parler des lamineurs de la vallée du Hoyoux	426
Les noms des dattes	210
Histoire de mots (Sarrasin-Bath)	157
Qu'est-ce que la vache Sarralot?	156-306-564
Expressions pour dire que la neige tombe	274
Un prénom curieux: Valmy	275
Arille, prénom nivernais	427
Utilité de l'étude des noms de personnes et de lieux	147
Éléments germaniques dans la toponymie belge-romaine	305
Les localités belges en <i>ton</i> et en <i>them</i>	

La sorte aux bruquettes	278
Blason populaire luxembourgeois	144
Les jurons flamands	544
II — Histoire et géographie.	
Le tumulus belgo-romain de Saventhem	98
Le tumulus de Grand-Rosière-Hottomont	242-244-246-248
Au temps d'Érasme	5
Les idées concernant l'Atlantide	294
L'incendie de la Cour de Bruxelles en 1931	227
Représentation d'une passion flamande sous la domination française	84
Histoire d'Opwyck	283
Les Places publiques de Bruxelles	361
Une prison sous Albert et Isabelle (Le château de Genappe)	399
Les origines du Lion de Waterloo	451
Abbayes du Hainaut	277
Le Warandé de Diest	281-332
La crypte de la rue d'or	282
La Chaussée d'Alsemberg à Uccle	41
La Chaussée de Waterloo	64
Le château de Gaebeek	143
Les Hospices de Molenbeek	144
Le Journal de J. D. Ghende	497
Les origines de Granvelle	277
Ascendance de van Beethoven	107
Descendance de van Beethoven	280
Armoiries des van Beethoven	281
Les de le Court à Ath	140
Avoulement par les huîtres	533
Nicolas Rombauts peintre verrier	146
Une œuvre inconnue de Peterinck	535
Paul Verhine en prison à Mous	139
Batons à quatre bouts	277
La chandelle pieuse	533
Les sourciers et la guérison	140
Un paiement en nature	532
Emploi imprévu de la <i>Domus Isabeliae</i>	538
Étrange début d'un testament comtal	541
III — Médecine Populaire.	
Effet thérapeutique de la herbe de Noël	183
L'eau puisée à la Noël	184
Un sirop de longue vie du temps de Charles Quint	279
IV. — Astronomie et Météorologie populaire.	
Astronomie populaire à Grand-Rosière	234
Quelques dictons météorologiques	263
Folklore météorologique: l'arc-en-ciel	492

V — Art Populaire.

Chants de Noël	171-207 à 215
« Yansmet » et « Pas des Bœufs »	150
Une passion flamande sous la domination française	84
Masques de bouffons du théâtre flamand du XV ^e siècle	322 à 360
Les femmes qui font refondre leur mari	319
La remonture des vieux	347
Le Bethleem verviétois	444
Plaques à garnir les conques de Noël	186-187-188
Ancienne forme de conque de Dinant	190
Personnages de crèches en cire	191
« Li naissance » au théâtre de marionnettes liégeois	105
Le Bethleem verviétois	198-199-200
Les crèches de Noël	201
Les Arts populaires et la Noël	200 à 205
Les stèles ardennaises en ardoise sculptée	141
Musée grec d'art Populaire	165
Musée d'art populaire de Westphalie	165
Art Populaire de la Hesse	148

Table Systématique.

N^{os} 109-110. — Août-Octobre 1939.

Au temps d'Érasme. — <i>Albert Marinus</i>	5
Histoire des voies de communication de la Commune d'Uccle. Chaussée d'Alsemberg. — <i>H. Crokaeri</i>	41
Les noms des dattes. — <i>Paul Hermand</i>	76
La représentation d'une passion flamande sous la domination française. — <i>Charles A. Thomas-Hourgeois</i>	84
Le tumulus belgo-romain de Saventhem. — <i>Jean Gessler</i>	98
La légende du renard préchant aux canards. — <i>Louis Schöly</i>	101
Ascendance de van Beethoven. — <i>Ph. van Rossum</i>	107
Menus faits	132
Menus faits	143
Bibliographie	155
Questions et réponses	158
Le Mouvement folklorique	160
Fonds de résistance	

N^{os} 111-112. — Décembre 1939 - Février 1940.

Noël. — <i>Albert Marinus</i> . (Dessins de <i>Paul Collet</i>)	167
Histoire de mots: Sarrasins, Balth. — <i>Albert Marinus</i>	216
Notes folkloriques de Grand-Rosière-Hottomont. — <i>Paul Coppe</i> et <i>Armand Hanel</i>	223
La légende des villes englouties. — <i>Louis Stroobant</i>	251
Comment étaient jadis et comment sont occupés aujourd'hui les gens de Corbais. — <i>E. Bourguignon</i>	257

Quelques dictons météorologiques. — <i>L. Dufour</i>	283
Menus faits	286
Bibliographie	293
Questions et réponses	303
Le Mouvement folklorique	308
Nos excursions	315
Nécrologie. — <i>Paul Moreau, Daniel Campion, Victor de Muntz</i>	316
Fonds de résistance	317
Une constatation réconfortante	318

N° 113. — Avril 1940.

Les Femmes qui font refondre leur mari. — <i>Albert Marinus</i>	319
Les Places publiques de Bruxelles — <i>Hubert Henry</i>	361
Une prison sous Albert et Isabelle (Château de Genappe). — <i>J. Nauwelaers</i>	399
Notes sur les légendes de guerre. — <i>Félix Rousseau</i>	419
Encore une mise au point (Couception du Folklore et procédé cartographique). — <i>Albert Marinus</i>	423
Bibliographie	426
Mouvement folklorique	442
Nécrologie (<i>Van Doorslaer, de Warsage, abbé De Ridder, Georges Garnir</i>)	446
Nos excursions	448

N° 114. — Juin 1940.

Les Origines du Lion de Waterloo. — <i>H. Aerts</i>	451
Feux de Saint Martin. — <i>Louis Stroobant</i>	478
Le Carnaval à Yves Gomezée. — <i>Jules Vanderense</i>	482
Etudes sur le Folklore météorologique, L'Arc-en-Ciel. — <i>L. Dufour</i>	492
Jean Dominique Ghende. — <i>G. Dansaert</i>	497
Le Journal de Jean Dominique Ghende	502
Sur l'écran du passé. Miettes d'Archives. — <i>Louis Rahyus de Scheldauer</i>	531
Bibliographie	543
Questions et Réponses	564
Le Mouvement Folklorique	574
Nécrologie	577
Tables	579
Table des Illustrations	581
Table des Musiques et Chansons	583
Table des Auteurs	583
Table des Communes brabançonnnes citées	586
Table analytique	587
Table systématique	595